R. DE MARMANDE

L'INTRIGUE FLORENTINE

SECONDE ÉDITION

PARIS
ÉDITIONS DE LA SIRÈNE
BD MALESHERBES, 29

1922

Lecture
sur place

FLM.12°

0010

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 653 634

A vous, mon
cher Lanquet,
avec l'expression
de ma vive amitié.

Maimonn

Copyright by Éditions
La Sirène, Paris, 1922

1278277

R. DE MARMANDE

L'INTRIGUE FLORENTINE

PARIS
ÉDITIONS DE LA SIRÈNE
BD MALESHERBES, 29

1922

AUX
AMES DROITES ET PROBES
DE TOUS LES PARTIS
EN
TOUS LES MILIEUX

AVANT-PROPOS

QUELQUES BANDITS DANS LA MÊLÉE

Lorsqu'il publia, en 1900, l'édition française de l'*Histoire de l'Inquisition,* d'Henry-Charles Lea, M. Salomon Reinach écrivit, en manière de préface, ces lignes pleines d'allusions :

J'ai commencé la traduction du chef-d'œuvre de Lea au mois de juin 1899, et j'y ai travaillé sans relâche. Il m'a semblé, à cette époque tragique pour la conscience, qu'il y avait là un devoir à remplir envers le public français.

Vingt ans ont passé depuis l'affaire Dreyfus.

Dans quelles eaux troubles a sombré la conscience; quelle revanche a surgi du passé !

La préface de M. Salomon Reinach n'a rien perdu de sa cuisante saveur.

Pour saisir le sens politique et comprendre les manœuvres judiciaires de notre époque, il n'est que de relire la magistrale étude de l'historien américain et de s'inspirer de la conclusion:

L'Inquisition introduisit un système de jurisprudence qui corrompit le droit criminel dans tous les pays soumis à son influence et, pour des siècles entiers, fit de l'administration de la justice pénale une cruelle dérision. Fruit monstrueux d'un zèle erroné au service de la cupidité égoïste et de la soif du pou-

voir, l'Inquisition s'employa à étouffer les plus hautes aspirations des hommes et à stimuler leurs appétits les plus vils.

Rien de surprenant si, dans les temps modernes, et jusqu'à nos jours, les doctrinaires de la cruelle raison d'Etat, les hommes de dictature et leurs valets, abaissés, courbés devant le pouvoir — quelque soit le pouvoir, — se sont toujours déclarés nettement ou faits hypocritement les champions de l'Inquisition et de sa machiavélique procédure.

Faut-il ici, d'un trait rapide, résumer les caractéristiques de cette procédure injurieuse ? Quelques extraits de Charles Lea suffisent :

Le devoir de l'inquisiteur se distinguait encore de celui du juge ordinaire en ce qu'il n'avait pas seulement à établir des faits, mais à s'assurer des pensées les plus secrètes et des opinions intimes de son prisonnier... L'accusé fut d'avance présumé coupable... L'absence était réputée contumace. Un homme était suspect pour avoir frayé avec d'autres qui plus tard s'étaient révélés hérétiques, s'il leur avait fait l'aumône ou les avait aidés en quelque manière... L'habileté à interroger était pour l'inquisiteur une qualité essentielle. On vit se développer une subtilité d'une espèce particulière qui consistait en grande partie dans l'art de tendre des pièges à l'accusé. Et pourtant, chose risible, si elle n'était odieuse, on entendait des vétérans de l'Inquisition se plaindre de la duplicité de leur victime, dénoncer leur astuce, leurs efforts parfois heureux pour ne point s'accuser elle-même... Un des procédés les plus efficaces était la torture lente des ajournements indéfinis. Sauf quelques cas rares, le temps ne comptait pas pour l'Inqui-

sition. Elle pouvait attendre. Le jour arrivait après plusieurs semaines ou plusieurs mois où le prisonnier demandait à être entendu de nouveau; si ses réponses étaient encore insuffisantes, on l'enfermait et il pouvait rester ainsi, subissant la prison préventive pendant des années... Pour autoriser la torture, la rumeur publique est suffisante, va jusqu'à dire Bernardo di Como. Sir John Fortescue, chancelier d'Henri VI, déclare que la procédure inquisitoriale mettait la vie de tout homme à la merci d'un ennemi qui pouvait suborner le témoin inconnu pour le charger... La tendance naturelle de la procédure inquisitoriale en faisait un duel entre le juge et l'accusé. L'orgueil professionnel de l'inquisiteur le poussait à démontrer par tous les moyens qu'il ne se laissait pas tromper par les malheureux amenés devant son tribunal.

On acceptait ainsi à titre de témoignages les rumeurs les plus légères, même émanant d'une personne notoirement portée à la calomnie. On dissimulait des témoignages. On faisait usage de documents secrets, soustraits à la discussion de l'accusé.

★

Combien de souvenirs proches apparaissent aux évocations de l'historien ! A la faveur de la monarchie de la guerre, pour des buts qui n'avaient rien de commun avec ceux des soldats de la Nation, les amis de l'Inquisition ont repris leur audace.

Les juridictions spéciales sous lesquelles se courbe la République sont allées vers le vieil arsenal. Elles ont puisé, emprunté à la procédure sombre ses principes et ses méthodes les plus iniques.

Dois-je les résumer ?

L'accusation s'est dispensée de fournir ses preuves. A l'accusé, présumé coupable, il fut enjoint de prouver ce qui ne se prouve pas : l'innocence. La défense a vu ses droits amoindris jusqu'à la fiction. L'instruction est descendue au secret qui la rend indigne de la démocratie. Mais sur la place publique où elle interdisait à la défense de paraître, elle permettait aux feuilles hostiles de répandre, savamment tronqués, triés et truqués, ces lambeaux fangeux de documents judiciaires suspects qui ajoutaient à l'infamie du secret l'hypocrisie du faux-jour.

De la prison préventive, enfin, la suspension *sine die* des interrogatoires, les lenteurs à plaisir de l'enquête, les infernales intrigues des espions et des provocateurs ont fait une condamnation sans jugement au dépérissement progressif et à la langueur mortelle. Comme les dieux — plus que les dieux, — les hommes avaient soif du sang et de l'honneur des hommes. Et dans la tourmente qui depuis six ans emporte l'humanité, le prétoire apparaît comme un tréteau où se joue le drame compliqué de l'Inquisition politique, militaire et judiciaire qui doit fatalement aboutir, par la suppression de la liberté, à l'exécution de la République.

Tout a contribué à la revanche triomphale des inquisiteurs. Le monde faisait la guerre. Le pays luttait contre l'invasion. Il était au fond des cœurs une répugnance à porter quelque intérêt à ce qui n'était pas la patrie en armes.

Cette répugnance fut une faute. La République, en paix ou en guerre, doit se confondre avec la justice, ou elle n'est plus que le champ clos des factieux.

La censure, il est vrai, instrument de lâche com-

plaisance, jouait entre les mains des nouveaux inquisiteurs.

Et l'on n'entendait plus, autour de ceux-ci, de leurs aides et de leurs victimes, que le chœur hurlant des Tricoteurs de la Calomnie et des Trestaillons de la terreur tricolore. Devant les aboiements, hélas ! nous nous sommes tus.

★

La Paix vint. La Paix ? Caricature dérisoire, masque grimaçant, paix qui n'a d'horreur que pour elle-même, de tendresse que pour son ennemie, la Guerre... Comment s'étonner qu'à son ombre pesante, l'Inquisition moderne ait poursuivi avec insolence sa besogne ?

Joseph de Maistre citait jadis le *Journal de l'Empire français*, qui en 1808, rendait compte en ces termes d'un ouvrage de diplomate : « M. Bourgoing n'a vu dans le tribunal de l'Inquisition que ce qu'il est réellement : un moyen de haute police. »

Nous voici au centre du système. La police politique est à la base de l'Inquisition. Elle lui est essentielle.

Je recours une fois encore à Lea, exposant les rouages du « moyen de haute police » médiéval :

Il était inévitable que dans une pareille organisation, les espions jouassent un grand rôle. Les hérétiques convertis étaient particulièrement propres à cette besogne. Toutes les fois que c'était possible, on employait les services des compagnons de captivité qui étaient récompensés en conséquence. Parmi les fonctionnaires de l'Inquisition, les plus modestes, les « familiers » ou espions, n'étaient pas les moins re-

doutables. Le geôlier avait ordre de s'insinuer dans la confiance des prisonniers, de feindre pour eux l'intérêt et la compassion, de les exhorter à avouer sans retard, parce que l'inquisiteur est un homme clément qui aura pitié d'eux.

D'hier, cela ? ou d'aujourd'hui, de demain ?

La police politique monte tout du long de notre système judiciaire. Elle paralyse l'effort de l'humanisme. Elle aggrave les conflits politiques. Elle empoisonne la vie sociale. Elle tuera la démocratie.

★

Si les citoyens sont résolus à dénouer la crise de justice politique, qu'ils portent d'abord la lumière — et le fer — dans les dessous misérables de la police politique — autant du moins que l'œuvre soit possible à des hommes propres qui n'approchent point de la rue des Saussaies, du quai des Orfèvres, du 2e bureau... Mais, en dominant le haut-le-cœur qui vous prend à vous pencher sur de la vase, il faudra bien, avec l'aide des textes, des faits jaillis parfois de la tourbe, dévoiler l'œuvre de ces « familiers », fonctionnaires modestes, mais non les moins redoutables, de la nouvelle Inquisition.

Supprimez ces bandits. Jetez-les hors de la mêlée. Leurs maîtres seront réduits à surveiller les assassins.

★

En 1914, sous la présidence césarienne de M. Poincaré, m'inspirant de considérations qui ont pris une force singulière au cours de la guerre, je pu-

bliais dans la *Revue des Revues* une esquisse rapide de l'Inquisition moderne. Qu'il me soit permis de citer un fragment de l'article qu'écrivit à ce propos, pour la *Dépêche de Toulouse*, M. Camille Pelletan :

J'ai trouvé, dans les faits certains rappelés par M. de Marmande, l'éclatante confirmation de ce que j'ai dit tant de fois. Il intitule son étude : « Inquisition et inquisiteurs modernes ». Et il y dénonce, avec d'effrayantes précisions, des traits qui montrent comment les ignobles mouchards peuvent avoir à leur merci les plus honnêtes gens, pour les plus basses vengeances.

Ces précisions je les donnais, ces traits je les dénonçais, selon le mot d'ordre d'un socialiste d'ancien régime. « Je ne crois qu'à l'intelligence et aux faits », disait Chateaubriand.

Au cours de la guerre, il me fut loisible de constater que des noms jetés à travers les pages de mon esquisse réapparaissaient étrangement.

Je n'ai rien eu à retrancher ; mais une moisson abondante de documents portant souvent l'estampille officielle m'autorise aujourd'hui à expliquer des faits, à formuler des postulats et, en 1921, à donner à l'étude élargie de 1914, ce sous-titre qui est comme le cri d'un cœur gonflé d'amertume civique et comme l'appel à la vigilance attentive du peuple en travail d'avenir : *Quelques bandits dans la mêlée !*

R. DE MARMANDE.

PREMIÈRE PARTIE

LES FAMILIERS DE L'INQUISITION MODERNE

Il est singulier que ce caractère distinctif de l'Inquisition ait été reconnu de la manière la plus solennelle par un ministre de la République française (Nouveau voyage en Espagne, *par M. Bourgoing*), *et il est curieux de voir de quelle manière on a rendu compte de cet ouvrage dans le* Journal de l'Empire (*17 septembre 1805*) : « *... M. Bourgoing n'a vu, dans le tribunal de l'Inquisition, que ce qu'il est réellement : un moyen de haute police.* »

(Joseph de Maistre,
Lettres à un gentilhomme russe.)

1.

Coup d'œil sur jadis.

Le XVIIIe siècle — un des plus riches de France — offre, parmi tant de traits éclatants, cette particularité qu'il est toujours à glaner parmi ses productions les plus douteuses.

Ainsi peut-on exhumer de la prose médiocre du bon Pigault-Lebrun, un tableau saisissant à souhait, d'une audience de police sous le Roy de France. L'auteur affirmait l'authenticité absolue d'une conversation privée, surprise par lui, entre bas inspecteurs de police : « Tous les faits qui suivent sont vrais, disait-il en note. Les noms des personnages seulement sont changés. »

Du savoureux dialogue, je ne veux retenir ici que les passages suivants :

MICHAUD. — *Nos principes sont les bons. Aussi la fortune nous favorise; les grands nous recherchent, la canaille nous craint; Monseigneur (le lieutenant général de police) nous considère, et nos affaires vont leur train.*

BERTRAND. — *Cette canaille est cependant loin encore de la vénération que nous devrions lui imposer. Elle se permet parfois des expressions, et même des gestes...*

MICHAUD. — *Quel est l'état qui n'a pas ses désagréments? Le nôtre n'en est pas moins un des plus importants de Paris.*

BERTRAND. — *Vous êtes modeste. Les inspecteurs de police sont les premiers hommes du royaume, mon ami. Le roi gouverne la France, les ministres gouvernent le roi, Monseigneur gouverne les ministres, et nous gouvernons Monseigneur. Que ferait-il sans nous ? Lecourt...*

MICHAUD. — *Pour celui-là, il ira au grand. Quelle vigilance, quel tact, quelle finesse! Point de scrupules; ne connaissant ni parents ni amis; considérant la nature et les sentiments du cœur comme des préjugés puérils. Il est vraiment né avec des qualités rares.*

BERTRAND. — *Mais je ne lui vois que les qualités nécessaires à son état... A propos, vous avez sans doute fait quelque découverte?*

MICHAUD. — *Je ne me présente jamais à la police sans cela. Et vous?*

BERTRAND. — *Si je n'en avais pas,* J'EN IMAGINERAIS !

Ah ! le grand mot ! Tout le système tient en ce grand mot-là. Il fixe à la fois un type qui semble devoir être éternel et des ambitions qui ne paraissent jamais pouvoir s'éteindre. Déjà, dans *le Baron de Fœneste,* d'Aubigné l'avait indiqué: « Le métier d'espion veut une grande diligence, dextérité, *invention,* impudence. » Invention, imagination, toute la police secrète, anonyme, obscure et trouble sort de là, avec ses indicateurs, ses familiers, ses délateurs, ses menteurs, acharnés à la prise d'un pouvoir occulte et de bas-fonds, mais presque sans limites,

décidés à toutes les imaginations, toutes les inventions pour le conserver et l'accroître.

Les siècles passent. Les réformes jouent, mais la basse police inquisitoriale demeure. Michelet, pour en déterminer la date, cite cette lettre où Catherine de Médicis se félicite que François Ier ait institué la police, et ait eu partout « des yeux et des oreilles ». L'entourage de Richelieu multiplie les opérations florentines. Elle prend, sous Louis XIV, des formes régulières. Louis XV y trouve besogne de roi et se penche sur les correspondances de ses sujets très chrétiens comme plus tard Abdul-Hamid égayera ses veilles sombres en épluchant les histoires et historiettes galantes de sa cour musulmane.

Cependant, au travers des siècles, les abus et les scandales policiers s'entassent et les protestations et les colères crient.

Pour excuser les erreurs, pour étouffer les indignations, il ne suffisait pas toujours qu'un Daubray déclarât « qu'il fallait soutenir la police avec plus de force » ou qu'un d'Argenson répondit: « Trouvez-moi d'honnêtes gens qui veuillent faire ce métier et je les préfère. »

Le rôle de l'opinion commençait. La conscience politique s'éveillait. Des protestations fusaient contre l'emploi de ces «familiers» décorés de croix de Saint-Louis et qui erraient sous tous les lambris du royaume.

Mais bientôt, les grandes convulsions politiques et sociales rejetaient les citoyens au fanatisme et les gouvernements se succédant, allaient s'emprunter l'un à l'autre l'œuvre traditionnelle et commode qui était plus forte qu'eux et vraiment la souveraine de France.

L'œuvre de la délation, de l'espionnage, de la « preuve imaginée » se déroulait sans solution de continuité.

★

Faut-il avouer que la Révolution de 1793 fut souillée par un triomphe de la méthode ?

« Les supplices de tous genres, écrivait Babeuf, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, les gibets, les bourreaux multipliés partout nous ont fait de si mauvaises mœurs ! »

Il eût dû ajouter à l'énumération, la police.

Partout, on voit grouiller policiers et délateurs. Si la Terreur eût duré, dit Quinet, « elle eût formé de la nation la plus ouverte de la terre une nation de délateurs ».

Il n'était sorte de mobile qui ne fût une prime à la délation. Combien de faux témoignages dans les dénonciations de suspects, de haines de village, de convoitises et de rancœurs ? A côté de la foi révolutionnaire, flamme dévorante de secte, enthousiasme sinistre d'un Calvin, conviction brutale d'un Templier, ardeur mystique d'un soldat de Dieu, il y avait la peur, l'intérêt, la haine, il y avait l'argent. C'était le temps où, rien que dans le département breton du Morbihan, les Caradec, les du Bodan, les Lamarzelle, accusateurs publics ou employés au bureau des Emigrés et des Biens nationaux, après avoir accusé, dénoncé, imaginé, achetaient avec quelques poignées d'assignats, les biens de leurs victimes, en frustraient la collectivité nationale et édifiaient de ces fortunes de basse police dont Edouard Drumont rappelait impitoyablement l'origine dans la *Fin d'un monde*, et qui permettent

aujourd'hui à des descendants de faire si bonne figure conservatrice sur une chaise curule du Sénat.

Epoque des Jean Cascaret et des Froissart où « *l'accusation la plus terrible de toutes était d'être accusé d'être accusé* ».

La Révolution disparue dans les soieries et les plumes du Directoire, le système s'étend et s'affirme. L'ère des grands procès de conspirations est ouverte. Floraison d'agents secrets et de dénonciateurs patentés. Le procès de Babeuf amène à la barre de la Haute-Cour une innombrable série de policiers, enchevêtrés dans leurs mensonges, embourbés dans leurs trahisons. Grisel, Rondeau, Lescot, Naudin, ce défilé est à méditer aujourd'hui. Quelle leçon pour les amateurs d'anachronismes révolutionnaires!

Dans un rapport célèbre aux Cinq Cents — nous aurons l'occasion d'y revenir — l'ancien conventionnel Bailleul jette tout d'un coup les mots d'agents provocateurs.

Maintenant c'est le Jacobinisme botté qui se hisse au trône. Il prend l'héritage policier échappé aux mains des Directeurs. On sait comment Fouché sut se servir du système, le compliquer en l'assouplissant. Encore que la multiplicité des polices et des sous-polices tournât surtout à l'avantage des agents-chanteurs et des délateurs-valets qu'on vit pulluler sous les hauts fonctionnaires Réal, Pelet de la Lozère et le préfet Dubois.

La police politique tend de plus en plus à être un organisme d'attaque, une machine de siège. Fouché inaugurait, avec l'art, la science de se rendre indispensable.

« La police, écrivait un journaliste du temps, devint le grand levier des gouvernements en France.

En s'élevant au-dessus de sa sphère, qui est d'être administration secondaire, elle devenait un fléau. »

Il était réservé à la Restauration de donner audacieusement titre de noblesse à l'un des vices les plus abjects de la police politique : l'usage des agents provocateurs.

On épie, on dénonce, on est félicité, récompensé, stimulé. On épie encore. Point de résultat. Alors, et fatalement, on commence d'imaginer. C'est d'abord un délit minuscule à la charge d'un innocent qui a « de mauvais antécédents ». On brouille les œufs. On cuisine l'omelette de la culpabilité. Un bon point. Voici que, pour un motif d'ordre politique, on attribue un délit plus grave à la charge d'un brave homme de l'opposition qui n'en peut mais, notre homme cependant est perdu de réputation. Tout va bien. Tout a bien marché. Ce n'est pas assez. L'imagination s'enfle. La Folle de la Tour Pointue agite ses grelots séduisants. On rêve de sauver la société, d'en être l'obscur mais incontestable soutien. On excite, on provoque au crime, on participe à sa préparation. A l'instant voulu, on révèle le crime, on livre les misérables en train de le préparer. Parfois on arrive un peu tard. Le crime est commis. Qu'importe ? On a dénoncé le criminel. On l'a jeté à la mort. On est complice, mais pour la défense de l'ordre établi. Félicitations souterraines. Avancement. Quelque argent. La carrière est belle.

★

Ce processus psychologique, l'histoire de la haute police de la Restauration nous le montre opérant presque quotidiennement. Et ce fut la honte de ce

régime, de cette « halte dans la boue », comme disait le général Lamarque, régime qui eut par ailleurs de si belles pages et de si grandes âmes.

La police politique de MM. Franchet et Delavau alla si loin, multiplia à tel point les infamies, qu'il se trouva un journal royaliste, *le Furet*, pour protester, un philosophe royaliste pour s'attrister. « Autrefois, en France, disait M. de Bonald, la justice était chargée de la tranquillité de l'Etat. Aujourd'hui, c'est la police. La police manque du premier moyen de force, la considération. On s'honore de tenir à un corps de magistrature, on n'ose pas se dire agent de police. »

Un policier du roi, M. Froment, ancien chef de brigade du cabinet du préfet, produisit enfin des révélations scandaleuses. Il en va souvent de même. Souvent, ce sont des policiers écœurés ou jaloux, révoltés ou vindicatifs qui relèvent un pan du rideau sur le cloaque.

Si un agent avait encore assez de pudeur, écrivait M. Froment, pour ne pas vouloir « trouver » des coupables, il était tourmenté, éconduit sans pitié, tels services qu'il eût rendus.

... La police, renforcée des gens de l'Empire, fit entrer dans cette tourbe, ceux qui se formaient à devenir provocateurs, à vendre des confidences, des calomnies, à fabriquer des conspirations dont ils paraissaient être d'abord les complices pour être ensuite les dénonciateurs; et après avoir fait couler le sang de leurs victimes, ils en recevaient le prix d'après un tarif estimatif de leurs criminels services.

Les conspirations se succèdent; les échafauds sont dressés. Les provocateurs du Roy pourvoient à la

guillotine. Au milieu de cette effroyable hécatombe judiciaire, se croisent les plus affreuses accusations des partis. Une police militaire complote contre la police civile de Lyon. Le commissaire général de police de cette ville, M. de Sainneville, publie des documents accablants contre des généraux provocateurs. Du haut de la tribune, un fou, M. Clausel de Coussergues, accuse le ministre Decazes de haute trahison, de complicité policière avec l'assassin du duc de Berry. Halte dans la boue — et dans le sang ! Dirons-nous les méfaits de la police sous les différents régimes monarchistes du XIXe siècle ? Monarchie de juillet, Ordre Moral Cavaignac, Second Empire ? D'un trait seulement, signalons qu'avec le mouvement socialiste grandissant, la police politique va tourner la plupart de ses manœuvres contre la classe ouvrière. D'éloquentes protestations se font entendre. « Tout gouvernement de police aboutit nécessairement à l'arbitraire », crie Lamennais. Peines perdues. Cris stériles.

Les grands procès politiques et socialistes vomissent à pleines gorges d'écœurantes précisions.

Au procès des Quinze (Société des Amis du peuple), un témoignage établit qu'un des hauts fonctionnaires de la police n'a pas craint d'affirmer : *Si le peuple ne pille pas les boutiques, la police devrait en faire piller quelques-unes.*

Et comment ne pas évoquer les formidables audiences du procès des accusés d'Avril où la police provocatrice et la justice se montrèrent avec cynisme dans leur illégal accouplement, et où la voix frémissante de l'avocat Jules Favre jetait ce cri de colère : « *Il est bon que la Cour sache qu'il y a quelque chose d'impur dans toute cette affaire, mais*

c'est ailleurs que sur les bancs des accusés qu'il faut en aller chercher les auteurs ! »

Une fois encore, avis aux amateurs d'aventures sociales, d'avoir à relire les comptes rendus des procès de la seconde République; ils y trouveront l'histoire des agents provocateurs qui déchaînèrent la répression — tel Hubert — et amenèrent, misérables instruments mais d'autant plus effectifs qu'ils étaient misérables, la réaction bonapartiste.

Sous l'Empire... Non. Inutile. On sait cela. Contentons-nous de rappeler que sous Napoléon III, l'ignominie des policiers faisait rougir les voleurs, si nous en croyons l'anecdote du journal des Goncourt (24 février 1866, dîner chez Magny) : *Quelqu'un raconte que Bastide étant en prison, avait fait la connaissance d'un voleur. Bastide sorti de prison, ce voleur le rencontrant le saluait et Bastide lui adressait la parole, le prêchant un peu. Un jour il vit son homme qui ne le saluait plus. Il alla à lui, se disant qu'il devait avoir commis quelque mauvais coup. L'homme abordé et interrogé, après beaucoup de tergiversations, lui dit : « C'est que je suis de la police.* »

★

La Troisième République, née de la double horreur de M. le comte de Chambord pour l'Orléanisme et des Orléanistes pour les beaux jours sans lendemains, la Troisième République, grosse de toutes sortes de réformes politiques et de projets d'améliorations sociales, allait-elle rompre enfin avec la tradition inquisitoriale et dans la police équivoque, louche, intrigante et provocatrice, la police du passé, adaptée aux mœurs politiques et

privées d'autrefois, porter le coup de hache salutaire et définitif ?

Hélas !

Ce ne fut pas pourtant que manquèrent les scandales retentissants et les critiques répétées !

Le 3 décembre 1876, M. Yves Guyot inaugurait, dans les *Droits de l'Homme,* sa campagne contre la police en général et en particulier contre les agents des mœurs.

Toute l'Inquisition policière en fut bouleversée. Il s'agissait de châtier le sacrilège. M. Yves Guyot fut poursuivi sur-le-champ pour injures et diffamation « envers les dépositaires ou agents de l'autorité publique » et condamné à six mois de prison.

Le condamné ne se tint pas pour battu et deux ans plus tard, un VIEUX PETIT EMPLOYÉ commençait, dans *la Lanterne,* d'éclairer âprement les bas-fonds de la police républicaine, tout encombrés d'ailleurs d'agents bonapartistes.

Le succès fut énorme et l'émotion vive, quoi qu'en dise M. Hanotaux dans son *Histoire de la France contemporaine* (1).

La Lanterne était poursuivie et naturellement condamnée. Mais les débats avaient révélé de tels faits de vengeances politiques, d'illégalités d'agents des mœurs, de brutalités policières, de malversations préfectorales, que la victoire morale restait au VIEUX PETIT EMPLOYÉ.

Dans le même temps, une Commission nommée par M. de Marcère, pour faire une enquête sur la préfecture de police, après avoir rencontré un parti pris d'étouffement évident, donnait sa démission.

(1) « La campagne de la *Lanterne* contre la Préfecture de police amusait l'opinion. »

Quels furent les résultats de cette « grande » campagne ?

Le préfet de police démissionna.

Sur une interpellation de M. Clemenceau, le ministre de l'Intérieur se retira. Mais...

M. Andrieux fut nommé préfet de police, la Commission d'enquête échoua dans sa mission de faire la lumière, et la Police continua !

★

Inutile de s'étendre sur l'œuvre de M. Andrieux. M. Andrieux a laissé des *Souvenirs* dont le souvenir n'est pas encore perdu, et qui demeurent comme un des documents les plus décisifs et les plus amusants, les plus cyniques et les plus démonstratifs, que nous possédions sur le rôle et la mentalité des inquisiteurs modernes.

C'est M. Andrieux qui raconte avec forces détails comment il se servit de l'inconsciente Louise Michel pour lancer le journal hebdomadaire *la Révolution sociale,* dont elle était l'étoile, cependant que le préfet de police *éclairait* !

Aussi bien la présence de M. Andrieux à la Préfecture de police favorisa-t-elle toutes sortes de scandales policiers : arrestations arbitraires, menées d'agents provocateurs dans les milieux politiques, et, par-dessus tout, méfaits répétés des agents des mœurs.

« Qu'attendre d'eux ? écrivait plus tard M. Clemenceau. Pour ne pas rentrer les mains vides, de temps à autre, ils arrêtent à coups de pieds, à coups de poings. C'est ce que M. Jonnart appelle : maintenir l'ordre impitoyablement. »

Cependant, de toutes parts, et au cours de plu-

sieurs années, surgissent articles, brochures, souvenirs, documents, rapports, études et volumes concernant la Police.

Rien n'y fait.

En 1893, M. Georges Villain, conseiller municipal, pouvait écrire : « A vrai dire, on en est toujours au temps de Voyer d'Argenson. »

En 1907, M. Pierre Morel, rappelant les conclusions sévères formulées en 1884 par M. Yves Guyot, pouvait soupirer : « J'ai pu constater que les avertissements formulés avec une si énergique conviction, il y a vingt-trois ans, étaient encore, à l'heure présente, d'une singulière et persistante exactitude, il n'y a qu'une chose de changée, c'est le chiffre du budget. »

Depuis, une somnolence singulière semblait s'être emparée de tous les républicains de gauche.

Pour la troubler un instant, il avait fallu le cri passionné de M. Gustave Hervé, défendant, en la personne de Liabeuf, non pas ses fautes ou ses crimes, mais l'origine de ceux-ci, et, accusant, en la personne des « bourgeois » responsables de l'erreur judiciaire contre laquelle protestait le misérable jusque sur l'échafaud, la police des mœurs en particulier, en général la police d'inquisition au cœur de Paris, au cœur de la République.

Comme en 1879, la prison, — mais ici quatre ans en place de six mois — était la réponse jetée au cri du citoyen.

Les défenseurs de la Police-Bloc, de la Police-quand-même, sans se douter qu'ils se constituaient les pires ennemis de la police républicaine, ne voulaient pas admettre, en dépit de l'évidence, les erreurs commises. Il y a l'infaillibilité pontificale.

Il y a l'infaillibilité de la police secrète. Les arguments, nul parmi ces défenseurs de la foi des Mouches ne se fatiguait à les chercher. Ils les ramassaient dans l'arsenal des phrases toutes faites.

« La police, écrivait en 1829 M. Froment, a toujours travaillé elle-même à son avilissement en admettant au nombre de ses agents des hommes qui avant d'en faire partie, étaient déjà couverts du mépris public. »

« On conçoit, écrivait M. Gisquet, préfet de police sous Louis-Philippe, qu'à la préfecture de police plus qu'ailleurs, il doit se rencontrer surtout parmi les agents secrets, des gens sans pudeur, sans conscience, qui spéculent sur la délation mensongère. »

Cinquante ans plus tard, M. Macé cite des échantillons des inspecteurs qu'on lui envoyait, alors qu'il était chef du service de la Sûreté : « L'un, condamné pour outrages et rébellion, puis, réhabilité; un autre condamné pour cris séditieux ; un troisième, etc... »

Soit, disent les défenseurs des Bandits dans la mêlée. Mais, ajoutent-ils d'un ton victorieux, trouvez-en d'autres pour ce métier. Enfin, et pour conclure péremptoirement, ils s'indignent : « Tous ces faits sont faux! C'est du roman-feuilleton. Dans le passé, peut-être, mais aujourd'hui! Aujourd'hui, il n'est plus de crimes judiciaires. Plus d'agents menteurs. Il n'est plus, vous entendez bien, plus un seul agent provocateur. »

Vraiment?

J'en appellerai, dans les pages qui vont suivre, aux souvenirs des luttes sociales auxquelles j'ai été mêlé, aux textes officiels, aux dépositions judiciaires, et tout cela date, pour notre gouverne, non pas hélas, du passé, mais cruellement d'aujourd'hui.

2.

Agents pris en flagrant délit de mensonge. - A propos du Roi d'Espagne. - La maison de Malato. - M. Maurice Wattebled et son camarade d'école.

En 1905, Alphonse XIII vint serrer la main à M. Loubet. Ces visites de rois ont des charmes bien grands pour les badauds de la République. Leur ardente curiosité n'est comparable qu'à la fiévreuse allégresse des pantouflards *jusqu'auboutistes*, quand, au cinéma, pendant la guerre, ils s'épanouissaient à la vision des tranchées. Y aller ? Autre affaire, on est mieux chez soi.

Rien ne fut donc oublié pour accueillir avec l'enthousiasme convenable le Roi de toutes les Espagnes. Mais je gage que celui-ci, d'un goût, m'a-t-on dit si parfait, ne put retenir quelque sourire en parcourant les comptes rendus de la presse parisienne. « Il y a encore du respect sur la terre et dans Paris, du respect et de la vénération et de l'amour tremblant et humble, écrivait Louis Veuillot. Je viens de m'en convaincre en lisant un journal à deux sous... Lupus, chroniqueur et boulevardier, est né respectueux. »

En 1905, Lupus avait cent mains. Et il se dénommait Asinus.

Impossible de ne pas s'attarder un instant à le citer.

Le *Figaro* bondissait devant le jeune roi. « *Monarque en fleur !* » disait-il avec attendrissement. Et la presse de prêter à cette fleur une série de propos et de gestes vraiment déplorables.

A Versailles, devant le tableau de la Smala:

C'est le plus grand que j'ai vu, n'est-ce pas ? Il doit contenir un grand nombre de pieds carrés! (Le Figaro).

Devant les voitures de Trianon:

Elles sont vraiment magnifiques. (Le Gaulois).

Devant la foule qui l'acclama:

Il fait un « Oh! » où il y a de tout, de la surprise et de l'enchantement, de la fierté, du plaisir et une confiance juvénile. (Petite République).

Devant la toile du Louvre où Marie de Médicis est représentée à cheval, montant à droite:

Avec un geste évasif: « J'ai une cousine qui monte toujours ainsi. » (La Presse).

Petit dialogue entre le Roi et M. Dujardin-Beaumetz:

— Voici, dit M. Dujardin-Beaumetz, en désignant la « Joconde » de Vinci, voici un des plus grands chefs-d'œuvre du peintre italien. Je ferai remarquer à Votre Majesté cette expression mystérieuse et étrange que le pinceau de Vinci a donnée à la belle Mona Lisa. Regardez la bouche, c'est celle d'un

ange; regardez les yeux, ce sont ceux d'un démon. »

Le Roi regarde en effet la Joconde, mais il regarde aussi M. Dujardin-Beaumetz et son regard est celui d'un homme très étonné, mais très heureux. Puis, se croisant les bras, Alphonse XIII fait avec un accent de grande sincérité, cette réflexion en espagnol: « *Que cette physionomie est troublante en effet!* » (La Presse).

Enfin, parmi ces perles, la plus brève, mais hélas, la plus impure, qui est due au *Gaulois* de M. Meyer:

Vautour, cheval donné pour Saint-Cyr au descendant du duc d'Anjou, par Caïd et Chérubini, pur sang arabe, est donc devenu Saint-Cyr par Alphonse XIII et M. Loubet.

Proh pudor!

Le voyage d'Alphonse XIII ne laissa pas que d'aussi réjouissants souvenirs. Je fais allusion à la bombe de la rue de Rohan, qui fut la cause ou le prétexte de l'arrestation et du procès des quatre « compagnons » Vallina, Caussanel, Harvey et Malato.

Sur les dessous de l'attentat imbécile — qui fort heureusement ne tua personne, la presse fut loin d'être explicite. Le procès des compagnons — terminé par un acquittement général — ne fit pas davantage la lumière. Les esprits fâcheux ne parvinrent pas à étouffer leurs inquiétudes devant l'étrange processus de l'attentat. Ces bombes envoyées à Paris par des inconnus, au su et au vu de la police franco-espagnole, surveillées, choyées, entretenues avec amour par elle jusqu'à leur éclatement... Azew agissait de cette façon et depuis, le trio Beauquier-Lipscher-Duverger ne se comporta guère autrement. Mais

passons, passons ! Passons encore sur les extraordinaires découvertes dans la chambre d'Harvey au cours de perquisitions successives, et en l'absence du prévenu, emprisonné.

Un seul fait sera retenu ici, parce qu'il fut prouvé à la barre et sans contestation possible. Il appartient à notre sujet et éclaire les procédés policiers employés en justice pour atteindre les innocents.

Deux inspecteurs, Duhoux et Richard, avaient pris en filature, quelques jours avant l'attentat, M. Charles Malato. Leurs opérations se trouvent résumées dans une brochure, aujourd'hui introuvable, *Le Procès des quatre,* signée d'un nom lamentablement célèbre:

« Le 13 mai, l'inspecteur Duhoux et son collègue Richard se trouvaient en observation dans l'intérieur du débit Labourdette... C'est de cet endroit que les deux policiers affirmèrent, sous serment, au juge d'instruction, avoir vu Vallina quitter Fannos, s'engager dans le passage des Mariniers, arriver à l'extrémité de ce passage, tourner à droite et s'engager sur le pont Noirot — pont du chemin de fer qui conduit à une seule maison, celle de Malato — pour en revenir de suite en portant sur le guidon de sa bicyclette le colis contenant les pommes de pin. Indigné de ce cynisme, Malato s'écria: « C'est faux! De l'intérieur du débit Labourdette, il est impossible de découvrir l'extrémité du passage des Mariniers, encore moins le pont Noirot! » Les policiers maintinrent leurs affirmations. L'un d'eux, l'agent Richard, ajouta même : « Oh! si, en se tordant bien le cou! » Et ce disant, Richard se tordait le col comme mimant et rééditant une scène vécue. Or, six jours plus tard, une expertise des lieux fut décidée. Et cette expertise démontra

d'une façon mathématique, géométriquement et photographiquement, la vérité de ce qu'affirmait Malato et le faux témoignage des policiers assermentés. De ce fait, pourtant capital, rendu public par toute la presse, l'accusation ne souffla mot. Confondus par l'expertise les policiers durent avouer avoir menti. C'est alors qu'un des deux agents fit cette déclaration: « J'ai cru, voyant Vallina s'engager dans le passage pouvoir déduire qu'il se rendait chez Malato. » C'est avec de tels éléments d'accusation que les juges assumèrent la responsabilité de faire subir une prévention de six mois et de traîner devant un jury qui ignorait tous ces détails des hommes dont l'innocence éclatait aux yeux de tous! »

★

Simple anecdote? Fait isolé? Non. Manifestation d'un état d'esprit professionnel, grâce à l'impunité assurée à ces « crimes de police. »

La mentalité des inspecteurs de police Duhoux et Richard n'est pas malheureusement exceptionnelle. Les deux affaires Wattebled et Girard-Jacquart offrent des exemples typiques de ces procédés.

★

Au cours de la campagne d'agitation menée en faveur de MM. A. Girard et Jacquart, j'avais vu M. Wattebled et reçu de lui la lettre suivante:

« *Cher monsieur,*

«*Je vous autorise par ces mots à rendre public le récit que je vous ai fait de mon arrestation arbitraire*

du mois de mars dernier, due à la machination fomentée par l'inspecteur de police Paul Lepottier et des circonstances qui l'ont accompagnée. Victime d'une erreur judiciaire qui a, heureusement pour moi, pu être réparée par la Cour d'appel, je me dois de faire connaître tous ces faits pouvant éclairer le public sur la valeur des témoignages de Paul Lepottier.

«Signé: MAURICE WATTEBLED. »

Ayant contrôlé avec soin toutes les déclarations de M. Maurice Wattebled et vu pièces, lettres et documents, je n'hésitai pas à livrer au public toute l'affaire.

Le 9 mai 1908, M. Maurice Wattebled, chauffeur, se trouvait au concert de l'*Univers*, avenue de Wagram, avec un de ses amis, M. Gaston Bisson, mécanicien, quand Paul Lepottier entra dans la salle. M. Wattebled, de loin, le salua.

— Tu connais cet individu, fit M. Bisson étonné.

— C'est un camarade d'école, avec qui j'ai continué d'avoir de bonnes relations.

— Tu ne sais donc pas son métier ?

— Mais, n'est-il pas journaliste ? Il m'a, jadis, montré un coupe-file d'un grand journal du matin, où il était, je crois, chargé du service photographique.

— Possible autrefois. Mais, aujourd'hui, il est de la *Grande maison:* c'est un mouchard, un indicateur.

M. Wattebled eut un haut-le-corps. Et la colère s'empara de lui. Il appela Paul Lepottier et, en quelques mots bien sentis, exprima tout net au policier son sentiment.

La colère gagna à son tour Lepottier, qui, énervé, surexcité, finit par crier à M. Wattebled:

— Ah ! c'est comme cela ! Eh bien, prends garde à toi, je pourrais te *faire sauter!*

— Comment donc t'y prendrais-tu ? C'est une chose que je voudrais bien voir ! Et, en attendant, tu feras bien, désormais, de ne pas m'adresser la parole !

La scène se termina là et Lepottier partit en proférant des menaces.

M. Wattebled n'y attacha aucune importance. Travailleur sérieux, régulier, employé depuis cinq ans dans la maison Diétrich, gagnant de très fortes mensualités, sans cesse en déplacement pour son travail, il subvenait à l'entretien de sa mère avec qui il habitait et avait l'estime de tous.

Or, quatre jours après la scène du concert de l'*Univers*, le 13 mars, M. Wattebled sortait du numéro 55, rue des Acacias, ayant à son bras une amie qu'il connaissait depuis longtemps, lorsque, tout à coup, il fut appréhendé par deux policiers, les nommés Augène et Besuchet, et conduit au poste de la rue de l'Etoile. Là on lui apprit, à son ahurissement plus encore qu'à son indignation, qu'il était arrêté pour vagabondage spécial, comme souteneur. Et, par les grillages de l'élégant endroit où il avait été enfermé, il put apercevoir Paul Lepottier en grande conversation avec Augène et Besuchet. Le 4 avril, sur le rapport de ces trois hommes, la 11e Chambre correctionnelle le condamnait à trois mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Et pourtant, M. Wattebled avait produit les témoignages les plus nets de MM. Diétrich, Muret, directeur de la maison Diétrich, Pierre Girand, contremaître, etc., etc. Et pourtant M. Simart, commissaire au quartier de la Gare, avait adressé à M. Wattebled

une lettre entièrement favorable. Rien n'y fit. La 11e Chambre condamna sur le rapport des trois policiers. M. Lepottier était vengé.

M. Wattebled fit appel. Que fût-il arrivé s'il avait perdu sa cause? C'est à la suite d'une affaire semblable que Liabeuf fut amené, fou de rage et de désespoir, à commettre le crime que l'on sait, comme on connaît que son dernier cri, sa suprême parole, sous le couperet, fut: « Je jure que je ne suis pas un souteneur! »

Le sort de M. Wattebled fut moins tragique. Le 20 mai, il fut acquitté par la Chambre des Appels correctionnels, présidée par M. Boudoux. Libéré après soixante-dix jours passés en prison, acquitté après des angoisses et des révoltes que tous comprendront, il pouvait, certes, se croire à l'abri désormais des attaques de Lepottier. Cependant,le 22 mai, celui-ci apercevait son ancien camarade d'école se promenant en liberté dans l'avenue de Wagram. Ignorant l'arrêt de la Chambre des Appels correctionnels, il demeura cloué sur place par la stupeur.

— Comment, s'écria-t-il, te voilà, toi, Wattebled ! Mais dis donc, t'es *tricard!* (interdit de séjour).

— Tu ferais mieux de déguerpir tout de suite, gronda M. Wattebled.

Mais sans plus de cérémonie, M. Lepottier de s'adresser à un agent en bourgeois qui l'accompagnait.

— *Saute-le !* dit-il. (Textuel.)

Et voici de nouveau M. Wattebled appréhendé par la police!

Mais, cette fois, sur la déclaration énergique de l'innocent, mentionnant l'arrêt de la Chambre d'Appel, Lepottier jugea prudent de se renseigner. Il fit

relâcher M. Wattebled, qui ne revit plus le personnage.

Cependant ce dernier demeurait en *activité de service*. Et le commissaire du quartier de la Gare, M. Simart, pouvait dire à M. Wattebled:

« Paul Lepottier dans la police, c'est un danger public. »

Quelques mois plus tard, le chauffeur d'automobile, M. Maurice Girard, était arrêté et condamné sur une déposition de M. Paul Lepottier.

3.

L'affiche de Draveil. M. Paul Lepottier et les chauffeurs Girard-Jacquart.

En 1904, fut ouvert, 33, rue Guersant, un restaurant coopératif à base communiste. Les fondateurs étaient des ouvriers syndiqués désireux de faire tout à la fois œuvre de solidarité pratique, de propagande révolutionnaire et d'éducation sociale. Ce fut comme un centre d'activité passionnée, de camaraderie effective. On y discutait, on y trouvait les livres, les journaux, les affiches où se manifestaient la vie ouvrière, l'effort révolutionnaire. Le 14 juillet 1908, les coopérateurs se joignirent à l'allégresse nationale en épinglant aux rideaux de la devanture, un drapeau tricolore, largement taché de sang, portant les inscriptions suivantes:

HORREUR DE LA PATRIE
NARBONNE, 1907. RAON-L'ETAPE, 1908
DRAVEIL-VIGNEUX, 1908
Exploits de nos gouvernants patriotes.

Le gouvernement de M. Clemenceau faisait en effet, déjà, la guerre, mais, comme à Raon-l'Etape, c'était la guerre contre la classe ouvrière avec l'aide et la protection des gendarmes prussiens. A Draveil,

nous le verrons plus loin, il n'avait été besoin que du gendarme Turc.

Le 15 juillet, une bagarre éclatait dans le restaurant coopératif de la rue Guersant entre plusieurs consommateurs et trois individus qui, la menace à la bouche, avaient fait irruption et prétendaient s'emparer de l'affiche anticlemenciste.

Quelques bourrades furent échangées de part et d'autre.

L'un des « assaillants » ayant argué de ses fonctions de commissaire de police:

« Mais enfin, cria un témoin exaspéré à son tour, si tu es commissaire, montre-le donc ton torchon ! »

Alors, avec un geste de colère, l'individu sortit de sa poche un morceau d'étoffe et dit: « Le voilà mon torchon! Et vous en aurez des nouvelles. »

Et il sortit précipitamment.

Dans le restaurant on causa encore quelque temps de l'incident. Cet homme était-il vraiment le commissaire de police? Pourquoi n'être pas entré ceint de son écharpe? Pourquoi avoir manifestement provoqué la bagarre?

Le doute persistait.

Le lendemain seulement, on sut que l'assaillant, l'orateur improvisé, le provocateur inconnu, était bien M. Kien, commissaire de police du quartier des Ternes.

★

L'affaire se serait sans doute bornée à un rapport de police sans le journal l'*Echo de Paris*. C'était l'*Echo de Paris* qui, en 1899, menait campagne contre Dreyfus, pour ameuter l'opinion.

Ce fut l'*Echo de Paris* qui, en 1908, mena campagne pour obtenir que l'illégalité du commissaire de police Kien aboutisse à des poursuites et des condamnations arbitraires.

« Il n'est pas de jour que l'on ne nous signale un nouvel exploit — un nouveau méfait — des antimilitaristes, disait le 17 juillet la feuille dénonciatrice.

« Il y a des lois qui répriment cette coupable propagande; mais la police semble avoir reçu l'ordre de laisser dire et même de laisser faire. Que si, la mesure étant comble, les magistrats sont obligés d'intervenir, des ordres sévères sont donnés pour que la plus grande discrétion soit observée de façon à ménager les susceptibles disciples d'Hervé et leurs tout-puissants protecteurs.

« Aussi a-t-on fait grand mystère autour d'un odieux incident qui s'est déroulé, mercredi après-midi, rue Guersant. Mais tout se sait, et voici sur cette affaire, la vérité toute nue; elle n'est pas jolie...

« Bousculé, malmené, rossé, blessé, M. Kien n'eut que le temps de regagner sa voiture. Il rentra à son commissariat et rédigea un rapport qu'il adressa à ses chefs directs, le préfet de police et le procureur de la République.

« Ces rapports sont arrivés à destination hier matin. Mais il ne faut pas oublier que la justice est lente à s'émouvoir... »

Ces basses excitations produisirent leur effet. A tout prix il fallait des coupables. On en trouva.

Les amis de l'*Echo de Paris* arrêtaient le 28 juillet, à son domicile, M. Maurice Girard, inculpé de coups et blessures sur un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

★

M. Girard déclara aussitôt au juge d'instruction: « On se trompe en m'arrêtant. A l'heure où avait lieu la bagarre, je dormais tranquillement dans mon lit, chez moi, 6, rue Gravel, à Levallois-Perret, où j'étais rentré à huit heures et demie du matin, après avoir travaillé toute la nuit. Je ne suis sorti de chez moi qu'à sept heures du soir, après que mon frère Alexandre fut venu me remettre la voiture. »

A l'appui de son alibi, M. Girard invoquait les témoignages les plus positifs. Les concierges de M. Maurice Girard vinrent jurer qu'il n'avait pas quitté de toute la journée son appartement. Les voisins complétaient et renforçaient cet ensemble de témoignages.

Du côté adverse, M. Kien disait: « Je ne reconnais point M. Maurice Girard. Je ne saurais dire s'il était de ceux qui me frappèrent ». L'inspecteur Collin avoua « qu'il ne pouvait être affirmatif; qu'il lui *semblait* cependant reconnaître M. Maurice Girard ».

Seul, un inspecteur déclara: « Je reconnais formellement l'inculpé. Maurice Girard est celui qui montra le plus d'acharnement à frapper M. Kien. C'est même lui qui asséna sur la tête du commissaire un formidable coup de chaise ».

Pour un peu, cet inspecteur zélé eût mentionné à la charge de M. Girard le port de deux revolvers, trois sabres, et, dans les dents, un couteau bolcheviste avant la lettre!

Rien d'étonnant: cet inspecteur véridique était M. Paul Lepottier, de l'affaire Wattebled. On se

venge comme on peut. Et M. Lepottier tenait, à défaut du chauffeur Wattebled, le chauffeur Maurice Girard.

★

On se rend d'ailleurs aussitôt parfaitement compte de la source du témoignage accusateur.

Pendant la bagarre du 15 juillet, devant le restaurant où elle avait lieu, stationnait la voiture automobile 279 U-3, appartenant à M. Maurice Girard et conduite alternativement par celui-ci et son frère, M. Alexandre Girard, qui, le jour de la bagarre déjeunait au restaurant coopératif.

En sortant du restaurant, les inspecteurs Collin et Lepottier, qui accompagnaient l'honorable M. Kien, prirent le numéro de l'automobile stationnant à la porte. A la Préfecture de la Seine, ils eurent aisément le nom du propriétaire de la voiture, M. Maurice Girard. Ils en conclurent que celui-ci était au café au moment de la bagarre. Et comme en matière de police (voir au chapitre II les affirmations de M. Fourment), il faut à tout prix trouver un coupable, ou à défaut, sur les injonctions d'une feuille puissante comme l'*Echo de Paris*, en imaginer — sur une simple présomption qui leur faisait la partie belle, les policiers désignèrent M. Maurice Girard, l'un avec quelque timidité, l'autre, fort de son passé, et l'âme pleine de vindicte, avec une hardiesse insolente.

Duhoux et Richard avaient « cru *pouvoir déduire* ».

Comme eux, Paul Lepottier avait déduit et, au lieu d'exposer à l'instruction ses déductions, il jurait *avoir vu*.

Ce mensonge initial l'empêcha d'avouer son erreur après la déposition de M. Alexandre Girard et l'amena à commettre une série d'autres mensonges et de faux témoignages.

★

Sur la seule déposition nettement accusatrice de Paul Lepottier, la justice allait s'engager dans une série de condamnations iniques.

Lorsque, le 19 août, l'avocat de M. Maurice Girard, Me Jacques Bonzon, retenu en province fit demander une remise, d'usage en pareil cas, elle fut refusée. M. Girard fit défaut et le Tribunal le condamna à trois ans de prison.

L'affaire revenait le 20 octobre pour être plaidée devant la 9e Chambre correctionnelle. En dépit de la défense ardente, passionnée, émouvante de Me Bonzon, malgré des témoignages précis, sur la foi de M. Paul Lepottier, la 9e Chambre condamne M. Maurice Girard à un an de prison. Appel est interjeté aussitôt.

★

Et ici se place un incident qui donne toute sa portée à l'affaire Girard.

Mais au préalable, un mot. Cette affaire mérite-t-elle d'être si longuement exposée? Un an de prison, peu de chose. Un ouvrier en cause, personnage sans importance. L'objet du procès, bien médiocre.

Ces objections — je les ai entendues au cours de l'affaire — sont elles-mêmes étriquées.

Quels que soient l'objet d'un procès, la personnalité de l'accusé, la peine infligée, ce qui importe, c'est essentiellement la moralité de la Justice. L'Iniquité n'a pas plusieurs poids ; elle a la valeur d'un absolu. Sans doute, ses conséquences sociales peuvent-elles varier en quantité, non en qualité. L'accusé représente tout l'Humain. Et nul ne doit lui demeurer étranger.

Ici, et en fait, les détails judiciaires et policiers de ce procès médiocre sont imprégnés aux moelles de la férocité indifférente, de l'acharnement tranquille et froid d'un système inquisitorial qui, en froissant cruellement une classe, l'incite à toutes les révoltes.

★

Le jugement du 20 octobre avait ému une petite fraction de l'opinion.

De sa prison, M. Maurice Girard ne cessait de crier son innocence. L'*Humanité* publiait cette lettre du condamné:

« C'est une chose terrible d'être condamné à aller en prison pour y pourrir toute une année dans ces conditions-là. Et personne ne voudra travailler pour ma délivrance *parce que je suis pauvre, parce que je ne suis qu'un ouvrier*.....

« Que faudra-t-il que je fasse pour obtenir justice contre les misérables qui prolongent ma torture? Ils espèrent peut-être que dans le silence de mort qui pèse sur moi, je me résignerai à mon sort, que je ne soufflerai plus mot?

« Non, non, je ne me résignerai pas. Je continuerai à jeter mon cri de révolte contre les scélérats qui

me font souffrir. Et quand je serai sorti de la geôle où ils m'ont plongé, n'aurai-je pas le droit de leur crier en face toute ma colère et tout mon mépris? Je suis innocent. »

Des réunions publiques s'organisaient. M. Gabriel Séailles, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme réclamait justice pour M. Girard. On annonçait des interventions de Jaurès, d'Anatole France. Et la famille, les amis, les collègues de M. Girard, groupés autour du Comité de Défense sociale, se juraient de ne point l'abandonner d'un jour.

L'erreur judiciaire allait-elle être réparée en Appel?

Le témoignage de M. Paul Lepottier pouvait en effet paraître mince.

Il sembla donc tout simple d'introduire, dans cette affaire, après un faux témoignage une subornation de témoins!

A l'audience de la Chambre des appels correctionnels, le 18 décembre, Me Jacques Bonzon était averti par le conseiller rapporteur qu'une nouvelle pièce avait été versée l'avant-veille au dossier et qu'elle allait lui être communiquée.

Pour connaître cette pièce (se souvient-on du dossier engraissé de l'affaire Dreyfus?) il n'y a qu'à citer l'assignation qu'elle valait quelques jours plus tard à l'auteur de la manœuvre, M. Kien.

« Attendu *que près de quatre mois après les faits dont il s'était prétendu victime et alors qu'il n'avait aucune qualité juridique pour enquêter sur une affaire qui relevait exclusivement de la juridiction de la Cour d'appel, M. Kien n'a pas craint de provoquer contre Girard les accusations étrangement tar-*

dives du sieur Lintaume; d'en dresser un prétendu procès-verbal et de le transmettre au parquet général qui l'a versé au dossier de la cause, de telle façon que la Cour d'appel en a fait état dans son instruction orale du 18 décembre dernier;

« Attendu que de ce fait constitue la *subornation de témoin* prévue par les articles 365 et 362 du Code pénal, que Girard est en droit d'en demander réparation;

« *Par ces motifs, etc...* »

Cette subornation de témoins à la onzième heure, était l'aveu même de la déroute de l'accusation. Celle-ci n'en demeura pas moins victorieuse dans la défaite et le jugement inique du 20 octobre fut confirmé le 18 décembre.

Pour faire réformer ce double jugement et obtenir la libération de l'innocent, il fallut toute une campagne de presse, de manifestations, de meetings, d'affiches et de tracts qui dura plusieurs mois.

Je m'y joignis d'un cœur soulevé d'écœurement et de colère. Je signais avec douze citoyens l'affiche du Comité de Défense sociale portant comme titre ces mots à dessein véhéments: « Un crime judiciaire », et qui se terminait ainsi:

« En poursuivant Girard et Jacquart, M. l'avocat général Maxwell, en condamnant Girard et Jacquart, M. le président Bidault de l'Isle, M. le conseiller rapporteur Pringué, MM. les conseillers Bondoux, Pignon et Leloir, ont abusé honteusement de leurs fonctions.

Ils ont couvert la forfaiture du commissaire de police.

Ils ont commis la même forfaiture. *Pour ne pas*

mettre en péril l'autorité de la police, c'est-à-dire de leurs auxiliaires, ils ont dédaigneusement condamné deux ouvriers qu'ils savaient innocents.

Contre ces ignominies, il faut que l'opinion tout entière se soulève et crie avec nous à ces magistrats:

« Votre jugement de classe est un crime. »

★

Cependant que s'organisait la protestation des consciences, M. Girard avait été transféré de la Santé à Fresnes, malgré le pourvoi en Cassation qu'il avait immédiatement introduit.

Aussitôt, et en raison directe du développement de la campagne protestataire, M. Girard avait à subir les plus odieuses persécutions pénitentiaires. (Vous souvenez-vous de la double boucle du capitaine Dreyfus?). On confisquait les lettres du malheureux. Une d'elles parvenait, par une étourderie de l'administration au frère du condamné et faisait découvrir la nouvelle illégalité.

« J'avais écrit à mon père ainsi qu'à mon avocat samedi dernier. Les deux lettres ont été confisquées. Je n'ai pas le droit soi-disant de dire à mon père la vérité, l'infamie dont je suis victime. Je n'ai pas le droit de dire que je suis condamné par une fausse accusation et par deux ignobles faux témoins. On m'a menacé de porter ma lettre au Procureur général et prévenu *que je serais poursuivi.*

« Eh bien! que l'on me poursuive, je serai poursuivi pour avoir dit la vérité. Mais au moins, (*cette fois*), ce sera pour quelque chose! Donc, en attendant cette nouvelle poursuite, reçois une cordiale poignée de mains de ton petit frère bien affectionné, qui est en

train d'étouffer dans une Bastille de leur République. »

Quelques jours plus tard, sur sa demande, j'accompagnais à Fresnes M. Alexandre Girard, que j'attendais à la porte de la prison. Bientôt celui-ci me revenait, la figure bouleversée. Il m'apprenait qu'il n'avait pu voir son frère *qui était au cachot.*

Le directeur était à Paris.

Nous ne pûmes voir que le Contrôleur qui confirma, la mine embarrassée, la punition infligée, sans vouloir en dire le motif et la confiscation des lettres à l'avocat. Nos protestations furent des plus vives. En partant nous avisâmes le contrôleur que l'opinion serait saisie de ces scandaleux et odieux procédés et que la campagne entreprise en faveur de Girard finirait par avoir raison de l'injustice.

Le 4 janvier, nous nous rendions de nouveau à Fresnes où nous étions reçus par le Directeur de la prison.

L'entrevue fut courte — et animée!

Le directeur se vanta, comme d'une gloire, d'avoir infligé huit jours de cachot à l'innocent, sous le prétexte que celui-ci aurait eu un ton insolent envers l'instituteur de la prison — traduisez l'individu chargé d'ouvrir la correspondance de Girard à son avocat! Il mentit effrontément en niant la confiscation des lettres, dont la preuve même était déjà chez Me Bonzon, à qui, la veille, après notre visite, tout avait été expédié.

La *conversation* finit par ma protestation véhémente. J'assimilai le cachot infligé à Girard à la *double boucle* du capitaine Dreyfus. Ce qui eut pour immédiat résultat de jeter le directeur de Fresnes

dans une colère compréhensible: on n'aime guère être pris en flagrant délit de barbarie.

Me Jacques Bonzon adressait tout aussitôt au Procureur général la lettre suivante que je donne intégralement comme une page de superbe indépendance d'un représentant du barreau — de ce barreau d'autrefois que la guerre a voulu réduire et que les circulaires d'un garde des sceaux au service de l'agent des fils de Philippe-Egalité prétendent murer dans le passé.

« *Monsieur le Procureur général,*

« *Je suis obligé de vous saisir d'une illégalité très grave qui vient d'être commise à l'égard d'un de mes clients par le directeur de la prison de Fresnes, illégalité qui me touche professionnellement.*

« *Maurice Girard, condamné par la cour d'appel, le 18 décembre dernier, pour coups envers un commissaire de police, à un an de prison, a fait un pourvoi en cassation qui est actuellement soutenu par Me Mornard, sur la demande de la Ligue des Droits de l'Homme. Donc, Maurice Girard n'est pas encore condamné définitivement. Il doit être assimilé à un prévenu. Cependant, on l'a transféré hors Paris, sans doute pour me rendre plus difficile de communiquer avec lui. Mais, surtout, le directeur lui a interdit de m'écrire sous enveloppe fermée, a confisqué les lettres qu'il m'adressait et, comme il protestait, le détient depuis lors au cachot sous l'admirable prétexte d'incorrection de langage envers l'individu chargé, dans la prison, d'ouvrir les lettres que Girard m'adressait.*

« *Le fait est d'autant plus grave que j'avais écrit moi-même il y a quelque temps au directeur de*

Fresnes, pour l'avertir qu'il n'avait pas le droit d'empêcher un prévenu de m'écrire librement, directement et isolément. C'est donc, de la part de ce fonctionnaire pénitentiaire, un procédé persistant et volontaire. Obligé de me rendre à l'étranger ces jours-ci, je n'ai appris qu'à mon retour la continuation d'une aussi insolente pratique; je viens aussitôt vous demander, monsieur le procureur général, de faire respecter à cette occasion la liberté de la défense.

« Je vous remets en même temps que cette plainte les lettres qui ne me sont parvenues qu'après plusieurs jours de confiscation, le fonctionnaire chargé de cette mission spéciale a eu la naïveté de mettre son avis au crayon bleu sur ces lettres, ce qui rend toute dénégation du directeur de Fresnes impossible.

« J'ajoute enfin, pour vous expliquer les mobiles de ce procédé, que Maurice Girard a engagé une poursuite que je dois soutenir bientôt en correctionnelle, contre le commissaire de police qu'il accuse de subornation de témoins dans son affaire. Or, lorsque Girard m'écrit, le directeur (ainsi qu'il l'a déclaré au frère de mon client, en lui refusant de lui laisser voir celui-ci, malgré votre permis de communiquer) trouve le ton de ses lettres blâmable envers la police.

« Je suis sûr que vous ferez comprendre à ce fonctionnaire un peu trop dédaigneux des règles judiciaires que c'est moi, et non pas lui, l'avocat de Maurice Girard et je vous prie d'agréer, etc... »

Je dois reconnaître qu'aussitôt, le Procureur général donnait l'ordre au fonctionnaire trop zélé, de laisser M. Maurice Girard correspondre librement avec son avocat par lettre cachetée.

M. Maurice Girard, d'autre part, pouvait communiquer de nouveau avec son frère, et l'on apprenait ainsi que le cachot n'avait pas satisfait la chiourme acharnée contre l'innocent et qu'on y avait ajouté un supplice nouveau.

M. Girard avait été huit jours au pain et à l'eau, privé de toute promenade; il avait subi l'énervement de l'insomnie provoquée par la lumière électrique maintenue toute la nuit; il avait éprouvé les rigueurs d'une température glaciale, qui le forçait à marcher constamment. Il avait été au secret.

Ce n'était pas assez.

Il lui fallut endurer la visite du contrôleur qui vint le narguer à son aise.

— Eh bien, Girard, lui dit-il, sur un ton de cruelle goguenardise, comment vous trouvez-vous ici?

— Comme on se trouve dans un tombeau. Les inquisiteurs d'autrefois ne faisaient pas mieux que vous.

Le contrôleur sortit en levant les bras au ciel et grommela: « Nous ne sommes pourtant pas des bourreaux! »

Cette note authentique, comme le disait M. Maurel dans l'*Humanité*, est la preuve du contraire.

★

La campagne en faveur de Girard se fit plus ardente. De grands noms passèrent dans la mêlée. A un meeting des Sociétés Savantes, Anatole France s'élevait contre « le crime judiciaire dont Maurice Girard était victime. »

Dans l'après-midi du 20 janvier, Paris, étonné d'abord, curieux, puis sympathique, vit se dérouler le

long de ses grandes artères cette première manifestation en automobiles où fut, à flots, lancée à la Rue, la première affiche du Comité de défense sociale.

Au lendemain de la manifestation, nouvelle affiche, lettre publique: « Aux magistrats indignes de la Chambre des appels correctionnels ».

Les termes en étaient outranciers à souhait. Ils laissaient espérer aux signataires d'être poursuivis.

« *La cause de Girard et de Jacquart est celle de la classe ouvrière.*

Qu'elle se soulève donc contre votre iniquité ; contre vos bas auxiliaires, vos policiers menteurs qui ont osé affirmer avoir vu Girard là où il n'était pas, où il ne pouvait pas être;

Contre votre misérable commissaire de police Kien, qui n'a pas craint, après avoir violé lui-même la loi dont il se réclame, pour écraser des innocents, de suborner un témoin, six mois après la bagarre, à la veille de votre arrêt;

Contre le directeur de la prison de Fresnes, le répugnant tortionnaire qui s'est acharné contre Girard, au mépris des droits de la défense, qui a employé contre lui les moyens de coercition physique et morale tels que le cachot, les menaces et le secret, au mépris des plus élémentaires notions d'humanité;

Contre vous, magistrats dépourvus de tout scrupule, qui avez, le 18 décembre, eu l'audace de forfaire à votre fonction en condamnant deux ouvriers innocents pour satisfaire au dogme de l'infaillibilité de votre justice de classe !

L'opinion publique forcera bien l'autorité à une éclatante réparation envers Girard et Jacquart innocents. »

La magistrature n'avait garde de poursuivre! Il

était encore une opinion en République et la consigne des gens de justice, effrayés, était désormais sinon de ronfler, du moins de se terrer.

Il m'est arrivé depuis, de me trouver en présence de M. Kien et de M. Maxwell. La vérité me force à dire que M. Kien se montra ce jour-là commissaire bon enfant. J'avais été, lors de la première manifestation Ferrer en automobile, arrêté trois fois. Deux fois relâché, j'arrivais enfin en la présence auguste et redoutable de M. Kien.

La bande des manifestants arrêtés était compacte. On avait dû requérir plusieurs commissaires. L'un d'eux, en voyant mon nom, dit malicieusement à M. Kien: « M. de Marmande... vous vous connaissez tous deux, je crois? » — « Oui, grommela le commissaire des Ternes, nous avons eu certaines... conversations! » — « Par affiches! » murmurai-je avec onction. — « C'est cela même » regrommela le bon M. Kien. Et sans même constater que j'avais domicile, le fonctionnaire sans rancune m'élargit!

Avec M. Maxwell, la rencontre fut plus « bourgeoise ». M. H.-D. Davray, ami particulier du magistrat, vint, des années après nos joutes murales, avec lui au « Cercle Carré », dont j'étais secrétaire général. Sans se douter de la « gaffe », « *of no importance* », d'ailleurs, qu'il commettait, M. Davray nous présenta l'un à l'autre. Il y eut de part et d'autre, un léger va-et-vient, une légère envie de rire et de légères mais franches allusions. M. Maxwell voulut bien de lui-même se souvenir que nous n'avions pas toujours eu des rapports très... affectueux. Il m'assura qu'il ne me gardait point rigueur et même indiqua une certaine sympathie pour ma sincérité juvénile et belliqueuse! Belliqueuse! Comment une sincérité ne

l'eût-elle pas été à l'âge des horizons purs, des rêves impétueux, et devant les spectacles d'injustice que le rideau levé sur l'affaire Girard laissait voir se dérouler!

★

Autre souvenir, accroché en passant.

Fort habilement alors, les Camelots de l'*Action Française* tentaient de mêler un filet de voix flûtée au concert d'imprécations des milieux populaires.

A la fin d'une réunion, au Palais du Travail, un de ces messieurs prit la parole pour féliciter le « camarade » Girard et opposer à la république de Draveil-Vigneux (celle de M. Clemenceau, ne l'oublions pas), la monarchie, protectrice des ouvriers!

Je ne laissai pas que de répliquer, car, pas plus alors qu'aujourd'hui, je ne confondais République avec Dictature républicaine et pas plus en 1909 qu'en 1920 je n'éprouvais le moindre goût pour la monarchie orléaniste, clemenciste ou nationaliste — trois épithètes qui, après tout, s'associent assez heureusement!

★

Après la manifestation en automobiles, qui provoqua une si vive curiosité à Paris, les grands journaux s'étaient émus. Le *Matin* me fit demander quelques renseignements de nature à l'éclairer. Je me rendis au journal, mais je ne pus arriver à trouver le rédacteur chargé de l'affaire. Je lui fixai un rendez-vous auquel il ne vint pas. Enervé par cette étrange attitude et flairant je ne sais quelle intervention, je revins au *Matin* et fus reçu par M. de

Jouvenel, qui me témoigna, avec une courtoisie parfaite, tous ses regrets de l'incident. « Mais, M. de Marmande, ajouta-t-il, votre client n'est guère sympathique! Notre rédacteur a pris ses renseignements à une source sûre (je traduisis « chez Paul Lepottier »), et je dois l'avouer qu'ils sont exécrables. On a dit à notre rédacteur que M. Girard était un souteneur, déjà condamné pour vols, etc., etc. » — « La police a menti effrontément, m'écriai-je. Je connais de longue date M. Maurice Girard. Il n'a jamais été condamné que pour... excès de vitesse et accident d'automobile!!! J'ai vu son casier judiciaire. J'ai pu déjà obtenir pour lui, de la Commission des Grâces, une réduction de peine. Il s'agit donc ici d'une abominable calomnie pour vous empêcher, Monsieur, de combattre l'iniquité dont il est aujourd'hui victime ! »

Je dois dire que M. de Jouvenel, très impressionné lui-même de cette manœuvre de la dernière heure, s'empressa d'ouvrir une enquête complète sur l'affaire Girard et, l'innocence de celui-ci lui étant apparue évidente, criante, il n'hésita pas une seule minute à publier les résultats de l'enquête dans le *Matin*, sous ce titre: « Il y a un innocent à la prison de Fresnes. » De cette entrevue et de cette enquête j'ai conservé un souvenir fidèle et reconnaissant.

Puissance de la presse! Quelques jours après, M. Maurice Girard était libéré.

★

Il était, prisonnier encore, présent à l'audience du 3 février, lors du procès intenté par lui-même à M. Kien, pour subornation de témoins.

Je n'ai pas, on l'a vu, conservé de haine envers

M. Kien. Je ne lui en veux pas du mal que j'ai dit et *signé* de lui. Mais, en toute équité, le postulat de la libération de M. Maurice Girard, innocent, exigeait la condamnation de forme tout au moins, du fonctionnaire responsable et qui, par une subornation de témoin, avait endossé et couvert le faux témoignage de son roquet, M. Paul Lepottier.

Mais la justice, vaincue, veillait à sauver la face — en l'espèce, celle de M. Kien.

La plainte de M. Girard avait été envoyée à la 9e Chambre, c'est-à-dire la Chambre qui avait, le 20 octobre, condamné M. Girard. Le président, M. Guépet, le magistrat du Parquet, M. Gail, avaient déjà, l'un présidé, l'autre occupé le 20 octobre.

La plus élémentaire notion d'impartialité exigeait la récusation volontaire de ces magistrats.

La pensée ne leur en vint pas. Ainsi, dans l'affaire Girard, et jusqu'au bout, jusqu'après le bout, on se heurte à des incessants et scandaleux dénis de justice.

Dès le début de l'audience, se produisait un incident des plus violents. Le président, d'accord avec le substitut, voulait rendre le jugement avant d'avoir donné la parole à Me Jacques Bonzon, avocat de M. Girard. On devine sa protestation foudroyante. Frappant le sol de la canne et du pied, frappant la barre de la main et de la toge, redressant sa tête pâlie de fureur sacrée, avec hauteur, avec netteté, l'avocat, tout entier à sa proie attachée, invoqua les droits de la parole dans le prétoire.

Deux fois le tribunal se leva. Deux fois il se rassit, inquiet, effaré, hésitant. Et quand, pour la troisième fois il se leva pour se retirer, M. Gail lui ayant demandé de rejeter les conclusions de l'avocat, celui-ci

dut crier: « Je veux répondre au substitut. Vous allez obliger mon client à vous prendre à partie! Et c'est ce qu'il va faire », conclut-il d'une voix tonnante, comme les portes de bois peint se refermaient sur la justice de carton-pâte.

La prise à partie! Vieille chose. Très rarement exhumée. Mais redoutable en somme. Un huissier, que je fus chercher, courant d'aise à travers le Palais, étant arrivé pour constater l'incident, le Tribunal s'avoua vaincu. En rentrant en séance, les juges donnèrent la parole à Me Bonzon. M. Kien dut, pendant vingt-cinq minutes subir la parole cinglante, acérée, de l'éminent avocat qui ne ménagea pas d'autre part le substitut et qui évoqua, avec l'âpre ironie de lettré qui lui est familière, la condamnation inique, l'erreur judiciaire où avait si fortement trempé M. Gail.

Ce dernier, gêné, embarrassé, quasi-balbutiant, se borna, dans sa réplique, à demander au tribunal de se déclarer incompétent. Ce qui fut fait — et ce ne fut pas justice!

Ainsi se termina cette affaire Girard: l'innocent, gardé de longs mois en prison, mis en liberté à la suite d'une campagne énergique et persévérante, reconnaissance officieuse des mensonges de l'inspecteur Paul Lepottier et des manœuvres de M. Kien, impunité absolue assurée à tous les deux.

Je n'ai plus entendu parler de Paul Lepottier; je ne doute pas qu'il ait obtenu de l'avancement.

★

Quelle leçon retirer de ces faits? Plus d'une sans doute. Mais à quoi bon? Qui se soucie, à l'heure actuelle du droit, de la justice, de la vérité, toutes

lointaines, misérables et désuètes personnes, à remiser au magasin des vieilles lunes ?

Il y a tant d'années que les accusés réclament contre les juges chargés d'instruire leurs cas et portés à croire tout le mal dit par gens de police, à nier tout le bien dit par Jacques Bonhomme!

Au temps du gentil poète Clément Marot, il en allait tout de même que de nos jours.

« Et en parlant un griffon j'advisay
Qui de sa croche et ravissante patte
Ecrivoit là l'an, le jour et la date
De ma prison, et ce qui pouvoit duyre
A leur propos, pour me fascher et nuyre
Et ne sceut onc bien orthographier
Ce qui servoit à me justifier.

. . . . . .

Si quelque esprit de gentille nature
Vient là dedans tesmoigner d'adventure
Aucuns propos, ou moyens, ou manières,
Justifiant les âmes prisonnières,
Il ne sera des juges escouté,
Mais lourdement de son dict rebouté.
Et escouter on ne refusera
L'esprit malin qui les accusera! »

Les juges de M. Girard n'avaient pas refusé d'écouter l'esprit malin de Paul Lepottier qui l'accusait.

Mais dans une loge maçonnique, n'ai-je pas entendu jadis un juge d'instruction — il en est qui se souviennent d'avoir été des hommes — au cours d'une conférence, reconnaître avoir pris *fréquemment* en flagrant délit de mensonge des agents de la

sûreté, des inspecteurs de police, dont les dépositions pouvaient avoir une importance capitale.

— Quelles étaient les sanctions? demanda l'un des auditeurs.

— Hélas! l'agent était déplacé et allait continuer ailleurs... comme le nègre! répondit avec mélancolie l'honnête juge.

Combien de bandits de cette sorte, policiers menteurs et faux témoins, dans la mêlée?

4.

Les bombes de Tourcoing. - Histoire édifiante de Maurice Caffier, dit le Calaisien.

L'indicateur politique est le plus redoutable bandit au sein de la mêlée sociale. Voyez en cet agent secret et tout à la fois, le dissolvant et l'empoisonneur, le « familier » de la nouvelle Inquisition. Les mobiles auquels obéit l'indicateur sont de tous ordres. L'intérêt, quelque argent, la haine personnelle, la vengeance d'amour, la vanité blessée, que sais-je.

Ce n'est même pas un professionnel. Il ne souffre guère de risques. Son anonymat l'autorise à tous les brigandages. La lèpre est sur lui et le ronge, mais, invisible, il souille tout sur son passage.

Les chefs de la sûreté, eux-mêmes, redoutent la puissance nocive de cet Inconnu masqué, caché derrière leurs agents officiels et qui les oriente, les dirige, les manœuvre. Songez que l'indicateur est le plus souvent le complice des misérables qu'il livre. Heureux quand il n'en est pas le corrupteur! Quand il dénonce un coupable et ne perd pas un innocent!

M. Goron a signalé dans ses mémoires les dangers de l'indicateur. Il n'admet pas l'impunité de l'indicateur dénonçant un complice. « Quant à celui-ci, dit-il, je n'hésitais pas, je le fourrais froidement

au bloc. Il n'y a pas d'autre façon de procéder avec les indicateurs, sinon ils deviennent rapidement des provocateurs. »

L'ancien chef de la sûreté ajoute: « En matière politique, le danger est plus grand encore. »

Ces quelques lignes étaient utiles en manière d'épigraphe aux pages qui vont suivre et dont elles souligneront le caractère véridique.

★

Le 11 août 1908, une bombe éclatait à la porte du domicile particulier de M. Niederst, commissaire de police à Tourcoing. Une information fut ouverte qui ne donna d'abord aucun résultat. Soudain, reprise plus d'un an après l'attentat, elle amenait l'arrestation de trois ouvriers anarchistes, Bernard, Constant et Descamps.

Et ce fut l'affaire Caffier. Elle permet de saisir sur le vif les procédés de certains agents secrets à la solde des brigades mobiles et qui sévissent parmi les milieux anarchistes « illégalistes. »

Maurice Caffier, dit le Calaisien, naquit à Calais, où il résida plus de vingt-cinq ans et exerça — peu souvent — la profession de moyenneur tulliste. Maigre et efflanqué, le malheureux était affligé de douloureuses disgrâces physiques. Il était né avec les mâchoires soudées. Caffier garda de l'opération qui dut être pratiquée, des cicatrices apparentes. Doit-on chercher dans ces souffrances, dont les marques indélébiles le défigurèrent, la cause première de son esprit vindicatif et sombre? Quoiqu'il en fût, on vit bientôt le jeune « moyenneur » s'introduire dans les groupes anarchistes de Calais, où il reçut un fra-

ternel accueil. De prime abord, forçant sa nature sans doute, Caffier se montra bon compagnon, affable, complaisant, ingénieux et souple. Mais il allait être bientôt entraîné vers une carrière plus aventureuse. Il prit alors l'habitude de faire à la tribune des meetings l'apologie du vol, qu'il élevait à la hauteur d'un dogme anarchiste. Rien n'est plus facile que de troubler avec de semblables théories de jeunes cervelles inexpérimentées, exaspérées par le spectacle quotidien des inégalités sociales et promptes à la démoralisation.

Caffier fit quelques adeptes et en 1905, dit le *Phare de Calais*, son nom fut prononcé à propos des cambriolages qui eurent pour théâtre les hôtels particuliers de l'avenue de la Gare. Une association, « La Main Noire Calaisienne, » se serait réclamée des théories de Maurice Caffier. L'ambition de celui-ci s'enfla; il rêva de fonder à Calais une revue illégaliste. Ce dessein grandiose avorta. Et Caffier quittait en 1906 sa ville natale et ingrate — où il devait d'ailleurs revenir fréquemment et à des intervalles irréguliers. Il est mal aisé de le suivre à la trace. On le rencontre un peu partout: à Paris, aux Causeries de la rue de La Barre, où il contracte de solides amitiés; au Havre, à Lens, à Amiens, à Hénin-Liétard... Sa vie privée demeurait mystérieuse et comme il ne travaillait guère, ses ressources l'étaient plus encore. A quel moment succomba-t-il aux tentations de « la Tour Pointue » ? Impossible de l'établir exactement. Cependant, dès 1908, il faut retenir un détail significatif. Se trouvant à Lens au mois de février, il avait fait la connaissance d'un ancien libertaire, Constant Ferdinand, et l'avait accompagné à Hénin-Liétard, où il fut embauché par la Compagnie

des Forges de Dourges; il se rendait à Calais en avril avec Constant Ferdinand et organisait une réunion qui fut mouvementée. Les violences irraisonnées de Caffier avaient déjà inquiété son ami. Mais ces inquiétudes devinrent des soupçons quand Constant surprit Caffier en conférence privée avec le commissaire central de Calais. Presque aussitôt le Calaisien se rendait au Havre. Dès son arrivée, il se présenta aux groupements libertaires comme un ami de Libertad, envoyé par celui-ci au Havre, où il espérait trouver du travail. Il se disait alors infirmier. Il reçut l'hospitalité chez un des militants syndicalistes de l'endroit, M. Briollet, à qui, peu de jours après, il déclarait avoir trouvé une place à l'Hôpital Pasteur. Mais, ajoutait-il aussitôt, la place ne sera disponible que dans quelque temps. En attendant, l'infirmier Caffier fréquentait les Causeries Populaires du Havre et entrait en relations avec les frères Gandon, lamentablement conquis par la doctrine (?) illégaliste.

La police les surveillait étroitement et avait déjà opéré plusieurs perquisitions infructueuses à leur domicile, à Rouelles, près du Havre.

La venue de Caffier changea la face des choses.

Au début de juillet, la colonie illégaliste de Rouelles était arrêtée pour vols et cambriolages. Emouvant fut le désespoir de Caffier qui se chargea de toutes les démarches en faveur de ses amis emprisonnés. Ce fut Caffier qui leur procura un défenseur, en l'espèce, ce fut Me Alcide Delmont, du barreau de Paris.

Oh! le bon Caffier qu'avaient les Gandon!

Cependant, à l'audience de la Cour d'assises de Rouen, le sous-chef de la sûreté du Havre déclara,

au cours de sa déposition, qu'il savait de source sûre que les accusés se préparaient à faire sauter des coffres-forts avec de la dynamite.

Mais il se gardait bien d'ajouter que *c'était Maurice Caffier* qui avait préparé la dynamite et l'avait ensuite fait disparaître.

Ce détail joint à plusieurs autres, ne laissa pas que d'inquiéter les crédules *compagnons* du Havre.

Ils se rappelèrent comment Caffier — l'infirmier sans infirmes — s'absentait discrètement chaque jour, pendant deux ou trois heures, sous le vague prétexte de courses importantes.

Mais les preuves définitives manquaient et les soupçons s'éteignirent. Au demeurant, Caffier, quinze ou vingt jours après l'arrestation des Gandon, s'était empressé de quitter le Havre et de gagner Paris, d'abord — avec une fugue à Villeneuve-Saint-Georges où il se targua d'avoir été arrêté au cours de la manifestation sanglante — Hénin-Liétard, dans le Nord, ensuite, où précédemment il avait séjourné.

Il avait hâte de mériter une fois de plus les félicitations de la Sûreté.

La tare du système des indicateurs apparaît bien ici dans toute sa netteté. J'y insiste.

La Société proclame volontiers qu'elle a le droit, en vue de sa défense, et pour la répression nécessaire, de se servir de ces espions louches qui livrent aux bras séculiers les délinquants et les criminels authentiques.

Mais l'indicateur ne s'arrête pas là. Il excite. Il provoque au geste défendu. Il ébranle les consciences faibles. Il contribue à créer ou il crée l'acte dont il dénoncera triomphalement tous les fauteurs, sauf le plus misérable, lui-même. Qu'il éprouve des obs-

tacles; qu'il se heurte à des consciences plus fermes; qu'il ait des rancunes à satisfaire, des intérêts à sauver, il n'hésitera pas à désigner des innocents et à les accabler par des machinations redoutables et souterraines.

La Police le croit par avance ; les tribunaux écoutent la Police *a priori*, et voilà une erreur judiciaire de plus!

L'affaire des bombes de Tourcoing fut une exception à la règle générale, en ce sens qu'il se trouva un juge d'instruction pour combattre la police!

★

A son arrivée à Hénin-Liétard, Caffier trouva tout de suite de l'embauche à la Compagnie de Dourges et en peu de temps devint le commensal du commissaire de police d'Hénin-Liétard. « C'est un si bon garçon! » répond négligemment le Calaisien aux ouvriers qui lui expriment leur étonnement devant des relations aussi anormales. « Au fond, c'est un anarchiste! »

Ce commissaire-anarchiste ne dit rien qui vaille aux compagnons. Constant Ferdinand a d'ailleurs d'autres sujets de se défier de l'individu. A deux reprises, par lettres et en vain, Caffier lui a demandé de la dynamite. La première fois, pour « se défendre contre Salembier », député et maire de Calais. La seconde tentative est partie du Havre. Très probablement, Caffier essayait d'impliquer à distance Constant dans l'affaire Gandon. Enfin, au retour d'un séjour à Paris, Caffier s'est plu à couvrir de boue tous les « camarades », depuis Jean Grave jusqu'à Kropotkine, en passant par Gustave Hervé.

Constant Ferdinand a son siège fait. Il a flairé le

mouchard, le provocateur. D'accord avec Bernard et Descamps, il prévient les groupes de Paris — où Caffier est subitement reparti — d'avoir à se méfier, et rompt toutes relations avec le personnage.

Les trois compagnons devenaient dangereux. Caffier résolut de s'en défaire à tout prix, et d'une pierre, faisant deux coups, de satisfaire à la fois sa vengeance et ses chefs.

Et l'on pénètre dès lors dans une histoire rocambolesque où la police se trouve jouer un rôle à tout le moins fâcheux! Tous ces faits d'ailleurs ont été cités par l'éminent avocat Me Willm, dans la plaidoirie qu'il prononça devant le tribunal correctionnel de Reims, dans l'affaire Descamps-Guernier.

Ils sont extraits du dossier de l'instruction de l'affaire des bombes de Tourcoing.

Le 9 mai 1909, le commissaire d'Hénin-Liétard adressait au commissaire divisionnaire de la brigade mobile, un rapport contenant la déposition « d'une personne qui désire essentiellement demeurer inconnue » (sic) et dénonçant Constant, Bernard et Descamps, comme les auteurs de l'attentat du 11 avril 1908.

D'après cette déposition, Constant aurait, dans cette intention, dérobé de la dynamite à la Compagnie des Forges de Dourges, avec la complicité de Bernard; celui-ci aurait détenu la dynamite volée et participé à la fabrication de la bombe; Descamps, enfin, aurait transporté à bicyclette l'engin à Tourcoing et l'aurait fait exploser.

Le chef de la brigade mobile adopte aussitôt les conclusions du rapport qu'il joint au sien propre pour envoyer le tout au Parquet de Lille. M. Ducup de Saint-Paul, juge suppléant, commis à l'instruc-

tion, se trouvant en face de deux rapports de police basés sur une dénonciation anonyme, insiste énergiquement pour obtenir l'identité de l'auteur.

Le 15 juillet, la brigade mobile signifie au juge: « L'informateur est Maurice Caffier, demeurant 8, rue Saint-Pierre, à Calais. » Convoqué au cabinet du juge, Caffier vint, le 21 juillet, faire sa première déposition. (Cote 19 du dossier de Lille).

En réalité, M. Ducup de Saint-Paul hésitait à mettre en cause les trois *compagnons* désignés par Caffier seul et dont l'un, Descamps, se trouvait en Belgique, à une adresse inconnue.

Caffier sentit la résistance et mit en œuvre un génie vraiment infernal pour en venir à bout.

Vers la fin de juillet, Bernard voit le bon et doux Caffier qui lui propose, ainsi qu'à un autre mineur, Caron — (pendant qu'on y est!...) — et sans reprendre haleine, un vol, un cambriolage et un attentat!!!

« Il demanda à Caron, dit Bernard, de prendre l'empreinte de la serrure de la salle aux explosifs à la fosse Mulot où Caron travaille, ajoutant qu'il se chargeait ensuite de tout; il nous demanda des indications au sujet d'un château situé à Montigny, où il y avait un cambriolage à faire; il parla d'une coopérative d'épicerie et demanda ce qu'il pouvait y avoir en caisse le soir de quinzaine, disant qu'il y reviendrait en compagnie de ses amis de Paris, des Italiens, paraît-il, qui voyageaient en auto avec tout leur matériel. Nous nous refusâmes à toutes ces propositions. Caron me dit ensuite, et j'étais d'accord avec lui, que Caffier cherchait à compromettre des malheureux et ensuite à se faire payer ses indications par la police. En revenant, je questionnai Caf-

fier sur l'emploi de la dynamite qu'il voulait voler. Il me dit que c'était pour faire sauter les coffres-forts quand il ne travaillerait pas avec ses amis, car eux possédaient un chalumeau oxhydrique qui coupait l'acier. Mais, lui fis-je remarquer, c'est dangereux de manier des explosifs. Aussitôt, il sauta sur l'idée et voulut à toute force me remettre des brochures traitant de la composition de ces engins. « Je ne saurais qu'en faire, répondis-je, je ne veux pas risquer le bagne pour un chiffon de papier. » — « Mais tu pourrais en faire cadeau à des amis », insista-t-il. Je refusai catégoriquement et il s'en fut. Le 26 juillet, sachant que j'étais au tribunal civil de Calais, il vint chez moi voir ma femme. Mais celle-ci ne marcha pas. Alors il essaya d'un autre système et lui demanda coup sur coup si nous étions partisans de l'avortement, si nous n'avions jamais eu d'enfant, si elle ne s'était jamais fait avorter, etc. Ma femme lui répondit que non et il s'en alla. »

Vers la même époque, une ancienne amie de Descamps, Mme Hortense Delesalle voyait arriver chez elle, à Roubaix, un individu qui lui dit: « Vous êtes la compagne de Descamps. Je le connais très bien. C'était mon camarade. Pour le moment, je suis sans travail. Si je savais où il est, j'irais le voir pour travailler avec lui. » Sans défiance, Mme Delesalle donna à Caffier l'adresse de Descamps en Belgique. Caffier remercia chaleureusement. Puis il lui demanda si, à certaine date, Descamps n'était pas revenu à bicyclette avec un paquet. « Mais non », fit Mme Delesalle étonnée. « Alors, poursuivit Caffier, simulant une erreur, c'est le jour précédent qu'il est revenu avec un paquet! » — « Vous vous trompez, fit Mme Delesalle, de plus en plus surprise de cette

insistance. » Caffier se décidait, huit jours après, à faire une nouvelle tentative et à arracher à Mme Delesalle quelque parole compromettante, mais en vain. Car où il n'y a rien, l'indicateur perd parfois sa malice.

Quatre jours après, Mme Hortense Delesalle était appelée chez le juge d'instruction qui lui posait les mêmes questions. Elle y répondit de la même façon.

— Vous jurez avoir dit la vérité, Madame?

— Oui, je le jure.

— C'est bien étonnant. J'ai ici des renseignements tout différents de ceux que vous donnez.

La vérité était que Caffier avait engraissé son « dossier » et cherchait désespérément à étayer d'un semblant de preuves des accusations qui croulaient. Accompagné du commissaire de police d'Hénin-Liétard, il les renouvelait avec force le 4 août à l'instruction et obtenait enfin du juge l'arrestation des trois anarchistes qui demeurèrent près de trois mois en prison, grâce aux manœuvres de l'indicateur.

Lorsque les avocats, Mes Willm et Gombert, eurent connaissance du dossier, ils ne furent pas longs à se rendre compte de l'innocence de leurs clients. Les dépositions de Caffier fourmillaient de contradictions évidentes. D'autre part, les accusés réclamaient avec insistance d'être confrontés avec l'indicateur. M. Ducup de Saint-Paul y consentit aussitôt et convoqua à trois reprises Caffier, par l'intermédiaire de la police. Fort embarrassée, celle-ci prétendit ne plus connaître l'adresse de son indicateur. L'indignation des avocats ne fut égalée que par celle du juge lui-même qui, dans son honnête exaspération, traita fort durement dans son cabinet le commissaire divisionnaire de la brigade mobile. De plus

en plus soucieuse, et pestant sans doute contre l'honnêteté du juge qui n'hésitait pas à brûler l'indicateur, la brigade mobile consentit enfin, de mauvaise grâce, à retrouver Caffier et annonça que celui-ci se rendrait le 11 octobre au cabinet du juge. Le 11 octobre se passe. Caffier ne revient pas! M. Ducup de Saint-Paul était fixé. Ayant reconnu exacts les trois alibis invoqués par les accusés, il rendit en leur faveur une ordonnance de non-lieu.

Il convient de mentionner l'appui effectif, le concours énergique apporté aux avocats et... au juge intègre par les Comités de défense du Nord et de Paris. La campagne fut soutenue enfin par un journal d'avant-garde régional *Le Combat du Nord*, et à Paris, par la *Guerre Sociale*.

Jusqu'à la fin, néanmoins, Caffier espéra en le succès de son abominable cause et continua son honorable carrière. Au début d'octobre, il tentait d'entraîner un militant très connu, G. D..., dans un acte de propagande par le fait. Il lui envoyait un émissaire chargé de ce message: « J'ai des bombes et trente types décidés! Marche. Nous t'aidons! » Simple *lapsus linguæ;* il voulait dire : « Nous te coffrons! »

Sentant d'ailleurs les soupçons grandir chez les compagnons du Nord (qui n'avaient pu avoir aucun rapport avec les accusés, et les avocats demeurant liés encore par le secret de l'instruction) il payait d'audace et donnait à un de ses amis, M. Lorulot, sa photographie avec ces mots :

1er octobre 1909,

Au copin Lorulot.
Un condamné à mort, CAFFIER.

Le plus curieux, en effet, de toute cette affaire, est peut-être l'incroyable... confiance que l'indicateur avait inspirée et inspira encore, démasqué, à tout un lot de compagnons illégalistes, groupés autour de la feuille l'*Anarchie*.

Dénoncé dès le mois d'août 1909 à M. Lorulot, par un compagnon du Nord — qui n'était aucun des trois inculpés — Caffier, sans signer, s'amusait à répondre — et dans quels termes! — à son dénonciateur. Deuxième lettre de celui-ci à M. Lorulot. Pas de réponse. Troisième lettre. Et voici le *poulet* de M. Lorulot:

« 15 *septembre* 1909.

Causeries populaires,
22, *rue du Chevalier-de-La-Barre.*

Camarade,

« *Ce n'est en effet pas moi qui ai répondu à ta première lettre. Aussi je tiens à t'accuser réception de la seconde et à te dire que si je n'y ai pas répondu, c'est simplement que je ne me trouve pas dans les conditions voulues pour apprécier logiquement tes agissements au sujet desquels Caffier m'a d'ailleurs donné des explications.*

Bien à toi et aux camarades.

ANDRÉ LORULOT. »

Sans commentaires...

Convoqué par le Comité de Défense Sociale de Paris, Caffier s'y rendait à la fin d'octobre; impudemment et d'un ton brusque, parfois ironique, avec une froideur composée, il niait tout et se retirait sur ces mots : « Faites venir ceux qui m'accusent, je reviendrai dans cinq jours. »

La Trinité se passe, Caffier ne revient plus.

Prévenu sans doute par ses bons amis de ce qui se passait dans le cabinet de M. Ducup de Saint-Paul, Caffier plongea brusquement dans les eaux sales de la Secrète.

Le *Matin*, la *Guerre Sociale* le brûlèrent en effigie et le *Combat du Nord* se chargea de publier ce curieux placard :

1er MOUCHARD DÉMASQUÉ

Le Comité de Défense de la Région du Nord porte à la connaissance de tous les Révolutionnaires du Monde entier, *ainsi qu'à tous les travailleurs que le sieur* CAFFIER *Maurice, âgé de trente ans environ, se disant ex-étudiant et de temps à autre ouvrier mineur, est un agent provocateur. C'est sur ses* dénonciations *que les trois camarades anarchistes Jules Bernard, Jean Descamps et Ferdinand Constant ont été arrêtés, malgré leur innocence, comme étant les auteurs de l'attentat à la dynamite qui fut perpétré contre le commissariat de police du* 3e *arrondissement de Tourcoing, le* 11 *avril* 1908.

Nous savons de source sûre qu'il s'est trouvé au palais de justice de Lille le 4 *août* 1909, *jour de l'arrestation des camarades cités plus haut, en compagnie d'*agents de la brigade mobile *et qu'il se fit* DÉNONCIATEUR *auprès du parquet de Lille.*

SIGNALEMENT: 30 *ans environ, taille au-dessus de la moyenne, cheveux châtain clair, moustache blonde, cicatrice dans le cou, menton renfoncé, figure petite assez mince.*

Ce triste individu, se disant révolutionnaire, se

*faufile dans les milieux et sert d'*indicateur *à la police de la* brigade mobile.

Le Comité de Défense de la région du Nord.

P.-S. — *Nous prions tous les journaux révolutionnaires du monde entier d'en faire la reproduction.*

Avis. — *Nous invitons les camarades de la Fédération et autres, de se tenir sur leurs gardes. Une bande de mouchards infeste la région, plusieurs sont connus, à Lens nous avons l'œil sur quelques-uns d'entre eux, que nous sommes décidés à châtier s'ils continuent à baver plus longtemps sur le compte de nos camarades.*

Surtout, ne répondre à aucune question, posée par qui que ce soit, et touchant la vie des militants révolutionnaires.

A BON ENTENDEUR, SALUT !

« Si après de pareilles découvertes, écrivait encore le *Combat du Nord,* il existe encore des individus qui se prêtendent révolutionnaires pour défendre un être aussi abject, prenez garde, car pour lutter contre la révolution, pour le gouvernement, tous les moyens sont bons.

Méfiez-vous de ceux qui se font encore les défenseurs de Caffier, car ils sont légion, ceux qui émargent aux fonds secrets. »

Et comme par hasard Maurice Vandamme, dit Mauricius, se répandait dans le même temps à travers les salles de rédaction nationalistes, Maurice Vandammme dit Mauricius, de la feuille l'*Anarchie,* allait porter avec de savantes lamentations, d'ingénieuses récriminations, la défense de son « copin » Maurice Caffier à la *Presse,* à la *Patrie,* à la *Libre Parole.*

M. Mauricius — que nous retrouverons plus loin — affirmait que le bon Caffier « venait souvent au journal l'*Anarchie,* rue du Chevalier-de-La-Barre, qu'il rendait des services au parti (*sic*), etc., etc. » Et M. Mauricius d'ajouter: « Caffier a disparu de la circulation; personne ne sait où il est. Mais je sais — moi — que Caffier avait des raisons plausibles — sur lesquelles on me permettra de ne pas insister — pour disparaître en toute hâte d'une région qui devenait dangereuse pour lui. »

Cette ineffable explication de la fuite de Caffier, destinée à donner le change à l'honnête reporter de la *Libre Parole,* ce dernier l'accueillait sans un haut-le-corps et semblait la trouver toute simple: un indicateur, Caffier! mais non, Monsieur, pas du tout, un honnête « cambrioleur », dont je connais, moi, l'honnête Mauricius, les raisons plausibles!

Tant il est vrai que pour certaines gens, tous les arguments sont bons. Caffier, indicateur, défendu par la *Libre Parole,* sur la *parole* de Mauricius! Quel symbole! quelle leçon! quelle misère!

M. Paul Mathiez, dans la *Patrie,* riait, lui, à gorge déployée, devant l'écœurante histoire. Rien de si risible en effet, que sur la dénonciation mensongère d'un bandit dans la mêlée, trois malheureux innocents aient été trois mois en prison, sentant peser sur eux la menace du couperet ou du bagne! Les catholiques du *Journal de Roubaix* étaient plus sérieux et, avec impartialité, s'inclinant devant les faits, proclamaient l'innocence des trois inculpés et dénonçaient l'ignominie de l'indicateur.

J'ai dédié cette étude aux âmes droites et probes de tous les partis. Il en est, on le voit en effet, partout dans la mêlée sociale.

★

Avec le bout du nez de Mauricius, l'affaire Caffier est un prologue à l'affaire des Bandits Tragiques. Caffier ne dénonçait pas toujours. Il est probable qu'ayant participé à des actes illégalistes, en ayant profité lui-même, il jouait sur le velours et se refusait à les dévoiler dans un double intérêt : comme complice rétribué et pour mieux donner le change aux compagnons.

Mais de ces faits lamentables, ne se dégageait-il pas une leçon d'ordre général? Comment les autorités ne voyaient-elles pas la responsabilité lourde qu'elles encouraient en se servant d'agents louches, engagés dans d'exécrables complicités, mentant impunément et entraînant la justice à de criantes iniquités?

Et, d'autre part, comment les malheureuses victimes des théories empoisonnées de l'illégalisme ne comprenaient-elles pas, après l'affaire Caffier, le rôle des misérables soudoyés qui les entraînaient à l'abîme?

On commence par la fausse monnaie, on continue par le cambriolage, on finit par l'assassinat.

Combien ont été perdus, condamnés au bagne; si certains ont pu « s'en tirer » avec quelques mois de prison, et si d'autres sont devenus des *honnêtes gens*, parvenus de basse finance, écrivains de pacotille, bourgeois révolutionnaires — après avoir échappé, par leur habileté, au sort de leurs complices — parfois de leurs exploités!

5.

Le Dissolvant : Marceau Rimbaut.

Ce fut en 1908 que se précisa sur la toile révolutionnaire la silhouette de Marceau Rimbaut. C'était un enfant, dix-neuf ans à peine. Mais il n'avait ni les grands yeux bleus ni les cheveux blonds du Petit Turco de Paul Déroulède. Sa précocité intellectuelle frappait au premier abord, sans attirer la sympathie. Il soulevait un indéfinissable malaise. A tout instant, des ricanements stridents impressionnaient comme des cris de hyène. Quelle était sa profession? Il se disait comptable et vivait avec ses jeunes frères qu'il semblait aimer et protéger d'une tendresse quasi-paternelle. Ce sentiment devait être sincère. Il ne s'imite guère. Et devant lui, on oubliait la fâcheuse sensation produite par de perpétuels sarcasmes.

L'existence publique de Rimbaut est plus facile à retracer.

Après avoir fréquenté aux Causeries populaires de la rue de La Barre, sorte de phalanstère individualiste et collaboré à l'*Anarchie,* Rimbaut se lança dans la propagande orale. Son activité était réelle et abondante. Il avait fondé le groupe des « Précurseurs de Gargan-Livry » : il était une des lumières du Groupe anarchiste du XVe. Il multipliait conférences et causeries, et parlait à peu près partout. On relève son nom dans vingt-cinq annonces de confé-

rences parues dans la *Guerre Sociale* au cours des mois d'avril, mai et juin 1908. La parole aigre et sarcastique de Rimbaut ne semblait plus connaître de digues.

Cet adolescent impérieux, sardonique et tranchant avait pris à cœur d'être le centre de ralliement des groupes anarchistes dispersés, et il réussissait à fonder la Fédération anarchiste, dont il était nommé secrétaire. Quelques semaines après avait lieu la manifestation de Villeneuve-Saint-Georges.

J'exposerai plus loin les incidents auxquels fut mêlé le jeune secrétaire.

Arrêté près du carrefour des Lions, à Villeneuve, Rimbaut fut envoyé à la prison de Corbeil. Il demanda d'abord à Me Jacques Bonzon de le défendre. Puis, se ravisa et n'eut pas d'avocat apparent.

L'affaire de Rimbaut semblait mal s'engager.

A l'intense surprise des révolutionnaires, alors qu'on arrêtait les membres de la C. G. T. et quelques manifestants pris au hasard, et qu'on laissait peser sur tous, les plus graves inculpations, Rimbaut était hâtivement traduit devant le Tribunal correctionnel et n'était condamné qu'à quinze jours de prison pour outrages à l'armée. Il sortait alors de prison, et du coup, son rôle devient de premier plan.

Il se prodigue dans toutes les réunions. Il apparaît dans tous les meetings de protestation. Mais à la colère des « compagnons » c'est pour développer un thème singulièrement perfide et à double tranchant.

D'une part, il désigne les anarchistes aux foudres du pouvoir: « *Oui, camarades, nous et nous seuls, les*

anarchistes, nous avons tout fait à Villeneuve-Saint-Georges. »

Et de l'autre il essaie de déshonorer, tout en les dénonçant, les secrétaires des syndicats et des fédérations: « *Camarades, ce sont les gens de la C. G. T. qui ont voulu, préparé, organisé l'émeute, et au dernier moment, ils se sont cachés comme des lâches, comme des pleutres !* »

Les milieux révolutionnaires s'émeuvent. Au meeting du Libre Echange, Rimbaut trouve pour lui répondre avec une émotion indignée, Luquet, secrétaire par intérim de la C. G. T. L'*Eclair* et la *Petite République* du 30 août, ayant cité les propos si troublants, si tendancieux de Rimbaut, la *Guerre Sociale* publia, le 2 septembre, une mise au point :

« *Il y a quelques jours, un meeting s'est tenu à la salle du Libre Echange pour protester contre les arrestations des militants de la C. G. T. A ce meeting, le camarade Marceau Rimbaut s'est fort maladroitement livré à de révoltantes attaques contre nos camarades de la Confédération. On eut le triste spectacle d'un libertaire se répandant en paroles amères et discourtoises contre des hommes sur qui la réaction bourgeoise s'est tout entière abattue. Samedi, aux Sociétés Savantes, la chose s'est renouvelée. Nous n'aurions pas parlé de ces incidents, laissant à Marceau Rimbaut la responsabilité d'une telle attitude, si le camarade n'était le secrétaire de la Fédération anarchiste.*

« *Au nom d'un certain nombre d'adhérents à la Fédération qui nous ont demandé de les dégager, et au nom des lecteurs de la* Guerre Sociale, *nous déclarons que Rimbaut, dans ses attaques inconsidérées et intempestives, n'a engagé que lui et que l'unanimité*

des libertaires est avec la C. G. T. contre les fripouilles du pouvoir. »

Marceau Rimbaut se sent touché. Il répond le 9 septembre par ces *explications* dont on saisit l'extrême embarras:

« *En présence des bruits ridicules qui courent au sujet de mon intervention à la salle du Libre Echange, je crois opportun de protester contre ces racontars. J'affirme que je place au-dessus de toutes suspicions l'attitude des membres de la C. G. T. devant le Parquet de Corbeil. Je n'ai d'autre part aucunement mis en cause les camarades. Une seule personne a été citée par moi à cette réunion, c'est le citoyen Tabard, et voici à quel propos.*

« *Dans* la Patrie *du 19 août, on pouvait lire les singulières déclarations faites par lui à un rédacteur de ce journal: « Nous étions venus avec les meilleures intentions du monde, pourquoi faut-il que la foule et parmi elle des gens payés par je ne sais qui, aient provoqué des collisions ? » J'ai simplement fait remarquer qu'un tel langage constituait une lâcheté. Ces paroles ont déchaîné un tumulte dans la salle et des camarades ont pu croire qu'elles s'adressaient aux camarades emprisonnés. Ceci est une erreur et en aucun cas je n'ai mis en cause le camarade Yvetot et ses co-détenus ; aucune attaque personnelle, aucune injure n'ont été formulées par moi contre les membres du Comité Confédéral. Il n'y a eu tout simplement qu'un* LÉGER MALENTENDU *entre les organisateurs du meeting et les orateurs de la C. G. T.* »

Peu de jours après ce « léger malentendu », d'ail-

leurs, le jeune Marceau quittait Paris pour se rendre en Algérie, accomplir, loin des « camarades » son temps de service militaire.

Et tout, alors, se découvrit.

★

Pendant sa courte détention à Corbeil, le bouillant anarchiste avait commis la grave imprudence d'adresser à M. Guichard, chef de la brigade chargée de la surveillance des anarchistes, un petit bleu ainsi conçu: « *Je suis arrêté, venez me défendre* ». Cette missive révélatrice, et nous voguons en plein roman, plus vrai — et tout ici est vrai — que vraisemblable — fut aperçue et lue au passage, par un « habitant » de la prison qui, un peu plus tard, prévint M. Yvetot, secrétaire de la C. G. T., alors détenu dans le même bâtiment. Certaines raisons que l'on devine empêchèrent les révolutionnaires d'agir aussitôt. Mais dès qu'ils eurent la certitude de ne pas nuire à l'indiscret bénévole, ils écrivirent à Rimbaut dans des termes qui demeuraient volontairement dans la généralité : « *On t'accuse d'être un mouchard.* »

La réponse de Rimbaut, qui ne se doutait alors de rien, fut empreinte d'une grande indignation haineuse, verbeuse, et d'ailleurs des plus vagues. Un membre d'un comité révolutionnaire se chargea de mettre les points sur les *i* et de placer Rimbaut en face du document révélateur.

Le courrier suivant de Constantine apporta l'aveu officiel de Rimbaut. Il n'est pas sans intérêt de donner des extraits de cette correspondance qui témoigne d'une suprême... habileté.

« *Constantine, 5 décembre* 1908.

« *Camarade,*

... « *Il est exact que j'ai adressé de la prison de Corbeil un bleu à Guichard, et voici à quel propos. Partant de chez moi le matin, il m'est arrivé fort fréquemment de me rencontrer avec lui sur la plateforme du tramway et ainsi j'ai eu l'occasion d'échanger avec lui quelques brèves paroles. Au reste, je n'avais nullement à me plaindre de sa courtoisie, car j'avais déjà subi un interrogatoire, il y a quelques années, au sujet des affaires antimilitaristes. Nous échangions un salut, et ces rencontres fortuites étaient assez fréquentes, en raison qu'il habite le même quartier que moi. Quand je me vis arrêté, pour un délit des plus insignifiants, mais qui, en raison de l'agitation faite et de mon caractère social* (sic) *pouvait me conduire tout droit dans les bataillons d'Afrique, selon la nature de la condamnation, je fus pris de panique et je ne sais qu'elle idée j'eus de réclamer l'assistance de M. Guichard. Et c'est tout !* »

Ce charmant « Et c'est tout » est à lui seul un poème. Il est bien probable que, le lisant, M. le substitut Bloch-Larroque, qui était alors à Corbeil, ne saurait réprimer un sourire amusé.

La correspondance continue cependant entre Paris et Constantine.

Le 14 décembre, Rimbaut pousse un soupir de « regret » et esquisse une contrition imparfaite:

« *Je vois, hélas, bien trop tard, la lourde bêtise pour ne pas dire davantage, que je fis dans un moment de folie en adressant ce bleu à Guichard. Chacun de nous est faillible et il ne faudrait pourtant*

pas que l'on puisse déduire de ce geste stupéfiant, que je suis apparenté à cette odieuse catégorie qui opère si lâchement contre nous. »

Le 6 janvier, Rimbaut essaie d'attendrir en parlant de son cher petit frère, puis, ne pouvant résister à son tempérament, il invective les syndicalistes, les « hommes de paille » de la C. G. T. et son correspondant lui-même.

Enfin, le 22 janvier, en réponse à une mise en demeure catégorique, Rimbaut paie d'audace, « le fait à l'ironie » tout en déclarant qu'il renonce complètement à la lutte sociale:

« *Je ne distingue pas bien l'intérêt que présente la publication de mes lettres, que je qualifie d'intempestive. Si c'était par une crainte future que je pénètre à nouveau dans la lutte active, je comprendrais que vous tentiez de toutes vos forces d'empêcher cette nouvelle entrée dans la bataille, mais telle n'est pas mon intention et j'aspire à vivre désormais en dehors de la mêlée sociale, loin du bruit, du tapage assourdissants...*

J'ai hâte de connaître ces véhémentes et vengeresses révélations. N'oublie pas de faire mettre une immense manchette en tête du canard qui offrira à ses lecteurs la primeur de ce roman-feuilleton. »

★

Roman-feuilleton, oui, mais vécu.

Sans le petit bleu à M. Guichard, Rimbaut eût pu devenir singulièrement dangereux. Intelligent, il n'eût sans doute pas provoqué follement, mais semant les haines, les soupçons, servant les mesquines

ambitions, et utilisant les néfastes jalousies, calomniant et diffamant, il eût profondément divisé. Agent dissolvant, il eût été précieux à son protecteur. Le maître des dieux, le Hasard, en a disposé différemment. Rimbaut a disparu de la scène où son « *caractère social* » exposait les révolutionnaires à tant de périls. D'autres, sans doute l'ont remplacé!

Ses frères déclarèrent à l'époque qu'ils avaient soupçonné le rôle de Marceau, en le voyant disposer de sommes mensuelles dont la source leur échappait. Ils ajoutèrent qu'ils s'étaient refusés à revoir leur frère.

M. Louis Rimbaut, frère de Marceau, fut impliqué dans l'affaire des bandits de la rue Ordener. Il s'est défendu d'être complice. Il tombait bientôt dans des crises de folie, et fut paraît-il enfermé dans un hospice. Il avait lui-même, si j'en crois les journaux du temps, déclaré à M. Gilbert, juge d'instruction, qu'il était tenu en suspicion par ses camarades anarchistes. Je ne connais rien personnellement qui puisse étayer ou infirmer ces soupçons. Un ancien zouave, qui connut Marceau à Constantine, m'a dit que le père des Rimbaut avait longtemps appartenu à la police, et était fort connu de M. Lépine.

Est-ce vrai?

DEUXIÈME PARTIE

L'INTRIGUE FLORENTINE
DE
VILLENEUVE-S^{T}-GEORGES

« Que le Prince doit entretenir les séditions et les dissensions parmi ses sujets pour le bien de son Etat. »

(MACHIAVEL.)

1.

Le Travail et le Pouvoir en 1908.

L'année 1908 fut dure à la classe ouvrière de France. Avec la grève des carriers de Seine-et-Oise, se déroulèrent pendant des mois les incidents amers, troubles ou cruels dont le point culminant s'appelle Villeneuve-Saint-Georges.

Aujourd'hui, en se retournant vers le passé, il semble qu'on aperçoive encore les écumes qui se forment au-dessus des naufrages...

« *Le Gouvernement, disait Jaurès à la Chambre, a creusé entre les deux partis de gauche le fossé le plus large et le plus profond.* »

« *Draveil, écrivait M. Amédée Dunois, est un monument plus considérable dans le développement de la société bourgeoise que n'avait été Fourmies.* »

Il y eut ici comme une coupure de précipice entre l'ouvrier et la démocratie. Nul sans doute n'y gagna!

Mais comment expliquer que jamais ne fut publié le récit complet, exact, *historique*, d'événements politiques et sociaux dont l'envergure était si redoutable?

Quelques reportages enfiévrés, des articles et des manifestes rédigés dans la hâte de la bataille, çà et là, des fragments de récits, des textes épars. C'est tout.

Villeneuve-St-Georges demeure une date symbolique. Les jeunes révolutionnaires savent en bref que le nom porte du sang. A peine se doutent-ils de la tache de boue.

Et des deux côtés de la barricade du petit village de l'Ile de France, les gens passent affairés sans vouloir évoquer devant le pays l'affaire toute nue, toute sale.

Il semble que pour des raisons opposées, certes, mais de force égale, les mains antagonistes se soient rencontrées comme elles ramassaient du silence, comme elles étalaient de la nuit.

Pourtant, au cours de treize années, des éclairs ont lui et certains aveux ont été balbutiés. Quand tout sera-t-il jeté au jour ?

Strictement enfermé dans mon sujet, en compagnie de souvenirs et de textes, j'essaierai de grouper des précisions autour du nom tragique.

★

1908. M. Clemenceau est au pouvoir depuis deux ans. Son œuvre de destruction est en marche. Une crise de haine personnelle l'a jeté contre le Socialisme défendu par Jaurès.

Du dépit, une vanité blessée dans les conflits des mineurs du Nord, un poing rageur renvoyant le chapeau de l'oreille gauche à l'oreille droite, et voici M. Clemenceau en face de l'organisation confédérale.

J'entends — et je comprends — le thème socialiste, la thèse du travail: jusqu'à la Révolution, lutte des classes, inévitable, dans l'Etat.

Mais la lutte ne s'établit pas sur un plan toujours

égal à lui-même. La vie sociale est complexe. Le mouvement politique oscille. Les faits persistent. Mais les hommes ont une valeur de fait. On combat avec plus ou moins d'âpreté, d'intelligence. Les méthodes varient, on les change, on les reprend, on les adapte. Des tempéraments se heurtent. Les individus existent dans le choc des masses.

Comment M. Clemenceau — et selon quelle école — vint-il engager son épée contre le fer du travail?

★

Le Travail possédait enfin, bien en propre, son instrument de combat, son fer, rudement et douloureusement forgé, la Confédération Générale — la C. G. T.

Il faudrait citer en entier les déclarations de Jaurès à la tribune du Parlement, les 12 et 13 juin 1906, lorsqu'il rendait à la fois justice à la victoire républicaine et honneur à la robuste indépendance syndicale.

« *Radicaux et socialistes ont été unis contre les partis du passé, et ils se retrouveront unis toutes les fois que ces partis du passé tenteront ou de renverser la République ou de mettre la main sur elle. Mais... ils réservaient hautement, pour l'honneur des uns et des autres la pleine liberté de leur pensée et de leur action.* »

Et l'orateur du socialisme, reprochant au gouvernement de pratiquer la politique du « refoulement » de la classe ouvrière, montrait la Confédération Générale du Travail en action, organisant le mouvement d'ensemble des travailleurs.

« *Ce qu'il y a d'admirable, c'est l'effort des ouvriers pour constituer, par la Fédération de tous leurs syndicats, une grande force autonome, c'est de constituer vraiment la classe ouvrière, non pas à l'état de dispersion, de morcellement, de compartiments syndicaux, impénétrables les uns aux autres, mais en même temps que l'autonomie de chaque syndicat est respectée, le groupement, l'union, la cohésion de tous ceux qui travaillent.* »

Jaurès évoquait alors, par larges touches, le dévouement de la classe ouvrière à la République, même bourgeoise; il disait comment jamais depuis 34 ans elle n'avait, même par imprudence, fait le jeu de la réaction.

Et en deux mots, il résumait les procédés de combat du gouvernement : *l'artifice et la violence* (1).

Artifice et violence. Jeux de police, coups du complot, question de force, les chassepots font merveille.

★

La Confédération, déjouant la ruse, évitant le prétexte à la violence, avait poursuivi sa marche et sa tâche.

Les grands journaux de droite hurlaient à ses trousses. L'*Echo de Paris* aboyait à la Révolution qui

---

(1) Au cours de sa démonstration, Jaurès prophétisait la révolution russe: « A l'autre bout de l'Europe, il y a la première assemblée nationale du peuple russe, qui étudie le moyen de donner la terre aux paysans par de vastes expropriations. Les partis dirigeants proposent une expropriation avec indemnité. Messieurs, il ne dépend pas d'eux de lier l'avenir à cette formule: elle se réalisera si la liberté s'établit là-bas par évolution légale; si les résistances aveugles du pouvoir déterminaient des soulèvements, c'est probablement sous d'autres formes que se fera l'expropriation. »

vient. La C. G. T. négligeait la meute et la caravane passait.

En 1907, M. Clemenceau tentait d'interdire à la C. G. T. toute action débordant du corporatisme le plus étroit. MM. Viviani et Briand se refusaient, selon le mot de M. Bailby « *à signer l'apostasie que leur proposait le président du Conseil.* »

La C. G. T. s'affermissait, s'imposait, s'accroissait. Beau côté de la médaille. Il y avait un revers. En dépit de cette force, et en raison même de sa cause: l'indépendance, la situation confédérale était pleine de périls.

Au sein du Parti socialiste, une véritable conspiration tendait à s'emparer de l'organisation syndicale. Il n'était pas que Jaurès dans le Parti. De vieilles rancunes, de solides conceptions doctrinales, des intérêts électoraux dressaient des pièges à l'indépendance du Travail. Au Congrès d'Amiens, la parole claire, prudente et forte de Merrheim, la coalition des éléments blanquistes et anarchistes emportaient le vote des fédérations et assuraient le triomphe de la Charte syndicale.

Tout danger n'était pas écarté. Tout du long de l'année qui suivit le congrès d'Amiens, d'obscures intrigues se nouèrent autour et au sein même de la Confédération. Desplanques signalait en avril 1908 « *l'action lente et calculée des politiciens socialistes dans les syndicats.* » Il faisait allusion au « noyautage » avant la lettre :

« *Un état de malaise règne dont la propagande et l'agitation pâtissent. Aujourd'hui, il y a entre certains militants de la haine et elle est l'œuvre des politiciens néo-marxistes.* »

A côté des néo-marxistes, politiciens ou doctrinaires, et pour des fins infiniment moins nettes, se glissaient les « corporatistes », les « neutralistes », qui par des procédés de polémique assez basse, essayaient d'orienter la Confédération vers l'enlisement et la coopération gouvernementale, plus ou moins masquée. Il en était même qui allaient jusqu'à soulever de petites vagues de boue, calomnies mesquines, fétides, qui désorganisent, paralysent et empoisonnent les plus alertes et les plus purs mouvements.

Pour être complet, il faudrait indiquer l'attitude de deux éléments de la lutte révolutionnaire alors engagée: les anarchistes et les hervéistes.

Les anarchistes, à vrai dire, s'ils ne se trouvaient pas d'accord sur le fameux axiome: « *Le syndicalisme se suffit à lui-même* », se retrouvaient tous unis pour défendre le syndicalisme indépendant, autonome. Il n'est pour s'en convaincre, que de relire dans la brochure de M. Dunois sur le Congrès d'Amsterdam, les discours de MM. Monatte et Malatesta ainsi que les ordres du jour présentés au Congrès par les représentants des diverses tendances anarchistes (1).

---

(1) Dans un remarquable discours, M. Pierre Monatte se déclarait hostile à toute idée d'entente entre le syndicat et le parti socialiste. Il s'élevait contre les syndicats d'opinion, dont il montrait le rôle néfaste en Russie et en Allemagne. Il affirmait que l'autonomie faisait la force du syndicat. Le syndicat ne peut et ne doit être qu'ouvrier. Les ouvriers assujettis à la loi du salariat ont des intérêts identiques. Le syndicat est un moyen nécessaire et suffisant de révolution sociale.

Répondant à M. Monatte, M. Malatesta s'opposait à des syndicats rouges, appelant la création de syndicats jaunes. Il voyait dans le syndicat un moyen, le meilleur, mais non un but. Il dénonçait l'impuissance de la grève générale et affirmait

Quant aux « hervéistes », leurs rapports avec la Confédération étaient assez tendus. M. Dunois avait signalé d'une expression très juste, les « beaux cris de passion révolutionnaire » de Gustave Hervé. Mais ce n'était mystère pour personne, dans les milieux syndicalistes, que le Comité confédéral éprouvait peu de sympathies pour la *Guerre Sociale*, sa démagogie verbale, son *maximalisme* intempestif et ses tendances blanquistes à la propagande clandestine. Lorsqu'en 1905, l'Association Internationale Antimilitariste avait édité l'affiche rouge rédigée par Victor Méric, un certain nombre — non des moindres — de membres du Comité confédéral avaient joint leur signature à celles de Gustave Hervé et d'Urbain Gohier.

Ils avaient obéi à un élan généreux, en dehors de

---

que la société n'était pas aussi riche qu'on le croyait, il déclarait que « ce n'est donc pas tant à cesser le travail qu'il faut inciter les ouvriers, mais bien plutôt à le continuer pour leur propre compte ». Le syndicalisme, même s'il se corse de l'épithète bien inutile de révolutionnaire, n'est et ne sera jamais qu'un mouvement légalitaire et conservateur, sans autre but accessible — et encore — que l'amélioration des conditions de travail. Il le répète cependant: il faut que les anarchistes aillent dans les unions ouvrières.

M. Pierre Monatte répliquait à Malatesta en plaisantant l'insurrection armée et la prétention de faire la révolution au moule de quarante-huit.

Dans les « motions » du Congrès, se trouve unanimement reproduit le conseil d'entrer dans les syndicats et de les soutenir. La motion Friedberg, qui réunit le plus grand nombre de voix, précise d'ailleurs la pensée des anarchistes sur le syndicalisme: « La lutte des classes et l'émancipation du prolétariat ne sont pas identiques avec les idées et les aspirations de l'anarchisme qui tend — par dessus les organisations immédiates des classes — à la délivrance économique et morale de la personnalité humaine, à un milieu exempt d'autorité, et non pas à un pouvoir nouveau, celui de la majorité sur la minorité. »

toute question de « boutique », de réclame, de cabotinage intéressé. Ils avaient payé de leur personne, de leur liberté, un acte d'où, seul résultat positif, devait jaillir un journal à deux sous, dirigé par un général Girouette.

Au contact de cette personnalité à l'évent, aux accents criards de cette trompette agitée, beaucoup avaient eu le sourire des désabusés. Ils s'étaient repris; sans rien abandonner de leurs idées, ils avaient quitté le milieu tapageur, mis en défiance désormais, et surveillant de loin les manifestations du socialisme insurrectionnel qui devait choir dans les reniements effrontés de la *Victoire.*

★

Forcée de se garder ainsi de tous côtés, naviguant entre les récifs, la C. G. T., en 1908, prenait une allure imposante. Elle entrait dans la grande course sociale. Vers elle se portaient à la fois les regards des exploités et les menaces de la politique.

Il n'était pas encore question du couteau dans les dents. Le sabre ou le pistolet de Zinoview n'avait pas fait son apparition.

Mais la bourgeoisie conservatrice, rapace et entêtée se dévorait d'ennui devant un fait autrement grave que le spectre rouge: l'union de tous les prolétaires énergiques et clairvoyants.

Cependant qu'un demeurant de pudeur tremblait encore sur les lèvres radicales et que la voix de Jaurès parvenait à peine à ranimer, fugitives, quelques lueurs du Bloc de gauche, se mourant dans le clemencisme.

★

« *Que le prince doit entretenir les séditions et les dissensions parmi ses sujets pour le bien de son Etat* » expose un des chapitres de Machiavel.

Brouiller le peuple avec le peuple, égarer une République en transe de démocratie à travers les chemins compliqués, étroits, incertains et louches d'une monarchie désuète, écarter du travailleur montant vers la juste possession de ce qu'il produit, les sympathies de l'opinion, organiser avec une science machiavélique la succession de petites révoltes prématurées et vaines que des fusils et des sabres jetteront à la fosse, triompher de la balbutiante résistance des derniers libéraux en faisant surgir quelques îlotes de basse et haute police, se tailler un succès au Parlement avec des mouchards, de l'armée, de la prison, du sang et sept ou huit cadavres à l'égout, créer la sédition pour le bien de l'Etat, telle fut la politique renouvelée du passé florentin, qui dirigea les « opérations de Villeneuve-Saint-Georges. »

« Après avoir abandonné une à une toutes les idées qui les ont portés au pouvoir, dit M. Clemenceau, dans la *Mêlée Sociale,* où trouveraient-ils un refuge sinon dans les procédés de gouvernement de la monarchie ? »

La Mêlée Sociale!

A l'instant où M. Clemenceau s'occupe de Villeneuve-Saint-Georges, la pratique des agents provocateurs — bandits dans la mêlée — prend un relief et un poids qui en transforment le caractère.

Il ne s'agit plus ici d'affaires et d'erreurs de police. Un système politique est né sous la Troisième Répu-

blique qui s'inspire, sous une forme et pour des besoins nouveaux, de l'ancienne pensée, si profondément analysée par Balzac, lorsqu'il se penchait sur Catherine de Médicis. Chiverni était en apparence l'âme damnée du cardinal de Lorraine. En réalité, le confident secret de Catherine. Birague encourageait les Guise dans leurs entreprises, mais il les espionnait pour le compte de Catherine.

«*Dans cette époque curieuse, le double rôle de quelques hommes politiques était connu des deux partis qui les employaient et ils étaient comme des cartes dans les mains des joueurs. La partie se gagnait par le plus fin.* »

La vieille femme couronnée du XVIe siècle, qui félicitait son fils Charles d'avoir créé la police et mis partout des yeux et des oreilles, ne parvint pas à faire mentir les destins. En les retardant, elle ajouta du sang. Et quelle boue ! Le vieillard ganté de gris perle qui mit sa main dans celle de Métivier cueillit-il lauriers de meilleur aloi, fruits moins gâtés ?.....

J'écris ces lignes à l'heure où le Congrès de Tours s'achève. A peine s'est éteint l'écho de la voix étranglée de Sembat: « J'ai peur, atrocement peur! »

Songez que l'histoire de Villeneuve-Saint-Georges, que j'aborde et que Sembat connaît bien, a dominé les dernières années de la guerre et qu'elle pèse, comme un avertissement et une menace sur demain...

2.

La Grève de Draveil.

Le 2 mai 1908, les terrassiers et débardeurs des sablières de Draveil-Vigneux et Villeneuve-le-Roi se mettaient en grève. Leurs revendications d'ordre strictement économique, comprenaient une augmentation de salaire (0 fr. 70 de l'heure au lieu de 0 fr. 50), la suppression du travail à la tâche, la journée de dix heures et des mesures d'hygiène élémentaires.

Grève économique, grève pacifique, s'étendant sur un front de « *30 kilomètres de long sur 5 de large, des deux côtés de la Seine.* » (1) Des forces de police extrêmement réduites suffisent à assurer l'ordre. Jusqu'au 23 mai, le calme est parfait. Le mouvement se déroule selon la norme: constitution du comité de grève, pourparlers avec le patronat, refus du patronat, réunions des grévistes, organisation des soupes communistes, etc.

Le 23 mai, les patrons envisagent la reprise du travail. Emotion naturelle et traditionnelle des grévistes. Légers incidents, sans importance notable. Le 31 mai, les patrons sont sur le point de céder et le conflit va cesser. Alors, à la onzième heure, se produisent d'étranges manœuvres. Un mot d'ordre

(1) Discours de M. Clemenceau, président du Conseil, à la Chambre, 11 juin 1908.

mystérieux est donné: briser la grève, en la prolongeant à tout prix. Brusquement, les négociations sont rompues.

Mais les grévistes s'obstinent dans la légalité. « Le 1er juin, une délégation d'ouvriers se présente aux sablières de la Seine. Dans les termes les plus courtois, elle demande aux patrons une nouvelle entrevue pour reprendre les pourparlers. Les délégués remettent même aux patrons une demande d'audience. Et le 2 juin, la délégation se rend de bonne heure à Paris, boulevard Henri-IV, continuant courtoisement et correctement les pourparlers avec les patrons. » (Discours de M. Dalimier.)

Jusqu'ici la grève ne passionne donc pas l'opinion — j'entends l'opinion ouvrière, la presse syndicaliste et socialiste. *La Guerre sociale*, l'*Humanité* mentionnent à peine les faits divers d'un mouvement, dont l'intérêt est purement corporatif et local. C'est à ce titre seul qu'il figure dans les colonnes de la *Voix du Peuple*. Nulle part, le moindre appel au désordre, au sabotage. Il n'est pas question de révolution sociale. C'est une grève qui passe dans la mêlée. Rien ne peut laisser prévoir ce qui va surgir.

★

Les terrassiers en grève avaient coutume de se réunir dans la salle Ranque, à Vigneux, près de Draveil. Ils étaient là, le 2 juin, vers trois heures de l'après-midi, attendant le retour de leurs délégués.

Assurés d'être chez eux, entre eux, certains de la paix comme ils la goûtaient, de causer et de se délasser avec abandon. Plusieurs avaient amené leur

famille, et des enfants jouaient à travers les rangs pressés des grévistes.

L'heure n'avait pas d'alarmes.

Dans les conflits du travail, que de scènes ainsi, vives, animées, dans la bonne humeur familiale!

Quoi, des Terrassiers en grève et pacifiques? La Terrasse, élément pittoresque, rude et généreux du Monde du Travail a sa légende. Pour beaucoup, le Terrassier n'existe pas sans la chaussette à clous et la machine à bosseler. L'image est d'Epinal, mais trop grosse. Un grand et noble artiste, trop vite disparu, Delannoy, connaissait mieux ses gars ! En des silhouettes hardies, simples et magnifiques il a gravé la vraie psychologie du Bâtiment. Sans doute, quand l'âpre labeur endurcit les corps, fait rouler les muscles, et donne aux velours à côtes les nuances chaudes de la grande fatigue, l'âme prend à la pierre de sa brutalité. La sueur coule, et la tête est prompte aux colères. Avec le soleil, l'œil s'allume et le poing, rapide, se tend. Sans doute, à mener l'existence de l'Errant, l'enfant perdu des cambrousses, le terrassier qui « *fait de la poussière* », qui couche sous le gourbi, au bord des routes qu'il trace, qui édifie tant de fortunes en maniant pelle et pioche « *pique et fourche* », comme ils disent, est d'un commerce fruste.

Il tient de la nature, des emportements soudains. Il a, un peu, dans son imprévoyance passionnée, l'aveuglement des houles. Il pourra, s'il n'est pas assoupli par l'éducation sociale, témoigner d'emportements sauvages. Mais il possède, comme disait Jaurès, tant de « robuste héroïsme! » un point d'honneur à pousser la solidarité jusqu'à la démence. Et il garde, instinctive, une tendresse pour la vie tranquille, le

repos après l'effort du muscle. *Il ne conçoit pas la méchanceté organisée.*

Et il leur était bien permis, aux débardeurs en grève, d'être au repos, sans armes, le 2 juin 1908, jouant avec leurs fils dans la salle Ranque, de Draveil-Vigneux.

★

M. Argeliès a, dans une intervention au Parlement, dessiné d'un trait net et exact l'irruption soudaine des gendarmes et la scène écœurante qu'elle détermina:

« *La salle Ranque ne peut contenir tous les grévistes; les portes mobiles qui la ferment, sont complètement repliées. Une partie de l'assistance reflue sur une terrasse dont les grévistes ont fermé virtuellement l'entrée en disposant, en travers, une longue table de bois.*

Sur ces entrefaites, survient un groupe de gendarmes. Ces gendarmes ont aperçu un gréviste qui, dans la matinée, se serait rendu coupable d'actes de violence ; ils croient qu'il se réfugie au sein de la permanence du comité, au milieu de la réunion privée, et ils veulent se saisir de ce gréviste.

Le maréchal des logis qui commande les gendarmes cherche d'abord à pénétrer dans la salle de réunion par le café qui y est attenant. N'y pouvant parvenir, il sort et veut entrer par la terrasse dans la salle de réunion.

Les grévistes protestent immédiatement. « *Nous sommes chez nous, disent-ils. Vous n'entrerez pas!* » *Le maréchal des logis persiste dans son intention; il*

veut écarter la table, et les grévistes lui barrent le passage. Des cris s'élèvent. On en vient aux mains; une mêlée se produit. Les gendarmes mettent revolver au poing. Un premier coup part, suivi d'un crépitement de détonations. Des grévistes tombent. Les gendarmes se sont dégagés. Tout en s'éloignant ils tirent encore plusieurs coups de revolver pour arrêter la poursuite des grévistes exaspérés. Aucun coup de revolver n'est parti du côté des grévistes.

Ceux-ci ramassent leur mort et leurs blessés. Un gréviste, père de trois enfants, Lefol, a été tué sur le coup. Un adolescent, un jeune homme de dix-sept ans, Geobelina, est mourant. Comme au premier tumulte, il tentait de sortir par une fenêtre, il a reçu à bout portant une balle tirée par un gendarme. Plusieurs grévistes sont blessés grièvement; six ont été transportés à l'hôpital. — On nous assure que nous n'aurons pas d'autre mort à déplorer. — D'autres soignent chez eux des blessures légères ».

La préméditation fut effroyable; le crime, un des plus lâches qui soient. Je n'apporterai aucun commentaire. Un souvenir personnel seulement.

Au début de juillet, à la demande d'un de mes amis, plaidant une affaire connexe, je m'étais rendu à Draveil-Vigneux, pour réunir des précisions — qui d'ailleurs complétèrent en l'aggravant, le récit de M. Argeliès.

Comme je regagnais Villeneuve-Saint-Georges, au crépuscule, je vis passer dans la plaine de Vigneux, la mère en deuil du pauvre petit Geobelina. Elle allait, tête nue et penchée, les mains tombantes.

« Ce fut sans doute dans une pareille nuit que l'on entendit tout à coup la voix de Rachel: « Vox in

Rama audita est ; ploratus et ululatus multus ; Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt. »

Aujourd'hui, que reste-t-il de la tragique histoire? Deux tombes, une stèle dans un petit cimetière de l'Ile-de-France. Et l'indifférent oubli des années et des hommes... « Dans l'esprit même du prolétariat, plus d'une image de douleur ou de colère a dû s'effacer sous les jours qui passent... » (1)

---

(1) Jaurès.

3.

Devant le Parlement.

A la nouvelle de l'attentat, il s'exhala de la classe ouvrière meurtrie et provoquée, un soupir de douleur, un cri d'aversion. Oubliant ses misères quotidiennes, le peuple attachait sa pensée aux campagnes de l'Ile-de-France que les agents du pouvoir avaient ensanglantées. Ce n'était pas la révolte. Mais à travers l'organisme confédéral, on pouvait voir courir les premiers frémissements.

Lancée hors de son origine et de son but, la grève prenait la valeur d'une protestation. Et, de suite, au-dessus de la Fédération des Carriers-chaufourniers à laquelle il était affilié, le syndicat intéressé fit appel à la Fédération du Bâtiment.

Lorsque se déroulèrent les obsèques des victimes, la foule considérable des compagnons et des « militants » porta témoignage de l'émotion qui s'était emparée du peuple.

Foule impressionnante, contenant mal ses sentiments ulcérés, réprimant avec peine l'expression de son âme.

D'étranges incidents surgissent alors, suscités, créés par des inconnus — qui ne disent point leurs noms et qu'on n'a plus revus — incidents sans relation, sans rapports avec la mentalité ouvrière et socialiste, incidents de l'ordre des bas-fonds et dont l'apparition parut une farce sinistre, comme un

démenti à la colère saine des Travailleurs. Il en sera bientôt question, d'ailleurs, au Parlement.

Car le Parlement va être saisi de l'assassinat du 2 juin. L'émotion a été vive à Draveil, à Vigneux, parmi les commerçants, témoins stupéfaits et écœurés; elle a gagné les électeurs des députés radicaux; elle a touché timidement le dossier des fauteuils de la majorité. La majorité est inquiète. M. Clemenceau doit s'expliquer. A la tribune, M. Clemenceau! Parlez, M. le Président du Conseil!

★

Il parla le 11 juin, sur une question de M. Argeliès et après les récits concordants de deux interpellateurs, Dalimier, radical, Willm, socialiste.

Il parla, dans un embarras visible et que ne parvenait pas à dissimuler l'habileté incontestable avec laquelle avait été disposé le plan général de la harangue.

La situation était en effet pleine de dangers. Une population légalement en grève, d'esprit pacifique, avait été violentée illégalement par une troupe d'agents de l'autorité. Sans mandat, sans flagrant délit, sur l'ordre illégal d'un maréchal des logis, dix ou douze gendarmes avaient violé un domicile privé. Sans provocation, sans manifestation, le cœur léger et de plein gré, ils avaient, à bout portant, tiré sur des citoyens. Ils avaient tué deux citoyens; ils en avaient grièvement blessé plusieurs. Impossible de soutenir que le premier coup de feu venait des grévistes. Ces misérables n'avaient même pas de revolver ! L'enquête l'établissait.

Si le crime s'était produit sur l'île d'Angleterre,

bien connue de M. Clemenceau, pas la moindre hésitation à avoir : les meurtriers eussent été traduits immédiatement, en dépit de leur uniforme, devant le jury. En 1768, un magistrat du comté de Surrey, M. Gilham fut condamné pour assassinat, parce qu'il avait donné aux soldats l'ordre de faire feu sur des émeutiers, dont cinq ou six avaient été tués.

Mais, sur la plaine de l'Ile-de-France, les magistrats et les gendarmes pouvaient s'en donner à cœur joie — ce dont le Président du Conseil dut, *in petto*, remercier les dieux.

Cependant, la majorité était inquiète. Point de craquements encore dans l'édifice. Mais, il était besoin d'étayer.

Le Président étaya en balançant. Très vite, en deux ou trois bonds légers, comme d'un chat-tigre, M. Clemenceau se débarrassa de « l'affreuse tragédie » du 2 juin. Il concéda à M. Dalimier les faits qu'avait avec lui, établis M. Willm et que je viens de résumer. Encore un bond: une série de petites réserves, de modestes réticences, des blâmes discrets aux gendarmes, beaucoup d'excuses pour leur geste inconsidéré, la promesse d'un conseil d'enquête, avec, sous entendu, l'acquittement en conclusion.

Pas un mot de pitié pour les victimes; une sécheresse d'homme d'Etat d'ancien régime, en face de cadavres de vilains. Une pause. Et alors, pendant longtemps, très longtemps, le Président du Conseil promène ses griffes sur les « incidents » qui *suivirent* le 2 juin, les étranges « incidents » des obsèques, les automobiles arrêtés par des inconnus, la rançon des voyageurs par des inconnus, le pillage de lieux inconnus par des inconnus.

Le ton monte. Des interruptions fusent, qui sem-

blent agacer l'orateur. Il riposte, le verbe en croc, mordant et se gaussant. « M. Dalimier a fait observer que ce n'étaient pas ses électeurs, j'en suis convaincu à l'avance. » M. Dalimier se dresse: « Je n'ai pas parlé de mes électeurs. J'ai dit que ce ne sont pas les grévistes qui ont commis ces actes. » M. Clemenceau accentue: « *Ni vous ni nous n'en savons rien. Vous le supposez, vous l'espérez, moi aussi. Mais j'ai à constater qu'il y a des citoyens qui commettent des déprédations; mon devoir est de les en empêcher, c'est ce que je fais.* »

Voilà l'argument vainqueur. Un peu plus tard, nous en comprendrons l'insolence et le cynisme. Sur l'instant, il soulève les applaudissements du centre et de la gauche.

M. Paul Constant s'écrie: « C'est la diversion! » Vérité perdue! Le Président du Conseil est sorti de son embarras, de sa gêne. Il fait une volte et montre aux socialistes son front de bataille. « Ce sont mes accusateurs qui sont responsables de l'état d'esprit créé chez les grévistes et qui entraînent des faits comme ceux que je viens de signaler. »

Discute-t-on le crime de Vigneux? l'assassinat de la salle Ranque? Tout cela est bien loin, pfutt! disparu, noyé.

M. Sembat constate: « Le livret est arrêté d'avance. C'est réglé. » M. Sembat ne croyait peut-être pas si bien dire. « Bien entendu, gronde l'audacieux homme d'Etat, *nous sommes complices!* » Et sans prendre haleine, profitant de la diversion pour revenir, bien en forme, au sujet de l'interpellation, en quelques mots, plaidoirie attendrissante en faveur des gendarmes meurtriers. Ils ne sont plus que les « malheureux que vous accusez! » Le Gouvernement

n'a d'ennemis que ceux qui violent la loi, parce qu'il est obligé de la faire respecter... Vous, M. Jaurès, vous ne trouverez jamais un gouvernement qui permettra à l'anarchie de s'installer dans le pays, de briser les automobiles, de frapper les gens à coups de bâtons. »

Ici une phrase cinglante, en fouet, coupe la période: « Vous êtes l'anarchie couronnée! » fait Jaurès avec un geste qui découronne.

Un accès de fureur saisit le vieil homme. La voix de Jaurès irrite sa gorge, il y a de l'écume dans ses dents et comme un trépignement dans ses invectives. Il se reprend, car il a une force singulière, et, fidèle au plan du livret réglé, il termine par l'évocation du spectre rouge: « La Chambre dira si elle croit que nous sommes engagés pour le plus grand bien de la réformation sociale future dans une lutte contre les Révolutionnaires qui veulent le désordre et la violence; elle dira si elle veut faire avec nous l'ordre légal pour les réformes contre la Révolution. »

Je me suis étendu sur la harangue du chef du Gouvernement. Ce n'est pas hors-d'œuvre. Je suis pas à pas la politique florentine, faite d'astuce, de cynisme et de violence. Je la suis au jour le jour dans l'exécrable intrigue qui, de mai à août 1918, conduisit la République à la déchéance.

Et c'est pour la suivre mieux encore que je vais citer des fragments du discours opposé par M. Allemane à la diversion de M. Clemenceau. L'éloquence d'Allemane perdait un peu à venir après celle du Président du Conseil. La salle s'était vidée. Le débat semblait épuisé. Et la parole du vieux militant parut singulièrement désuète, lourde et sans éclats dans

l'atmosphère ennuyée. Elle ne manquait pas de bon sens.

Ce fut d'abord un portrait sans grâce littéraire, mais d'une touche exacte de M. Clemenceau sur « la corde roide de la politique. » Inquiet de cet « équilibre », Allemane confessa qu'il se demandait si M. Clemenceau ne rêvait pas quelque chose de « monstrueux ». Il y eut des rires à gauche et au centre. La belle vraisemblance, en effet, que M. Clemenceau révât une monstruosité !

Allemane dénonçait, sans s'émouvoir, « le mécontentement qui règne dans la nation et le dégoût qui commence à gagner de proche en proche. » Et, plein d'une bonhomie d'estaminet, Allemane proposa au Président du Conseil, à propos des « incidents » en cause, de « causer un peu, avec la permission de la Chambre ».

Le texte intégral de cette « causerie » est à donner:

« *Nous nous sommes préoccupés, nous aussi, de ces incidents et tout en tenant un large compte de la colère, de la juste exaspération des ouvriers, nous avons été amenés — je le dis ici très nettement — à avoir quelques soupçons. Quand on a fait le récit de tous les incidents qui ont suivi l'assassinat du 2 juin, un homme appartenant à la presse, un homme appelé par ses fonctions à aller — professionnellement s'entend — à la préfecture de police pour y chercher les renseignements dont les journaux ont quotidiennement besoin, nous a affirmé que dans les prétendus révolutionnaires qui se sont livrés à toutes sortes de crimes, arrêtant des voitures, dépouillant des gens, que sais-je encore, on a reconnu et bien reconnu une vingtaine de person-*

nages qui vont à la préfecture tous les quinze jours ou tous les mois. Et ce ne sont pas là contes à dormir debout; c'est un journaliste qui n'est pas du tout socialiste, qui écrit dans un journal conservateur, qui nous l'a dit. »

Allemane poursuivait en citant d'autres faits — valeur d'anecdotes — et concluait: « N'en résulte-t-il pas pour tout homme de bonne foi, de quelque parti qu'il soit, qu'on se trouve en présence de deux éléments: un élément ouvrier, et dans cet élément ouvrier, des gens plus ou moins exaspérés, et un élément policier. C'est celui-ci que nous rencontrons dans tous nos meetings; c'est lui qui pousse aux faits individuels et qui cherche à sauver la situation. Que cherche-t-on ici? On cherche, d'une part, à discréditer les syndicats de grève, à jeter la suspicion sur des travailleurs honnêtes et, en second lieu, à donner raison aux brutalités sanglantes que nous déplorons. — Ainsi, c'est vous qui fournissez l'arme la plus terrible contre la République. »

Valeur d'anecdotes, ai-je dit plus haut. Et d'anecdotes contées par un des brisquards du socialisme, hanté, peut-être, par les procédés du second Empire. Mais si l'anecdote avait la valeur d'un raccourci? d'une synthèse?

La Chambre haussa les épaules devant l'anecdote, insuffisante. Elle n'envisagea pas la synthèse. Les preuves manquaient alors. Allemane lui-même accusait la police. Il n'envisageait pas une politique gouvernementale méthodiquement conçue.

Encore une vigoureuse et inutile intervention de Willm, évoquant le passé de M. Clemenceau, le mettant en parallèle avec celui de ses victimes, ceux

qu'il faisait fusiller à Nantes, Narbonne, Raon-l'Etape et Draveil-Vigneux, et qui, furent jadis ses défenseurs dans la rue, dans les réunions, comme ils créèrent la République dont jouissait le Président du Conseil. Une apostrophe pour terminer: « Vous êtes arrivé au pouvoir. Tant mieux pour vous! Mais il y a véritablement trop d'indépendance de cœur et d'esprit à abandonner si vite les compagnons de lutte de la veille! »

Le débat était fini depuis longtemps. M. Dalimier présentait un ordre du jour de toute sécurité: « La Chambre, douloureusement émue par les incidents tragiques de Draveil et confiante dans le Gouvernement pour assurer l'exécution des sanctions judiciaires promises, passe à l'ordre du jour .»

« Promises contre nous? » questionna Jaurès.

Point de réponse.

Le Gouvernement accepta l'ordre du jour Dalimier. 407 voix l'avalisèrent. Prudents, quelques radicaux — Berteaux, Archimbaud, Buisson, Steeg — s'abstinrent. Plus hardis, Lucien Cornet, Louis Dumont, Pelletan, votèrent contre.

M. Clemenceau avait gagné la partie en jouant la carte équivoque. Mais l'équivoque n'est jamais un brevet de longue vie. Des fissures pouvaient renaître. L'agitation n'était pas calmée. A des maladresses fâcheuses il fallait parer.

Quand la grève de Draveil poursuivit sa marche après le 11 juin, elle trouvait, à son côté, pour l'appuyer, un militant parisien, le secrétaire du syndicat des biscuitiers de la Seine, Lucien Métivier.

4.

Le Mouvement vers Villeneuve.

Dans le domaine du sentiment, il n'est peut-être rien de plus efficace que le sentiment. Devant les cadavres des malheureux, quand pleuraient leurs proches, alors que la pitié seule encore inspirait l'indignation, une parole « humaine » eût apaisé le conflit. Eh! Dieu! ce geste eût-il donc été si malaisé!

Mais M. Clemenceau se renferme dans la politique. Comment ne saisirait-on pas dans l'habile et froide diversion la volonté nette d'envenimer la plaie saignante au flanc du peuple, le calcul implacable d'amener celui-ci vers le mirage de la sédition qui déchaîne de triomphales répressions?

On peut ainsi gagner son étroit univers. On perd l'âme du régime.

Vide de pitié, dédaigneux du malheur, le verbe du Président du Conseil va semer la rancune; cette glace ne pourra même pas soulever la haine, mais elle paralysera l'effort de Jaurès pour déjouer les manœuvres obscures du pouvoir avec les imprévoyances du révolutionnarisme verbal.

Sincère, imprudente, assoiffée de réclame, la *Guerre Sociale* ridiculisait les avertissements de Jaurès, et, par une série d'échos à l'emporte-pièce, se gaussait cruellement d'Allemane. Ironie ! Ne fut-ce pas la *Guerre Sociale* qui, trois ans plus tard, dans la note théâtrale, marque de la maison — à laquelle

hélas, nul de ses collaborateurs ne sut échapper confirmait, précisait, renforçait, éclairait d'une effroyable lumière le récit, la thèse du vieux militant!

Rien de plus curieux que de relire la collection de la *Guerre Sociale*, de juin à août 1908. Une démagogie enragée, l'appel à la propagande clandestine, la fureur du « browning », les condamnations, les anathèmes *ex cathedra*, et, dans un article, signé de M. Gustave Hervé, (Un Sans-Patrie) «*La leçon de Draveil* », le dernier mot de l'hervéisme: « *Il vaut mieux que cette immonde ganache* (c'est M. Clemenceau, n'en déplaise à la *Victoire*), *reste au pouvoir pour tuer au cœur du prolétariat français ce qui reste d'attachement à la République.* »

Lorsque M. Clemenceau prit le pouvoir en 1917 — quelle opération fîtes-vous ce jour-là, Sembat? — n'ai-je point entendu la même exclamation de joie folle? Vous en souvenez-vous, amis expulsés ou embastillés?

Ainsi s'en allait prêchant dès 1908 la haine de la République et poussant à des organisations de combat, la feuille à deux sous de M. Gustave Hervé.

Tout autre était le ton de la *Voix du Peuple*, expression de la pensée confédérale. Pouget et Griffuelhes voyaient le danger. Ils résistaient aux manœuvres du pouvoir, au risque d'être accusés de contre-révolutionnarisme par les « clandestins » de la *Guerre Sociale.*

En un bel article d'une amertume poignante Merrheim mettait le chef du Gouvernement en face de ses responsabilités. Avec une angoisse indignée, il évoquait les lendemains que le pouvoir préparait. Où allait-on?

L'ordre du jour dont l'ambiguïté avait été soulignée par Jaurès, laissait place à des interprétations bien diverses. Contre qui les poursuites? avait demandé l'orateur du Parti socialiste.

Le Gouvernement avait gardé le mutisme.

Sur le champ de la grève, les travailleurs blessés dans leur chair, stupéfaits des impudences gouvernementales, se sentant obscurément menacés, avaient hélé à leur Fédération. Le Bâtiment de répondre présent. La Fédération du Bâtiment, en forme d'engagement, de serment, avait juré la grève générale de 24 heures au cas de poursuites, d'arrestations nouvelles d'ouvriers.

Rassurée, la grève continua autour des deux tombes.

★

Les personnes à l'abri peuvent-elles se rendre compte de ce qu'est la barque du pêcheur sous le coup de vent, la nuit du soldat dans la tranchée, la vie du travailleur quand il fait grève?

Les personnes à l'abri peuvent-elles concevoir l'idée du secours qu'une voix rude et amicale apporte à la fatigue, à la mort, à la misère?

Rien de plus misérable que la longue grève des Terrassiers de Seine-et-Oise. Au procès de M. Georges Durupt, de navrants détails furent soumis à la conscience de douze bourgeois. Ils ont des yeux et ils ne voient point. Des oreilles et ils n'entendent point... Un cœur.... Mais pourquoi, comment, s'il ne bat point ?

Les soupes communistes de Draveil étaient composées en grande partie, des déchets de viande et

d'os dont les bouchers privaient les chiens pour les abandonner aux grévistes.

Le jeune homme pauvre d'Octave Feuillet emporte comme une proie dans sa mansarde solitaire le morceau de pain que sa sœur, ignorante enfant, lui a remis pour faire « une charité ».

« *Cher Maxime, tu me diras si tu as rencontré un pauvre, si tu lui as donné mon pain, et s'il l'a trouvé bon. — Oui, poursuit le journal de Maxime, j'ai rencontré un pauvre, je lui ai donné ton pain et il l'a trouvé bon. Mais c'était un pauvre sans courage, car il a pleuré en dévorant l'aumône de tes petites mains bienaimées. Je te dirai tout cela. Je te dirai tout... excepté le nom du pauvre.* »

Plus heureux que le jeune homme pauvre — en habit noir — les grévistes de Draveil avaient, sur leur pain, de la viande aux chiens. Ils la mangeaient sans pleurer, car ils étaient *ensemble* et ne connaissaient pas l'injure morale de la faim, privilège des misères *bourgeoises*.

Mais leurs souffrances n'étaient pas moins réelles, leurs privations — que l'on songe à ces forts gars aux besoins physiques impérieux — n'étaient guère moins lamentables.

Pendant la grève, que d'incertitudes pèsent sur le foyer ! A continuer la lutte, en dépit des tristes plaintes de l'épouse, des révoltes farouches de la mère, il faut une volonté fière.

Qu'on imagine alors la puissance, la grâce d'une parole, d'une présence, d'une activité qui survient. Faite seulement de besoins matériels, la lutte de classe ? Non pas, mais remplie de sentiments et d'idée.

Quand Cyrano jette à ses compagnons affamés des mots, quand il fait jouer sur le fifre de Bertrandou les airs de la Dordogne « au doux rythme obsesseur », que Cyrano soit poète sous Louis XIII ou militant sous Clemenceau, qu'il parle aux barons de Carbon de Casteljaloux ou qu'il s'épanche avec les grévistes de Draveil-Vigneux, il éveille la même sensibilité qui vibre haut dans les corps qui souffrent. Pensée, matière, qu'est-ce donc que tout cela ? La nature est une sous ses apparentes variations et rien d'humain ne lui est étranger.

Comment qualifier la politique qui s'inspire de l'éternelle psychologie pour transformer celui qui doit réconforter en un instrument de catastrophe?

N'est-il pas au dernier degré de vilenie, celui qui de la Pitié et du Dévouement fait une arme de trahison ?

Les grévistes de Draveil, au lendemain de la scène de la salle Ranque, virent arriver parmi leurs consolateurs, Lucien Métivier. Il faut toujours, depuis Judas, que la trahison s'opère par un baiser.

★

Lucien Métivier s'empresse autour du malheur et de la persévérance. Il anime la grève. Il s'empare de l'amitié des grévistes. Il se dévoue. Il se prodigue. Il parle, il plaisante, il disserte, il s'indigne. Il fait la navette entre son petit logement parisien, où sa femme prépare un ordinaire confortable, et les villages de l'Ile-de-France où les grévistes mangent la soupe aux chiens. Il constate. Il conseille. Qu'il est aimable! Qu'il est ardent! Qu'il est brave!

Ah! qu'on ne touche pas à cet homme! qu'on n'arrête pas un militant si éprouvé ! Qu'on n'attente pas

à la liberté du dévouement ! Il a acquis l'amitié ouvrière. Y toucher sera le signal des désordres.

Voilà pourquoi le 27 juillet, Lucien Métivier est arrêté à Draveil-Vigneux.

« On veut encore du sang », écrit M. Georges Yvetot dans la *Guerre Sociale*.

A la suite d'une manifestation d'un groupe de grévistes, qui se dirige vers une drague où travaillent quelques *renards*, on arrête Ricordeau et sa femme.

« Un peloton de dragons qui fait sa ronde se saisit du camarade Métivier qu'il rencontre seul sur son chemin ».

Les événements vont se précipiter. Le sentiment de solidarité, le « point d'honneur » est comme un signal d'avalanche.

La Fédération du Bâtiment réunit le 28 juillet les organisations parisiennes dans un immeuble de la rue Charlot.

La nuit était venue. Les délégations s'entassaient dans la salle étroite. Une chaleur intense suintait de partout et stimulait les fièvres. En vain Griffuelhes tenta de donner du sang-froid aux têtes chaudes qui s'agitaient aux lueurs des quinquets. En vain Passerieu vint-il apporter la douche réfrigérante du Syndicat des Electriciens. Des voix criaient dans l'étroit espace. La rumeur s'enflait, grondait, retombait et montait encore.

Plus tard, au congrès national corporatif de Marseille, MM. Latapie, Luquet, Renard, Thomas, Victor, Merrheim, Bourderon évoquèrent l'atmosphère confuse et menaçante de la réunion de la rue Charlot. « Nous avons été acculés à la manifestation par l'intervention de certaines individualités », dit M. Latapie. M. Luquet exposa nettement la situation prise

par le Comité confédéral: Le Comité a été si prudent que, par la bouche de Griffuelhes il est intervenu à la réunion de la rue Charlot... Griffuelhes avait déconseillé l'exode à Villeneuve. Peut-être eût-il préféré simplement qu'il y eût des manifestations dans quelques salles ou dans les rues de Paris.

Dans tous les cas, il faut bien le reconnaître, Griffuelhes a déconseillé l'exode à Villeneuve. Il ne peut donc être responsable, ni le Comité confédéral non plus de ce qui s'est produit par la suite. Mais le Comité confédéral devait-il remplir le rôle de gendarme, barrer la route aux camarades qui avaient décidé d'aller à Draveil?

Et Thomas précise d'un mot: « Est-ce que ce ne sont pas, malgré nous, les circonstances qui nous ont obligé à employer cette tactique et tous les moyens d'action? Notre manifestation n'avait pour but que d'aller à une réunion pacifique et non pas d'aller se jeter bêtement contre les troupes en armes. »

Explications exactes toutes, indépendamment des motifs qui en animaient les auteurs.

Ce fut dans la hâte et la fièvre d'une nuit de colère légitime que fut résolue la marche vers Villeneuve.

L'idée générale qui l'inspirait était de faire face aux manœuvres du pouvoir et d'en arrêter le cours. Faire face. La pensée était haute, généreuse, courageuse. Il y avait de l'allure dans cette folie. D'ailleurs, aucune illusion révolutionnaire. Nul, parmi les plus enivrés, ne s'imaginait aller à une insurrection romantique ou à un siège en règle. Il n'y avait guère, à cette époque, que le général de la *Guerre Sociale* à employer le langage et le ton de la soldatesque. On ne confondait pas, avant la lettre, la tranchée et la révolution économique.

Mais déjà, quelle folie, après tant d'expériences, et dans l'atmosphère générale du pays qui vit les journées de Juin !

Le 29 juillet, la Fédération du Bâtiment lance l'appel suivant:

AUX TRAVAILLEURS DU BATIMENT

A la suite des nouveaux événements qui se sont déroulés à Draveil dans la journée du lundi 27 juillet, les organisations parisiennes du Bâtiment ont confirmé leurs décisions précédentes, en décrétant la grève générale de 24 heures.

En conséquence, les travailleurs de toutes les corporations du Bâtiment doivent abandonner le travail mercredi soir pour ne le reprendre que vendredi matin et se rendre à la manifestation qui aura lieu le jeudi 30 juillet, à deux heures de l'après-midi, à Draveil-Vigneux.

La Fédération compte sur la discipline de tous pour donner à cette manifestation le caractère qu'elle comporte.

Vive la solidarité ouvrière!

Le bureau de la fédération:
ROUSSELOT, PÉRICAT, CLÉMENT.

Suivaient les noms de toutes les organisations parisiennes du Bâtiment.

La politique florentine a joué et gagné la première partie.

Les dés sont une fois de plus jetés.

Et le 30 juillet, Villeneuve-Saint-Georges s'éveillait à la lumière de la plus douce des matinées agrestes.

5.

Le Talus.

Rien dans son histoire ne semblait promettre une funèbre destinée au petit village de l'Ile-de-France. Si jadis, des actes historiques y avaient été signés, s'il est vrai que Turenne y vint « résolu et déterminé au dedans » jauger les « soudaines illuminations » de Condé, Villeneuve-Saint-Georges connut surtout des heures d'honnête et riante renommée.

Compté parmi les lieux qui, au XVIIIe siècle, redevaient une fois l'an le gîte au Roy, il se parait de nobles treilles et son vin frais portait au loin son nom. Ses habitants avaient des mœurs naïves et des vivacités typiques.

« *La hardiesse de mes voisins, conte Henri Estienne, (j'entends ceux de Villeneuve-Saint-Georges, qui sont près de Paris), est encore beaucoup plus grande, car ils ne se contentèrent pas de dire injure à Saint-Georges, de ce qu'il aurait laissé geler les vignes le propre jour de sa feste, mais après lui avoir dict injure, luy en firent aussi, le jettant en la rivière de Seine où il cuida estre gelé aussi bien que les vignes. Et d'autant plus est grande cette hardiesse qu'ils s'adressèrent à celuy qui est le Mars entre tous les saincts.* »

Ne fait-elle pas figure d'amère plaisanterie, de grimaçante gargouille, l'anecdote du vieil humaniste

françois du XVIe siècle, sculptée au fronton de la journée du 31 juillet 1908, quand sur les bords de la rivière de Seine, Saint-Georges fourbit ses armes et se prépare au combat contre les Compagnons du Tour de France.

★

Du jour où fut arrêté Lucien Métivier, date la mobilisation des troupes avoisinant Villeneuve-Saint-Georges. Les effectifs d'occupation ont été renforcés. Dragons, zouaves, cuirassiers envahissent peu à peu la région. Ce n'est, du 27 au 31 juillet, que mouvement d'armées sous les ordres du général Virvaire et du préfet de Seine-et-Oise. On inonde Villeneuve, Draveil et Vigneux d'officiers et de soldats. L'épée va reluire au soleil de juillet.

Est-elle donc si menaçante, la foule que, depuis le matin, charrient et dégorgent les trains de Paris et de la banlieue?

Les coteries, en pantalons de velours aux tons chauds, patinés d'automne, constituent le « gros » pittoresque des huit à dix mille manifestants. Il y a des femmes et des enfants. Les militants des syndicats, du parti socialiste, des groupements libertaires, sont venus pêle-mêle avec le Bâtiment — tous ceux que leurs convictions, leur pensée, leur sensibilité approchent de la grande vie syndicale et ouvrière. Des sentiments d'inégale mesure, mais de même sorte, les ont poussés irrésistiblement à la plaine de Vigneux.

Il ne faut ici ni diminuer ni amplifier le sens profond de l'exode à Villeneuve. La saison, l'emplacement n'y étaient pour rien. Une révolte contre les

brutalités et l'inhumanité du pouvoir grondait dans tous les esprits. Etre présent dans la plaine ensoleillée, c'était être témoin, au sens exact, étymologique du terme. A la solidarité des travailleurs, correspondait la solidarité de tous les gardiens du feu révolutionnaire, si modestes et obscurs qu'ils fussent, à quelque brigade qu'ils appartinssent.

Mais des intentions insurrectionnelles? Elles n'étaient chez personne. Le lieu même de la manifestation jouait pour détruire jusqu'à l'apparence d'une tentative de journée révolutionnaire. Un grand nombre de manifestants, arrivés de grand matin s'étaient égaillés avec leur famille, qui à Draveil, qui à Athis-Mons, qui à l'ombre des bouquets d'arbres au bord de l'eau. Sans doute l'heure du meeting rallierait-elle ces nonchalances et ces escapades. Mais comment concilier avec elles de vastes complots, de révolutionnaires desseins?

Parmi la foule, beaucoup concevaient le « sérieux » de toute l'affaire. Il en était d'avertis auxquels le devoir de la fonction ou la force de l'idée imposait d'être là où ils avaient déconseillé d'aller. Sans connaître l'intrigue florentine, ils en avaient la menaçante intuition. D'autres, très rares, mais il y en eut, tenaient sous leurs vestons ou dans leur poche, un revolver armé. Non pas instrument d'insurrection, mais, et ils l'imaginaient en toute naïveté, de *self-defence*, pour riposter à des agressions nouvelles des héros en uniforme de la salle Ranque.

Aucun des manifestants ne se doute pourtant des événements prochains.

Je ne mentionne pas, dans cette analyse, la présence de quelques bandits...

★

Deux heures après-midi. Sous le soleil, la plaine de Vigneux resplendit. Les milliers de manifestants sont groupés sur la route qui la traverse et longe les maisonnettes du village. Près d'un hangar, une tribune rudimentaire est bâclée. Les orateurs, en s'y hissant, pourront apercevoir, par dessus la houle des assistants, à gauche un bouquet d'arbres et derrière, les sablières de la grève; à droite, le talus du chemin de fer bordant la campagne et la voûte sous laquelle passe le chemin vers Villeneuve.

En face, en contrebas de la chaussée, dont la foule a pris possession, les grands champs de luzerne et de blé.

Le meeting va commencer.

Soudain une rumeur profonde sort des poitrines qui s'oppressent.

Venant de Villeneuve, une troupe de cavaliers se dirigent vers la foule immobile, masse énorme et palpitante qui obstrue la route. Une première rencontre? Au centre de la foule, vive et courte panique. De bouche en bouche, vole la nouvelle que la rencontre est évitée. La cavalerie est descendue dans les champs et voici qu'en trombe, elle file le long des travailleurs, debout. La fantasia galoppe vers Draveil et les sablières; les derniers dragons ne sont pas encore passés quand, derrière M. Aulagnier, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine, éclatent et claquent dans le vent les premiers coups de revolver.

Qui tire?

Le mouvement de panique se reproduit, presque

aussitôt arrêté. Les dragons ont continué leur galop. On ne les voit plus. Mais M. Aulagnier s'est retourné et il crie à un individu: « Tu es donc un agent provocateur! » Les coups de revolver ont été tirés en l'air. Sur le champ, un des manifestants, Marceau Rimbaut, secrétaire de la Fédération anarchiste, de se précipiter sur M. Aulagnier, avec de véritables sifflements de reptile, un débordement d'injures. Quelques secondes encore et les deux hommes vont en venir aux mains, la manifestation va s'écrouler dans la plus écœurante des bagarres intestines. MM. Delpech et Bled, de la Bourse du Travail, s'interposent avec une sobre énergie. C'est vraiment le moment d'injurier et de nous diviser! Silence à la vipère!

Et Marceau Rimbaut doit ravaler sa bave.

★

Dans un silence de plomb, les paroles brèves des orateurs tombent sur les manifestants: le meeting est rapidement terminé. Tous imaginent que la démonstration syndicaliste est désormais acquise. Par le chômage général du Bâtiment, par la présence dans la plaine de Vigneux des représentants de la classe opprimée et de l'idéalisme révolutionnaire, la solidarité s'est affirmée, salut large et profond devant la grève douloureuse. Si l'exode a témoigné d'une volonté sûre, avertissement au pouvoir, c'est avec une égale tenue que doit s'accomplir le retour.

A l'immense cortège deux directions se proposent: l'une vers la gare de Villeneuve-Saint-Georges. La route est longue. Elle n'a pas de mystère. L'autre remonte à Draveil. Ce chemin va vite, mais il fré-

quente les sablières, où travaillent quelques jaunes. De ce côté de redoutables inconnus, épars en l'atmosphère qui pèse, attendent et guettent le Retour.

Sans tenir compte d'une légère rumeur et de cris perdus, la tête du cortège s'engage vers Villeneuve, se refusant à toute possibilité de catastrophe.

Et pleine de l'heureuse conviction que le but de l'exode est atteint, la foule, en chantant, marche lentement entre les luzernes.

J'en atteste tous ceux qui, sincères, furent de la journée; j'en appelle aux habitants de Vigneux, aux souvenirs des journalistes mêlés aux autorités présentes sur les lieux. Si je pouvais, je demanderais à la conscience des hommes qui vont dans un instant se comporter en ennemis furieux, je leur demanderais de faire table rase du préjugé militaire, de rejeter tous arguments créés pour la méchante cause et de laisser s'échapper, comme un aveu, le cri de l'Evidence.

Au moment où nous partions pour Paris, savourant l'air pur de la plaine, des chants aux lèvres, pas un de nous qui n'ait eu le contentement viril d'avoir su faire face sans folle jactance aux gestes inutiles.

Mis en dehors l'auteur des trois coups de revolver tirés en l'air. Exception faite des sifflements de reptile de Marceau Rimbaut.

★

Alors...

Mais, tout d'abord, qui commandait là-bas, du côté du gouvernement, de ses troupes, de ses agents?

On conçoit que le gouvernement parlementaire se préoccupe de protéger la propriété individuelle, inscrite au décalogue de la bourgeoisie.

L'armée est donc massée devant les sablières, vers Draveil. Mais la route de Villeneuve est libre. En la choisissant, les manifestants tournent le dos à la Propriété. Ils vont, ils retournent chez eux. Il n'est que de se féliciter d'un mouvement qui pare à tout conflit. C'est le bon sens, la vérité, l'Evidence.

Alors...

Mais enfin, carte blanche avait-elle été donnée à l'Armée? Celle-ci, toute remplie d'officiers triés sur le volet d'ancien régime, obéit-elle à ce sentiment vulgaire, mais humain, qu'en vérité il n'est pas possible de se déranger pour rien? Agit-elle spontanément? N'y eût-il pas d'instructions secrètes et, dans ce cas, de qui auraient-elles émané?

Je ne sais.

Mais, au nom des dieux aimables de la campagne et de la paix, ménagers du sang précieux des hommes, pourquoi la ruée soudaine, échevelée, imbécile de la cavalerie, si ce n'est qu'attendant en vain, près des sablières, le cortège promis à ses coups, prête au sabre pour la défense de l'Ordre et déçue de constater qu'il n'était rien à sauver, rien n'ayant été menacé, l'armée voulut monter au capitole du Tiers-Etat en écrasant le peuple qui s'éloignait?

Car, elle se précipita, bride abattue, en avalanche, au galop de ses chevaux, sur le cortège qui chantait; les cavaliers dispersèrent, sabrèrent et fauchèrent, triple charge de Reichshoffen, victorieuse, cette fois, mais d'ouvriers français.

Du haut du talus du chemin de fer, ceux qui ont pu échapper à l'avalanche regardent dans la plaine. Le spectacle est d'une intolérable ignominie. Des femmes courent éperdues, les mains à leur front meurtri; des enfants roulent à terre avec des cris

perçants. Et sur les robustes carrures des terrassiers sans défense, sans abri dans la nudité de la plaine, les fous, allumés par le soleil, le vin et la fantasia, frappent et refrappent, comme le marteau brutal sur la lourde enclume.

Voir cela, entendre cela, du haut du talus, et se figer témoins inertes ? Impossible. Dans les mains qui tremblent de rancune et de désespoir, il y a maintenant de ces revolvers de pacotille qui n'effraieraient pas à deux mètres le bandit des rues louches. Comment l'arme dérisoire ne partirait-elle pas toute seule, si inutile à cent mètres des cavaliers fanatisés ? Ces feux crépitent à peine, petites fumées évanouies aussitôt, qui ne sauraient apaiser la rage fumant dans les poitrines. J'ai vu des pleurs de rage s'épandre sous l'indifférent soleil...

Peu à peu le talus est noir de manifestants. Où est le calme, la sérénité du cortège qui chantait sur la route du retour ?

Voici venir la journée de la Barricade. Le pouvoir la tient, après *la terrible manœuvre qui, en coupant le cortège qui voulait revenir vers Paris, a rendu le conflit inévitable* (Jaurès).

★

Une série d'incidents, d'inégale gravité, suivit la ruée de la plaine. Pendant qu'un grand nombre de manifestants éclopés, meurtris, gagnaient à travers champs la petite bourgade de l'Ile-de-France, et que d'autres se répandaient dans ses rues étroites, des dragons montaient bientôt à l'assaut. Pour être privés de la plus noble conquête de l'homme, leurs exploits

n'en évoquèrent pas moins les dragonnades de S. M. Très Chrétienne. Impétueusement chassée, la foule dégringolait au revers du talus, remontait au milieu de grondements d'orage.

J'ai recueilli, là, un exemple pathétique de l'ancestrale brutalité que le combat fait surgir soudain des siècles ensevelis.

Au cours d'une charge, un enfant de treize à quinze ans, fils d'un fermier du voisinage, avait reçu, bien que simple et inoffensif spectateur, un coup de sabre sur le crâne. L'enfant en était demeuré paralysé, comme hébété. Les yeux seuls parlaient dans un corps stupéfait. Penché sur le pauvre petit, un dragon, fou de bataille, le menaçait encore de sa lance inhumaine, et criait, entre ses dents serrées : « *Tire-toi de là, mais tire-toi de là, ou je te coupe !* » Un de mes amis, M. Lelong, et moi, nous nous hâtâmes vers l'enfant, muet de terreur et assommé, et nous l'emportâmes, cependant qu'au-dessus de nous, penché sur le bord du talus, le dragon répétait son geste et sa phrase, comme un dément. Sous le masque de l'ivresse cruelle, il révélait encore — je l'ai bien dévisagé — une figure de prospérité campagnarde, de bon « gars » rugueux et doux, tel qu'il en est dans nos pays de Vendée. Les circonstances en faisaient un massacreur d'enfant blessé. La violence, hélas, aboutit souvent à la pire lâcheté.

★

Dans les remous du talus, il y eut un instant d'accalmie. Puis, au loin, apparut un nouvel escadron. Les dragons marchaient d'un pas plus or-

donné. Vont-ils encore nous battre ? Nous laisserons-nous battre encore ? Delpech, secrétaire du syndicat des bijoutiers, s'élance à leur rencontre, tenant à pleines mains l'étendard syndical. Nous le suivons, rapides. Les dragons approchent. Nous crions notre douleur, notre amertume. Ils s'arrêtent. Nous faisons appel aux citoyens emprisonnés dans le harnois. La colère meurt en nous pour faire place à un étrange sentiment qui touche à la pitié.

Quoi ! des armes entre nous ? des haines nous entre-déchirant ? Nos frères ! Vieux mot, lointain cliché, nos lèvres fiévreuses le balbutient. Nos frères, vous êtes nos frères et vous allez nous frapper! La minute fut d'une profonde et noble humanité lorsqu'une douzaine de ces grands enfants du peuple, avec un sourire qui tremblait aussi, mélancolique et tendre, secouèrent doucement leurs jeunes têtes confuses et mettant de côté leurs armes, nous tendirent leurs deux mains en silence.

Happés, serrés par les bras des manifestants, ils connurent des étreintes, des effusions sans nombre, dans le bruit sourd des rauques soupirs où la joie pleurait. Cependant l'officier, songeur, comprenant que bientôt, toute sa troupe, émue et gagnée, allait faire cause commune avec nos fraternels camarades, donnait à demi-voix des ordres de repli, interrompant prudemment tout contact, évitant sagement toute répression.

Ils nous quittaient à leur tour, nos amis, pour rejoindre, d'un pas résigné, tête très haute. Le talus était libre.

J'entends encore Pouget, secrétaire de la *Voix du Peuple,* résumer la scène, d'une voix où l'enthou-

siaste triomphait du sceptique : *Voilà la leçon de la journée qu'ils ont voulue ! Voilà ce qui demeure de la manifestation. C'est cela, c'est ce geste qui restera.*

Nous le croyions, avec Pouget.

Il n'est pas que dans l'histoire de la grande Révolution que s'échangent des baisers Lamourette !

6.

La Barricade.

Villeneuve-Saint-Georges avait écouté, frissonnant, les premiers échos des charges de la plaine et du talus. Les petites gens des tranquilles bourgades ont peu d'âme pour la tragédie sociale. On s'était hâté de verrouiller les portes, de ramener les volets et l'effroi s'était mis à l'ombre. Seuls restaient ouverts les cafés et les auberges : car, au milieu de la bataille, la soif irritante réclame entre deux coups de feu. Et l'intérêt fait taire les émotions d'entrailles.

Bientôt, ce fut l'envahissement des rues mortes par les groupes dispersés de l'énorme cortège et les flots de la cavalerie. Une animation croissante fit pendant quelques heures aboyer les chiens des alentours. En désordre, les ouvriers et les soldats se heurtaient à travers les ruelles et des incidents surgissaient partout. Je l'ai dit déjà. L'atmosphère morale était bouleversée depuis la ruée de la plaine, brutale provocation, conséquence réfléchie de l'intrigue politique de la place Beauvau.

Un affreux goût brûlait l'haleine des travailleurs humiliés et fouettés. De ces poitrines, il s'exhalait un souffle de sombre rancune qui s'exprimait en huées impétueuses au passage de l'armée qui triomphait avec insolence. Brusques, les sabres luisaient. Un bruit de coups sonnait, auquel répondaient, du haut des toits, quelques manifestants. Hurlements de

rage, claquements de balles. Des corps à corps, des échauffourées... Un hennissement, le choc du fer sur le pavé de grès et sous les sabots d'un cheval, une pluie d'étincelles au ras de terre. Alors l'orage surgissait, la rumeur s'enflait jusqu'au tonnerre ; il y avait des cris de blessés et des pierres volaient sur la mêlée, arrachées aux murs des maisons. Près du pont d'Yerres, la charge fut si forte que sa renommée atteignit ceux-là qui demeuraient sur le talus, s'imaginant la manifestation close. « On se bat à Villeneuve ! » Et le cœur serré de nouveau, les derniers occupants du talus se jettent vers Villeneuve, leurs rangs pénétrant en coin et roulant confondus avec l'état-major du général Virvaire et des détachements de cavalerie.

★

Que si, depuis le matin, un observateur avait pu, d'un aérostat, étudier le relief des opérations, il se serait nettement rendu compte des manœuvres singulières de la troupe.

Tout d'abord, la dispersion d'un cortège pacifique, se dirigeant en ordre vers la gare du retour, et dans le but évident de lui en interdire l'accès. Puis, le désordre ayant créé la colère, les troupes, obéissant à de mystérieuses instructions, avaient refoulé de toutes parts les débris du cortège vers l'endroit même qu'elles lui avaient défendu : la gare du retour. Mais ici encore, étrange tactique. Ce refoulement avait été, à plaisir, coupé de pauses, de lenteur, d'atermoiements goguenards.

Devant les premières tentatives d'opposer à la botte militaire des simulacres de barricades, l'ar-

mée faisait halte. Elle contemplait avec curiosité, complaisance, ironie et intérêt les ébauches de la résistance révolutionnaire : deux ou trois moellons, une planche, un fil de fer.

Enfin, négligeant tout ce qui n'était pas, dans ces mouvements, le carrefour du Lion, aux abords de la gare de Villeneuve, les troupes avaient constitué un cercle impitoyable autour de cinq à six cents manifestants, pris, à la manière de Sombreuil et des Chouans de Quiberon, comme des rats dans une souricière.

Que l'armée ne s'est-elle dissimulée, pour permettre le retour à Paris ! Les pierres de Villeneuve seraient pures encores.

Mais il fallait sans doute, aux adversaires de la République que la démocratie subisse la responsabilité du sang ouvrier qui allait gicler. Une heure abominable sonne et la Barricade apparaît.

★

Elle apparaît rue de Paris, à quelques mètres du carrefour, en face d'une maison fermée qui forme la toile de fond de la tragédie et porta longtemps la trace scripturaire des salves.

A droite une rue monte vers de hauts escaliers de pierre, ombragés de tilleuls blonds.

A gauche, laissant dans une sorte de retrait le Café Bleu, le carrefour conduit à la gare et fuit par une avenue vers Paris.

Dans cet étroit espace, une fois encore dans l'histoire, le Peuple saignera.

Un procureur de la République a pu écrire que la Barricade « était construite en matériaux solides

et atteignait deux mètres de haut ». Il est vrai qu'il ajoute que le préfet de Seine-et-Oise « l'enjamba ». Galéjade, sottise, apparition du grotesque dans le drame, à la mode des romantiques.

La Barricade n'eut pas de valeur, de réalité matérielle. Un enfant l'eût renversée. Mais, symbole redoutable et que le sang rendit sacré, elle dressa son nom, et groupa, pour sa défense, des travailleurs enivrés de la mort. Pour la prendre, pour que le mirage s'évanouisse, il faudra que la mort, à coups redoublés, sévisse, maniée par des malheureux adeptes de l'obéissance passive.

Pendant près d'une heure, la Barricade gardera sa puissance fascinatrice. Il ne sera pas possible à ceux qui la gardent de s'arracher à elle.

★

Entendez, d'ailleurs, que la présence de ces gardiens de la Barricade sacrée est alternative. Il ne s'agit pas d'une faction rigide, d'une attitude stylisée. La scène est d'un tout autre caractère. Pendant une heure, dans un tumulte indescriptible, incident survenant après incident, feux tirés après feux, ce sera une allée et venue de militants; on en voit sur les toits avoisinants qui font pleuvoir des projectiles de toute nature; il en est qui transportent les blessés à la maison du docteur bientôt encombrée. D'autres parlementent avec les autorités. On ne s'entend guère dans la confusion. Une flamme circule, familière et superbe — tragique et simple. Hélas ! exaspérée !

Toute la douleur de la journée qu'on nomme déjà le guet-apens, s'est accumulée couche par couche

dans les cœurs lourds. Elle éclate. Il n'y a plus de place pour la mesure. Ce qui porte un uniforme est associé dans la même fureur. Un médecin-major passe; il soigne un blessé. Vers lui, contre lui, se tendent les poings crispés. « Mais, c'est un médecin ! » — « Non, c'est un militaire. C'est un assassin comme les autres ! » Et les injures reprennent.

Un député socialiste surgit près de la barricade. Renaudel paraît visiblement partagé entre l'indignation qu'ont allumée en lui les insolentes provocations de l'armée et l'angoisse de la catastrophe que chaque minute rapproche. Il s'interpose. Sa forte silhouette se dessine près du préfet. Il parle, il crie dans la tempête, en dépit des pierres et des outrages que lui jettent d'une maison en construction des camarades inconnus, et des menaces que lui adressent des officiers et des soldats. Renaudel fait tête aux deux orages. Et parmi les gardiens de la barricade qui l'étudient avec cette défiance et cette antipathie dont la famille socialiste est ravagée, il en est qui saluent le courage moral allié à la bravoure physique et n'oublieront pas cette heure, quelle que soit la méthode qui les sépare du parlementaire.

Mais les efforts de Renaudel, sous les pierres, sont inutiles. Inutiles aussi, les suprêmes appels des manifestants. M. Autrand a perdu la maîtrise de lui-même. On le devine violemment ému. « Ce sont les troupes qui empêchent notre départ. Voyons, Monsieur, un ordre de vous, les troupes s'éloignent, nous partons. » Enfin, triomphant de ses incertitudes, le préfet répond: « Eh ! bien, Messieurs, c'est entendu, l'armée va s'éloigner ». Mais de suite, un grand officier, aux blondes moustaches, pâle ainsi qu'un mort et qui assiste à l'entretien en maniant comme un ma-

niaque son revolver d'ordonnance: « Nous ne bougerons pas d'ici! » La voix sèche, incisive, a lancé cet ordre. Et M. Autrand, effaré, mais docile, de reprendre son geste de paix: « Vous avez entendu, Messieurs, nous ne bougerons pas d'ici. Retirez-vous. »

Tout est dit. Il faut que des morts soient couchés sur le symbole.

★

Il fut dit que la troupe ne tira qu'après dix-sept sommations. Parmi les manifestants, qui donc les a entendues? Mais les eussent-ils entendues, qui donc se serait retiré?

La première salve fuse. Aucune victime. Les soldats ont tiré à blanc, paraît-il. D'eux-mêmes? Sur l'ordre du préfet? Peut-être. Mais les salves vont aller se répétant, et les hommes tombent, à mort. En un clin d'œil, le carrefour devient champ de bataille, la Barricade, lieu de sacrifice. Un immense cri de haine traverse l'espace. Des travailleurs, saisis de la folie de la mort, se dénudent la poitrine et l'offrent, les traits convulsés, aux misérables balles.

Une salve encore, qui tue.

Voici passant, cahin-caha, une petite voiture d'ambulance, qui remonte vers le café Bleu, chargée d'un travailleur mourant. Le corps est couché de travers et de la poitrine défoncée, s'écoule la vie avec du sang. Un terrassier suit; il se meurtrit la figure, où la sueur coule, et il hurle à la mort: « *Mon camarade! Ils ont tué mon camarade. Voyez, voilà mon camarade, ils l'ont tué!* » Un ouragan furieux se mêle aux atroces gémissements.

Dret s'écroule, le bras traversé. On l'emporte vers

le docteur. Mais la Barricade reste debout, symbolique, sacrée, dans l'odieuse tempête des salves.

Sur le seuil de la gare, on aperçoit un corps qui oscille et s'abat, le crâne fracassé. Des camarades transportent l'infortuné dans une salle de voyageurs. La troupe surgit, un général avec elle, et salue la mort. Sombre, hypocrite respect qui incendie les compagnons. « Oui, vous pouvez le saluer après l'avoir assassiné ! »

Une minute, la vie de ces hommes est suspendue à un fil. Les soldats les ont couchés en joue. Puis la mort s'éloigne. On ne peut pas toujours tuer... Combien d'ailleurs, de ces soldats, fils du peuple, obéirent aux commandements funestes, sur la place de Villeneuve-Saint-Georges? Si tous avaient cédé à l'ordre, si tous avaient fait autre que de tirer en l'air, tirer au-dessus, si tous avaient exécuté des feux sur les gardiens de la Barricade, qui, de ceux-ci, pourraient, aujourd'hui, suivre mon récit et dire s'il est fidèle?

Mais comme il faut que le mal, en ce triste monde, compense étrangement et dépasse le pauvre bien qui passe, quand il se trouvait, parmi les soldats, des consciences assez citoyennes pour éviter l'effusion du sang ouvrier, il y eut aux fenêtres d'un immeuble, en face de la gare, un civil pour répéter le geste légendaire du fils de Catherine, et se servant d'une carabine de chasse, pour ajuster, tirer et atteindre des manifestants. A mâcher ces souvenirs, on a la saveur étouffante de la cendre.

La tragédie s'achevait... Quelques déments poursuivaient et égorgeaient dans une cave un lamentable blessé. Puis, l'arme au clair, dans le désastre accompli, dans les flaques rouges s'épandant, la cavalerie

triomphante, charge au galop, renversant les pavés de la Barricade, sillonnant les rues où s'égaillent les derniers « combattants », cependant qu'une troupe fait irruption dans le café Bleu, bondé d'éclopés et les disperse à coups de sabre, et qu'un soldat, rencontrant sous ses pas la cervelle sanguinolente de Marchand, la jette à l'égout, du bout de sa lance.

... En haut des marches de pierre, à l'ombre des tilleuls, je rencontre Monatte, roide, glacé d'impuissante fureur; notre poignée de main nous réunit comme une accolade.

... Le galop des chevaux s'arrête. Subitement un silence funéraire s'épanche sur le petit village de l'Ile-de-France.

A la tombée du soleil, les cavaliers se rangent près de la gare. Ils ont l'air stupide du buveur dégrisé. Ah! la hideuse liqueur qu'ils ont bue! On leur parle: « Comment avez-vous pu faire cela! » Ils balbutient: « Nous ne savions pas! Nous ne savons pas! » Elle est de tous les siècles de l'éternel, la suprême ironie du Fils de l'Homme: « Pardonnez-leur. Ils ne savent pas ce qu'ils font! »

Dans le crépuscule qui noie peu à peu la campagne sereine, les blessés sortent furtivement des abris de fortune et se glissent vers les trains. Une odeur d'été flotte dans l'air tiède et passe sur les mânes tragiques, comme grandit avec la nuit, voilée de linceuls, la Barricade, désormais vivante et dressée entre le Peuple et la République.

7.

La Ronde du scalp.

Devant la Confédération du Travail, autour des morts, des mutilés et des blessés de Villeneuve, on dansait, dès le lendemain, dans la presse de Paris.

Si le thème était identique de cette musique enragée, et pouvait s'énoncer ainsi: « Raca sur la C. G. T. », il n'en allait pas de même avec les variations, de tons parfois opposés. Rien d'étonnant, comme une haine commune peut découler de motifs dissemblables.

Ce qui domina fut le mot d'ordre lancé dans la nuit par le Gouvernement à la presse des grands boulevards. « L'autorité responsable avait fait l'impossible pour parer à la révolution, pour circonscrire et étouffer l'émeute. L'émeute avait été préparée avec soin par les chefs syndicalistes, les fonctionnaires de la C. G. T. Les émeutiers à leurs gages s'étaient livrés à d'effroyables attentats. Leur brutalité avait été inouïe; elle n'avait eu d'égale que la mansuétude des autorités et de l'armée. Mais force leur avait été d'agir. Que le sang versé retombe sur la Confédération organisatrice de pillage, d'insurrection, de complot contre l'Etat.

« Le Gouvernement est innocent du sang de ces injustes! Qu'il achève son œuvre en arrêtant les criminels auteurs des journées de juin de la Troisième République! »

Ainsi se démenaient dans la Ronde les grands journaux et parmi eux, se faisait remarquer l'*Eclair* où bavait Ernest Judet.

Le Gouvernement de M. Clemenceau poursuivit aussitôt ses avantages. Il avait tué. Il crut pouvoir assommer. On arrêta le bureau confédéral, pêle-mêle avec une vingtaine de secrétaires de Fédérations et quelques comparses de Seine-et-Oise. Et la ronde reprit, vociférant des malédictions à l'adresse des prisonniers, couvrant de bénédictions et de couronnes civiques Georges Clemenceau.

Seule à droite, à l'extrême droite, une feuille publiait sous ce titre : « *Bloody!* » (Sanglant) un article qui concluait ainsi: « Ce fidèle ministre d'Edouard VII ne mérite pas d'être flétri en langue française. L'épithète qui lui revient, je la dirai en anglais, où elle prendra quelque force: Bloody! » L'article, signé Charles Maurras, parut dans l'*Action Française.*

★

Qu'allait faire le prolétariat?

A la C. G. T., témoignant qu'elle avait atteint, dans la croissance, cette taille où la jeunesse affirme des muscles déjà solides, les cadres s'étaient en un clin d'œil reformés. La vie continuait à circuler dans l'organisme.

Cependant, le coup de Villeneuve avait porté dur. C'était, sur le prolétariat de France, une stupeur qui provoquait du flottement et de l'indivision. On était loin, en quelques heures de l'état d'esprit engendré par les assassinats de la salle Ranque. Il y

eut non pas panique, mais un tiers de panique... En vain, les secrétaires intérimaires lancèrent-ils, pour réponse à la sanglante agression, aux scandaleuses arrestations, l'ordre de la grève générale.

Le chômage fut partiel, l'entrain manqua. Un malaise était né au sein de l'opinion ouvrière. Plus tard, au Congrès Confédéral de Marseille, Ebers en fit l'aveu :

« *Il est certain qu'au lendemain des événements, la classe ouvrière non organisée, inconsciente, a désavoué et désapprouvé. Mais il faut dire ici la vérité. Si cette classe ouvrière a eu cette opinion, c'est que la presse quotidienne unanimement, sauf* l'Humanité, *est tombée sur la Confédération.* »

★

Il n'était pas que la presse quotidienne et capitaliste à accabler la C. G. T.

Sans doute, c'est dans ses colonnes que les ouvriers pouvaient lire, en allant à leur travail, les plus furibondes déclamations, avec d'hypocrites lamentos. Mais des voix singulières se mêlaient aux chœurs capitalistes, à l'orchestration conservatrice.

Obéissant à des rancunes tenaces de doctrinaires, telles qu'on en rencontre chez des popes orthodoxes ou des rats savants de bibliothèques, certains socialistes, qui tenaient en égal mépris Jaurès et Kropotkine, se ruaient à l'assaut de la C. G. T. meurtrie et décimée. L'un d'eux, signalé dans la *Guerre Sociale* et particulièrement par Flax (Victor Méric) se répandait partout. Il écrivait au *Socialisme,* organe

officiel des guesdistes; il donnait des interviews à *Messidor;* il en donnait jusqu'en province, au *Petit Niçois.* S'il se fût borné aux réserves judicieuses du discours d'Allemane (cité plus haut), s'il se fût contenté de conseiller de « lire les mémoires du préfet de police Andrieux, initiateur de la gymnastique révolutionnaire », s'il n'eût exercé son droit de critique qu'envers le « révolutionnarisme mystique », la « fameuse théorie des minorités énergiques », « le mystique qui n'a pas la patience d'attendre la gestation normale de la Révolution », etc., certes, il n'aurait pas donné lieu à ces affiches placardées dans les salles de rédaction de l'*Humanité* et qui lui en interdisaient l'entrée. Mais il s'attachait à flétrir les syndicalistes emprisonnés, à en maudire les responsabilités inexistantes, à les promettre à la fusillade vengeresse, comme le mérite « un général qui a conduit ses troupes à la boucherie. » Et « s'efforçant de contenir l'indignation qui le secouait », il accomplissait, inconscient, la besogne à laquelle nous avons vu policièrement s'attacher Marceau Rimbaut; il disait des « Griffuelhes, Pouget, Bousquet, Marie », etc.: « Où étaient-ils pendant que les ouvriers se faisaient trouer la peau à Villeneuve? Ils étaient à la gare, à attendre le train qui devait les ramener à Paris. » Enfin, avec le goût du sarcasme, la saveur de certaines plaisanteries amères, où le sel coquette avec le sang et que l'on trouve dans les proses d'Israël, cet écrivain de talent et de verve, trouvait le moyen de jouer avec le bras amputé du syndicaliste Dret: « La gymnastique revisionniste est aussi peu réconfortante et hygiénique que la gymnastique révolutionnaire; on y perd soit un bras, soit une jambe, soit même la tête. »

★

A ces campagnes qui hurlaient ou qui sifflaient autour de la Confédération, et faisaient leur chemin dans le Peuple — Merrheim doit s'en souvenir, lui qui répliqua d'une plume si nette à l'un des insulteurs dans l'*Action directe* — il faut ajouter d'autres réactions produites par la journée tragique et dans un sens tout différent, bien que concourant au même effet de démoralisation populaire.

A la nouvelle de la Barricade et du sang répandu, M. Gustave Hervé ne s'était pas tenu de joie entre les murs de la Santé. Sans doute sa joie n'allait pas sans quelque mélange. Mais sa démagogie verbale était telle qu'il lui fallait pousser hourrah! chaque fois qu'il se faisait plaie et bosse. De là à partir en guerre contre la République, l'associant indissolublement à M. Clemenceau, ce n'était qu'une pirouette de plus. « Un roi, qu'est-ce que voulez que ça nous fasse? », s'écriait un des collaborateurs du Sans-Patrie. Et l'*Action Française* d'applaudir. Mais le *Sans Patrie* tirait la morale hervéiste de la journée et poussait, poussait, hardi-va-donc, à l'emploi du clandestin, de l'occulte et de la méthode maximaliste. « Si seulement il existait en France une organisation de combat avec ses *noyaux* de révolutionnaires disciplinés! » La *Guerre Sociale* ne se doutait certes pas qu'en brandissant ainsi publiquement des tartarinades vaines, elle n'effrayait pas la classe bourgeoise, mais elle effarait des consciences ouvrières plus réalistes et les rejetait contre la C. G. T. et le syndicalisme révolutionnaire.

★

Enfin, du sein de la Confédération, mettant à profit la prison où M. Clemenceau tenait le secrétaire confédéral, un bruit léger rasait le sol comme l'hirondelle avant l'orage...

Deux années plus tard, au Congrès confédéral de Toulouse, M. Griffuelhes devait en faire justice avec un accent d'émotion poignante qui lui valut une ovation indescriptible : « Ah! il est aisé de jeter sur moi l'anathème et la flétrissure! C'est aisé! Comment, je suis en prison, et c'est juste à ce moment qu'on me traîne dans la boue. On m'en voulait, et comme on ne pouvait pas attaquer mes idées en face de moi et me renverser ainsi, on a soulevé des questions d'argent, parce qu'on les sait toujours troublantes. »

Les justifications, il faut parfois, chez les révolutionnaires qui « labourent la mer » les attendre plus longtemps que deux années!

★

Une crise commençait dans les milieux confédéraux. En novembre 1911, Merrheim, dans la *Bataille syndicaliste*, se félicitera de voir enfin arraché le voile qui le couvrait depuis Villeneuve-Saint-Georges.

Mais en 1909, la crise se précisait lors des élections confédérales. Par 27 voix contre 21 à Nicolet et 1 à Griffuelhes qui avait, après le ballottage, déclaré se retirer, M. Niel, *neutraliste et corporatif*, était élu, aux applaudissements de la bourgeoisie — radicale et blanche — et de certains marxistes,

ambitieux de faire un jour de l'organisme confédéral, une troupe sous le commandement d'un Parti politique...

Cependant, les habiles adversaires de la démocratie, les naufrageurs de la République, profitaient du trouble dans les esprits, de l'affaiblissement de la gauche, de la rancune chez l'ouvrier, des lâchetés du radical. Ce n'est jamais au régime que profitent des journées de juin.

D'un mouvement lent, la République, depuis Villeneuve-Saint-Georges, tourna vers le Bloc national, où s'introduit l'*Action Française*.

8.

Où M. Clemenceau dénonce Métivier.

Après Villeneuve, les mois coulent, blessés, sur le pays, étouffants sur la prison de Corbeil où, portant la cagoule, vont et viennent de leurs cellules, les accusés de juillet. Ce n'est pas seulement du sang qui a jailli sur les pavés du vieux village, mais de toute cette histoire s'échappent des vapeurs délétères qui, lentement, gagnent les sources vitales du régime.

Intrigues obscures, « eaux mortes et mortelles comme cet étang profond où périt Sténio le poète. » Quand tomba la fièvre de commande des sycophantes, une étrange langueur s'empara de l'accusasation.

Sans doute, çà et là, parlait-on du grand procès qui devait s'ouvrir. Sans doute, de temps à autre, la porte du cabinet du juge d'instruction s'entre-bâillait-elle pour jeter à l'opinion des fausses nouvelles, des perfidies et des informations truquées. Mais, lorsqu'on regarde, avec le recul du temps, la marche de la pièce judiciaire, il est aisé de comprendre que le pouvoir, satisfait des premiers actes, prenait ses mesures pour interrompre la représentation.

Evoquer l'affaire de Villeneuve devant une Cour de justice, quand la défense avait encore des droits en France ; quand le rétablissement de la censure

paraissait une gageure impossible, quand il subsistait, dans l'atmosphère alourdie, un quantum appréciable de liberté, quand la peur, enfin, n'avait pas le pouvoir de glacer les témoignages et de fermer les consciences, quel risque pour l'intrigue florentine!

Tout pouvait surgir au grand jour et réveiller les généreuses colères d'une opinion dévoyée.

M. Clemenceau, apparemment hostile à tout projet d'amnistie, signifia, dans la coulisse, son veto intéressé au procès.

Il fut habile. Il laissa le temps opérer. Il permit aux protestations syndicalistes de s'organiser, aux sympathies socialistes et radicales-socialistes de se développer, aux initiatives parlementaires de se faire jour, sachant, avec un art admirable, et tour à tour gronder en montrant les crocs, et gauloiser avec bonhomie.

En novembre 1908, un non-lieu remettait en liberté les syndicalistes, dont mieux que personne le Gouvernement et la Sûreté générale connaissaient l'éclatante innocence.

★

Cependant, huit comparses étaient retenus encore, contre lesquels, le 21 novembre, M. Lescouvé, procureur général près la Cour d'appel de Paris, signait l'acte d'accusation.

Invraisemblable et perfide, cette pièce judiciaire. Remplie d'extravagantes falsifications, se contredisant à chaque tournant, roman-feuilleton du plus mauvais style où les lieux communs ne tendaient qu'à noyer, selon le mot de Jaurès « la terrible ma-

nœuvre qui, en coupant le cortège qui voulait revenir vers Paris, a rendu le conflit inévitable », où après avoir *établi* que la hauteur de la Barricade atteignait deux mètres, était affirmée la gigantesque stature de M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise qui « enjamba la Barricade pour parlementer avec les émeutiers! »

En un couplet qui trahissait de la gêne, M. Lescouvé notait la responsabilité morale de la Confédération. Mais, ajoutait le magistrat de M. Clemenceau, « cette responsabilité, quoique très lourde, au point de vue moral, n'a pas paru au magistrat instructeur tomber sous le coup de la loi pénale. Le Parquet n'y a pas contredit. » Et pour cause! Quant aux huit, ils étaient accusés de « résistance avec violences et voies de fait envers les agents de la force publique, avec cette circonstance que ladite rébellion a été commise en réunion de plus de vingt personnes armées. »

Nous voici loin du vaste procès. Mais il peut donner lieu à des incidents inattendus. La Confédération prêtant son appui aux huit « rebelles », les débats peuvent avoir de la lumière.

Si l'amnistie intervient, avant le procès, on sait combien la mêlée quotidienne est oublieuse de la veille, un peu de terre et la cendre couvriront l'affaire de Villeneuve.

Il est aussi ces malheureux gendarmes de la salle Ranque qu'il convient de protéger contre l'application de la loi. Certes, leurs assassinats ont disparu dans la tourmente de Villeneuve. Mais ils n'en sont pas moins sous le coup de pénalités. Ne faisons point de peine, même légère, aux agents de la force publique! Amnistions! Amnistions! Et que l'intrigue dorme dans la nuit!

Ainsi se rencontrèrent pour amnistier tous les intérêts et tous les partis. L'amnistie vint devant les Chambres. Et avec elle, devait être, et fut en effet évoquée pour la première fois au Parlement l'affaire de Villeneuve. M. Clemenceau, sûr de sa majorité, préférait que l'explication eût lieu sur ce terrain. Il savait bien, en l'état des choses, que là seulement, il éviterait les « drawbacks ».

★

M. Clemenceau. à ma connaissance, a parlé deux fois de Villeneuve à la Chambre. L'une le 11 février 1909, répondant à Marcel Sembat, l'autre le 12 juillet de la même année, après une interpellation de Jaurès.

Dans la première séance du 11 février, une dramatique altercation avait mis aux prises M. Jules Delahaye et M. Aristide Briand, garde des Sceaux. Le soir, M. Clemenceau répondait à Marcel Sembat, devant une assemblée attentive. Le chef du Gouvernement disait son désir de faire connaître à la France tout entière ce qui s'était passé à Villeneuve. Il s'appuyait, pour faire l'historique de la journée tragique, sur le témoignage du préfet de Seine-et-Oise, à qui, le matin, il avait demandé par le téléphone de venir rafraîchir ses souvenirs. « Il l'a fait avec une loyauté parfaite; car c'est un galant homme, incapable de mentir. » Et ce galant homme « a nié formellement qu'il y ait eu charge et m'a expliqué la manœuvre ». Qu'en disent les dix mille manifestants, les dix mille témoins chargés avec une furieuse brutalité dans la plaine de Vigneux? Qu'en disent les habitants de Vigneux? Que dit la Vérité

toute nue, hors de son puits, des négations de ce galant homme en casquette galonnée, incapable de mentir?

Mais M. Clemenceau n'insiste guère sur ses souvenirs rafraîchis par un galant homme.

Il expose la genèse de la manifestation.

Et, aux représentants de la nation, préoccupés de savoir enfin ce qui s'était réellement passé à l'origine, aux représentants de la nation, réclamant de la lumière par la voix de l'un d'entre eux, dont la dialectique, pour être spirituelle, n'en avait pas moins une force singulière, le chef du Gouvernement, le ministre de l'intérieur responsable de ses agents, dénonce avec emportement le fauteur initial des troubles, la cause vivante de la catastrophe. Il jette le nom: Lucien Métivier.

En quelques traits d'une large touche, il brosse le portrait formidable du bandit dont le rôle et l'arrestation sont ainsi présentés officiellement à la France, comme à la base des événements de Villeneuve.

« *Lucien Métivier, s'écrie M. Clemenceau, anarchiste très violent, était occupé à prêcher et à exécuter le sabotage au moment de l'arrestation.* »

Et l'indignation la plus frémissante soulevant son cœur, M. Clemenceau frappe sur le bord de la tribune: « *Alors, c'est un crime que nous avons commis! Alors, nous avons porté la main sur la classe ouvrière!* »

Mais la Chambre s'unit à l'orateur, gagnée par cette ardente, par cette émouvante sincérité, ne pouvant avoir le soupçon d'une comédie qui eût été un outrage à la représentation nationale, un attentat aux

lois et à la République. La Chambre éclate en applaudissements; elle vote une couronne civique au républicain vertueux qui a dénoncé le misérable saboteur, le bandit souillé de sang, Lucien Métivier.

Quand M. Clemenceau verra de nouveau, le 12 juillet 1909, se dresser le fantôme de Villeneuve, évoqué par Jaurès, il prendra les mêmes arguments. Il ricanera:

« *Je suis bien sûr que M. Jaurès n'hésite pas à condamner le sabotage. Seulement, toutes les fois qu'il y a un acte de sabotage, c'est la police qui en est l'auteur.* » Et la Chambre de rire.

Il s'épanchera en regrets attendris:

Quand j'ai été conduit à l'emploi de la violence, à mon grand désespoir, je peux le dire!

Et un député de crier: « Vous êtes un brave homme. »

Comme Jaurès a parlé des « pratiques policières qui sont une des caractéristiques du régime présent » il retournera l'argument et renverra l'orateur socialiste à ceux qui « provoquent les gens à la violence en les envoyant prendre contact dans les épouvantables conditions que nous connaissons tous avec la troupe qui est là pour assurer le respect de la loi. »

Et le même nom reviendra sur ses lèvres. Après avoir dénommé le 11 février, Lucien Métivier comme l'auteur de la journée tragique, il dénoncera le 12 juillet Lucien Métivier, comme l'auteur de la propagande contre la République:

« *Au cours d'une récente réunion au manège Saint-Paul, M. Métivier, des Biscuitiers, a déclaré: « Quant à*

la République, on ne doit plus la défendre. C'est un régime bourgeois capitaliste qui n'est plus défendable. »

Et pour mieux se défendre contre le fantôme de la répression sanglante de Villeneuve-Saint-Georges, après avoir flétri Lucien Métivier, M. Clemenceau rappela à la Chambre qu'en appelant « ses amis socialistes MM. Briand et Viviani à faire partie du Cabinet », il a marqué « l'orientation de la politique qu'il voulait suivre. »

*

Qu'eussent dit les Chambres si, ces jours-là, fût apparu à leur tribune Lucien Métivier criant à pleine voix : « J'AI SANS DOUTE PRÊCHÉ LE SABOTAGE, ORGANISÉ LA CATASTROPHE DE VILLENEUVE, PROVOQUÉ A L'ÉMEUTE ET COMBATTU LA RÉPUBLIQUE. MAIS A TITRE DE COLLABORATEUR SUBVENTIONNÉ DE M. CLEMENCEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL, DONT J'ÉTAIS L'AGENT DEPUIS LE 20 MAI 1908, AYANT ÉTÉ REÇU PAR LUI, CE JOUR, AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ET MIS, PAR LUI, EN PERSONNE, A LA DISPOSITION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. »

9.

L'agent secret de la place Beauvau.

Lucien-Michel Métivier vit le jour à Paris, IVe arrondissement, le 5 septembre 1884.

Ce n'est qu'en 1906 que les couloirs de la Bourse du Travail, les environs des meetings et la Maison des Fédérations commencèrent d'être hantés par ce petit homme, maigre et chafouin, remuant, bourdonnant et bavard, dont la voix craquait, comme sous la dent, les biscuits qu'il fabriquait à ses heures.

Quand Métivier tenait son homme, il ne le lâchait plus. Et c'étaient avec volubilité projets à perte de vue, ou de ces historiettes qui fleurissent avec grâce parmi les militants, en tous partis. Le jeune biscuitier se lançait dans la propagande, mordu par l'ambition de jouer un rôle.

Il réussissait en mars 1907, à prendre part au Congrès fédéral de l'Alimentation. Le mois de mai trouve Métivier installé comme secrétaire de rédaction du périodique syndical l'*Alimentation ouvrière.* De quelle joie dut se gonfler alors ce cœur vaniteux! La carrière des lettres lui parut ouverte. Lucien Métivier se jeta sur sa plume. Il écrivit, d'un zèle dévorant, d'une soif inextinguible. Au cours de quatre années, il allait inonder de ses proses les publics les plus... différents.

Ses premiers articles sont bien curieux à relire. J'en extrais quelques lignes, qui ont, maintenant, une saveur très forte.

Il écrit le 1er mai 1907:

« *Il ne restait à nos bourgeois qu'un moyen, moyen grotesque et louche, c'était la provocation! Voilà, par les provocations policières et militaires, ce que font, pour maintenir leurs louches spéculations, les potentats d'un pays républicain. Eh! bien, non, infâme bourgeoisie, nous ne voulons plus nous laisser emporter par la colère, que tu provoques par les pièges les plus grossiers.* »

Toute une destinée dans cette ridicule emphase où il entrait tant de clairvoyance...

Mais le ton va bientôt changer, si l'emphase s'accentue. On a trouvé dans les papiers de Lucien Métivier une note savoureuse, portant ce titre: « *Mots scientifiques* (sic) *tirés du volume* Psychologie de l'anarchiste-socialiste par A. Hamon ». L'*écrivain*, —je parle de Métivier — faisait un effort pour enrichir son vocabulaire. Citons parmi les mots « scientifiques » :

Acerbes, iceux, édicule, moult, subtil, coléoptère, lépidoptère, appétence, pépotence (sic), *galetas, inhiber, sociale, diatribes*, etc.

Au dos de la notule, une citation de Gregori, qui tira sur le capitaine Dreyfus. Dans le cerveau de Métivier, les mots scientifiques se mélangeaient agréablement avec l'emploi du browning royaliste...

★

Vers le début de 1908, Métivier, on en retrouve la trace dans ses papiers, est en proie à des difficultés d'ordre syndical; quelques démêlés avec le syndicat des Raffineurs. Mis hors de cause par une décision du Comité fédéral de l'Alimentation, le 31 janvier, il donne sa démission de secrétaire de rédaction de

l'*Alimentation ouvrière*, pour cause d'éloignement de Paris. Mais il continue de collaborer à l'organe fédéral et accepte, d'autre part, les fonctions de secrétaire des Biscuitiers de la Seine.

Que s'est-il passé alors, en cet étroit cerveau, crevant d'orgueil froissé, d'ambitions et d'appétits obscurs? A quels mobiles exacts se relie la trahison? Il est impossible de préciser davantage. L'on constate simplement qu'à dater de l'époque où, d'après ses propres aveux, la Sûreté générale, sous les traits de M. Pérette, entre en relations avec Métivier, celui-ci hausse de plusieurs tons le registre de sa prose scientifique.

Au Comité fédéral de l'Alimentation, le 20 mars, Métivier se proclame avec impétuosité contre toute délégation dans les ministères. Ce qui amène M. Tillier, à soupirer mélancoliquement: « Je vous retrouverai demain dans les ministères ». Pour Métivier, ce fut le ministère de la Police!

Au mois d'avril, si nous en croyons les repérages des amis de M. Gustave Hervé, M. Pérette voit Métivier chez lui. Le haut fonctionnaire de la Sûreté ne s'en tient pas là. Aux environs du 1er mai il se présente aux bureaux mêmes de Métivier, dans l'annexe de la Bourse du Travail, rue Jean-Jacques-Rousseau. En réalité, l'audace de M. Pérette était extrêmement aisée. Il *tenait* déjà son personnage, lui ayant précédemment versé la somme de 100 francs. Chiffre modeste, pourboire infime. Mais dans ces sortes d'opérations, depuis Judas, le chiffre des trente deniers est un maximum.

Que se passa-t-il alors entre le chef des renseignements et le secrétaire des Biscuitiers? Si les précisions manquent, les abondants documents datés après

la visite de M. Pérette et le souvenir des faits, suffisent à situer le rôle de Métivier. La grève des Carriers de Seine-et-Oise vient d'éclater. Il s'agit pour le Gouvernement, juché sur la police, d'en faire le prétexte à la politique de refoulement de la classe ouvrière.

A jouer cette partie, Métivier est assez bas pour accepter une carte, mais de cautèle assez prompte pour en évaluer les risques. Il exigera des garanties. M. Pérette ne lui paraît pas d'une garantie efficace. La visite terminée, Métivier demande par lettre, audience au Président du Conseil. Ici s'engage une extraordinaire correspondance entre l'Intérieur et l'annexe de la Bourse du Travail. Je la laisse parler elle-même:

CABINET DU MINISTRE

—

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Paris, le 9 mai 1908.

Monsieur,

M. le Président du Conseil, se trouvant en ce moment, par suite de ses nombreuses occupations, dans l'impossibilité de vous accorder l'audience que vous lui avez demandée, m'a chargé de vous recevoir en son lieu et place.

J'ai en conséquence l'honneur de vous informer que vous pourrez me trouver à mon cabinet, place Beauvau, mardi matin, 12 *courant, entre dix heures et midi.*

Le chef de Cabinet:
E. BONIFAS.

M. Métivier, 6, place Collonge, Levallois-Perret, (Seine).

Ouais ! dut faire Métivier, en recevant cette formule officielle, il me faut mieux que le chef de cabinet.

Et de répondre:

Fédération de l'Alimentation

—

Chambre Syndicale
des Ouvriers
Biscuitiers, Pains d'épices
et assimilés de la Seine

—

Siège social:
35, rue Jean-Jacques-Rousseau
Bourse du Travail (Annexe A)

Paris, le 10 mai 1908.

Monsieur,

En accusant réception de votre honorée du 9, j'ai bien l'honneur de vous répondre qu'à mon grand regret, il me sera impossible de me présenter, sur votre bienveillante invitation, en votre cabinet.

Vous me permettrez d'ajouter, qu'à titre d'informations légitimes et complémentaires, un inspecteur de la Préfecture s'est présenté à la date du 9 au soir, en mon bureau de la Bourse du Travail. Le rapport de ce fidèle messager sera, je crois, une double garantie sur mes allégations.

Vous m'excuserez, Monsieur, en vous disant qu'il est des questions privées intéressant une personne et cette personne seule. Si Monsieur le Président du Conseil ne peut, en ce moment, pour les motifs par vous allégués, veuillez me permettre le crédit d'une légère attente, en me tenant entièrement à la disposition de Monsieur le Président du Conseil.

Veuillez agréer, Monsieur le chef de Cabinet, avec mes respects, l'assurance de ma parfaite considération.

Lucien Métivier.

La lettre va sans doute être jetée au panier, renvoyée à la poubelle d'où elle vient? Non. Si incroyable que ce soit, elle atteint son but et *on* lui répond:

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—

CABINET DU MINISTRE

Paris, le 14 *mai* 1908.

Monsieur,

Pour répondre au désir que vous avez bien voulu lui exprimer, Monsieur le Président du Conseil me charge de vous faire connaître qu'il vous recevra volontiers mercredi prochain, 20 *courant, à dix heures et demie.*

Signé: DURAND,
Dr adjoint du Cabinet.

★

Ce fut donc le 20 mai qu'eut lieu, dans le cabinet de M. Clemenceau, l'entrevue qui noue l'intrigue florentine de Villeneuve-Saint-Georges.

Nous verrons plus loin les circonstances qui amenèrent M. Clemenceau à reconnaître le fait en soi:

« *Métivier m'a demandé une audience. Je ne la lui ai pas accordée. Il a insisté. Je l'ai reçu.* » (Lettre au *Temps,* 24 novembre 1911).

Georges Clemenceau recevant Lucien Métivier... Il ne s'agit pas ici d'un chef de Gouvernement trompé

par un aventurier de grand vol. Aucune erreur sur la personne. Comment le Président du Conseil put-il un instant accepter de prendre contact avec « *la crapule du corps de garde et des cuisines ?* »

Sans doute y eut-il la pression de l'entourage policier, de ces fonctionnaires qui ne se contentent pas de surveiller la tourbe des malandrins mais rôdent sans cesse aux carrefours populaires de la politique et s'attachent à déshonorer le régime qui a la faiblesse de les supporter.

Mais l'explication n'est pas satisfaisante et, dans la triste entrevue du 20 mai, il convient de passer par-dessus l'entourage et de comprendre la présence de la Haine qui fait déraisonner, égare et jette à l'abîme les hommes et les foules.

Au cortège des dieux bienfaisants qui prodiguèrent à Georges Clemenceau d'admirables faveurs d'esprit, le génie de la haine destructive ne manqua pas de prendre part. Dans le cœur de l'homme politique, des Furies, sans cesse, se sont agitées. Et toute l'eurythmie a été gâtée.

Haine de la classe ouvrière et de ses leaders, haine du socialisme et de Jaurès; ce fut dans ce tourbillon que M. Clemenceau dut être porté à faire silence à ses dégoûts et à s'associer, pour une œuvre d'effroyable politique personnelle, avec les rancunes louches et l'ambition médiocre d'un bandit.

Mais cependant, malgré le raspoutinisme de l'entourage, en dépit de la haine qui souffle dans la poitrine robuste du Président du Conseil, il reste inconcevable que celui-ci ait pu accepter de recevoir Lucien Métivier. Sans doute, on se souvient de Marcelin Albert. Mais le cas de Métivier est bien différent. On

se rappelle Clemenceau, le chapeau sur l'oreille, se rendant au syndicat de Broutchoux. Mais la scène de la place Beauvau est bien différente.

Faut-il, pour tout expliquer, remonter à la jeunesse politique du rédacteur de *Travail*? Hanté par Blanqui dont son ami, M. Gustave Geffroy a, dans un beau livre, fait revivre la vie, Georges Clemenceau a l'oreille complaisante aux complots. Il les voit, il les sent, il les repère partout. Quand son flair est muet, son imagination les invente ou les crée. Dans les conspirations, il n'est point de *minus habens* qui soit négligeable. A l'intérieur d'un complot, les rangs sont confondus.

Mais enfin, sous le bénéfice de cette mentalité de romans blanquistes, comment admettre cette promptitude à causer avec un biscuitier-mouchard, avec une mouche de vingt-cinquième ordre, à peine payé encore par la Sûreté générale? Doit-on, en dernière analyse, comprendre que l'habitude était déjà prise de « recevoir » et de « causer », dans le cabinet de M. Clemenceau, avec la frappe des provocateurs? Et Lucien Métivier était-il, par surprise, au courant de ces mœurs?

Ici, ce sont des hypothèses, mais sans elles, comment saisir la possibilité d'une entrevue aussi stupéfiante?

Et comment savoir ce qui s'est dit, le 20 mai 1908, entre ces deux hommes séparés par tous les étages du milieu, de la pensée, de l'éducation?

A priori, nous pouvons affirmer que des deux, celui qui fut manié ne porte pas le nom de Clemenceau.

Après que Métivier eut exposé ces *questions privées intéressant une personne et cette personne seule,*

M. Clemenceau alla-t-il jusqu'à préciser ce qu'il attendait de son interlocuteur? Se contenta-t-il d'enregistrer et d'accepter les propositions du provocateur? N'y eut-il qu'un de ces dialogues familiers et définitifs qui endossent toutes les besognes qu'on ne formule pas? « Monsieur le Président, je me donne à vous. » — « Tope là, mon gars. J'accepte. Tu es à moi. »

« *Métivier m'a dit, écrit M. Clemenceau* (*Lettre au* Temps, *le* 28 *novembre* 1911), *que les circonstances l'avaient mis dans un tel état d'esprit, qu'il était disposé à donner des informations. Je lui ai répondu qu'il devait pour cela, se mettre en rapport avec la Sûreté générale et sans autre geste ni propos, j'ai fait venir le chef de ce service qui se trouvait dans un cabinet voisin et j'ai invité Métivier à le suivre. Ce fut fait immédiatement.* »

La mémoire de M. Clemenceau est évidemment ici en défaut. Quel besoin la Sûreté générale aurait-elle eu de faciliter l'entrevue du 20 mai s'il ne s'était agi que d'établir entre elle et Métivier, des rapports QUI EXISTAIENT DÉJA? Et, pour donner de simples « informations », Métivier aurait-il donc réclamé, exigé un entretien particulier, non pas même avec M. Hennion, mais avec le chef du Gouvernement, *après avoir rencontré M. Pérette et touché les premiers argents de la trahison?*

L'aveu de M. Clemenceau, si grave et qui authentifie le fait matériel de l'invraisemblable entrevue du 20 mai, est par ailleurs, tout le crie, incomplet. Et nous concevons trop pourquoi!

Encore une fois, nous ne savons, nous ne saurons

pas l'exacte physionomie de la scène qui eut lieu dans le cabinet du Président du Conseil.

Mais je sais bien le sang qu'elle fit couler. Je sais bien la blessure qu'elle ouvrit aux flancs de la République. Je sais bien le profit qu'en retira le ministère lui-même, au détriment du Peuple, comme nous avons vu plus haut les effets de tribune dont elle fournit au Président du Conseil, le thème cynique et l'imposture.

★

En sortant du cabinet de M. Clemenceau, Lucien Métivier est conduit à M. Pérette et présenté par lui à M. Moreau. 300 francs sont versés séance tenante à l'agent secret. « *M. Hennion me dit le lendemain qu'il lui avait remis ou fait remettre une somme de trois cents francs.* » (Lettre de M. Clemenceau au *Temps*). Un salaire mensuel de deux cent cinquante francs est convenu. En s'ajoutant aux mensualités de l'organisation ouvrière dont il est le secrétaire, l'argent de la police permettra à Métivier, économe et avisé, de jouer, vaille que vaille, à la Bourse. Boursicoter à notre époque, n'est-ce pas se donner l'illusion d'avoir pignon sur rue?

Métivier a hâte de mériter son piteux métal. Muni d'instructions secrètes — à qui fera-t-on croire qu'il ne lui en fut pas donné? — il se fera ouvertement mandater par l'Union des Syndicats de la Seine, auprès des organisations ouvrières en grève de Seine-et-Oise.

L'agent secret fait son apparition à Draveil, à Vigneux, à Villeneuve-Saint-Georges. Et la grève va, peu à peu, perdre son caractère économique, pour devenir le pivot de la politique intérieure.

Pendant près de trois mois, quelle sera l'attitude de l'agent secret? Quelle besogne accomplira « l'informateur » de la Sûreté générale?

Deux textes répondent à la question.

L'un, c'est l'acte d'accusation du Parquet de Seine-et-Oise, où Métivier est accusé *de s'être livré depuis trois mois dans la région, par des discours violents à la propagande, au pillage, au meurtre et à l'incendie.*

L'autre, c'est le passage du discours de M. Clemenceau, déjà cité, à la tribune de la Chambre, le 11 février 1909:

Métivier est un anarchiste violent. Il était bien entendu occupé à prêcher et à exécuter le sabotage.

Reçu le 20 mai 1908, par M. Clemenceau, Métivier pendant les mois de mai, juin et juillet, se livrait à « la propagande, au pillage, au meurtre et à l'incendie ». Ses « informations » consistaient à tenir M. Clemenceau, par l'intermédiaire de la Sûreté générale, au courant de ces provocations régulières « au pillage, au meurtre et à l'incendie ». Cet « anarchiste très violent » était donc subventionné par la police pour accomplir cette double besogne: provoquer et informer de ses provocations. Il n'avait parfois qu'à envoyer à l'Intérieur le journal ouvrier où il continuait d'écrire et où en juillet 1908, il criait comme un épileptique à ses camarades biscuitiers: « *Debout! debout! Un sang de révolte monte! Bravons l'autorité! Marchons à la bataille!* »

Le jour arrive où la politique florentine réclame une saignée. Pour la provoquer, Métivier se fera arrêter le 27 juillet! Il *prêche et exécute le sabotage* (Clemenceau). *Il se livre envers les soldats à des tenta-*

tives ayant pour but de les détourner de la discipline en les incitant par des paroles à la désobéissance. (Acte d'accusation du Parquet de Seine-et-Oise).

Quand M. Thiers tendit, du bout des pincettes, une liasse de billets de banque au misérable Deutz, qui venait de livrer la duchesse de Berry, du moins, n'eut-il pas, alors, à essuyer des mains couvertes d'un sang innocent.

10.

Le "Journal" de Métivier.

Le prurit de l'encrier est une dangereuse affection. Lorsque, dans les circonstances qu'exposera la suite de ce récit fidèle, les archives du jeune biscuitier tombèrent, pour une partie du moins, dans le domaine public, quelles amères et vives réflexions durent échanger l'agent secret et ses amis!

Certes, il est de nombreuses lacunes dans les papiers du misérable, on se trouve arrêté souvent au bord d'une énigmatique coupure, d'où s'exhalent de fangeuses émanations. Des pièces ont disparu, mais dans celles qui restent, que d'intéressantes découvertes! Certains points essentiels sont précisés.

A peine Métivier est-il ramené de Vigneux à Corbeil et écroué à la prison, qu'il se précipite sur l'encrier. Il commence de tenir une sorte de livre de raison, de « journal », dont il n'interrompra la rédaction que pour mettre à jour une volumineuse correspondance et accumuler d'abondantes notules.

Il a numéroté les feuillets de son « journal », dont il ne demeure que les numéros 1 et 6. C'est grand dommage. Ces numéros, remplis de détails vulgaires, contiennent de pittoresques indications.

Métivier débute par les incidents qui amenèrent son arrestation.

« *Arrivé le matin. Réunion à onze heures. Déjeuner à midi. Réunion à deux heures. Défilé des trois*

colonnes dans les directions indiquées. *Dislocation des colonnes. Retour gare de Vigneux. Constat de l'arrestation de Ricordeau et autres à la gare. Démarches auprès du sous-préfet pour relâcher Ricordeau sans résultat. Départ de la gare. Descente de la gare à Vigneux en allant au devant de camarades. Rencontre avec les dragons, suivie d'échauffourée. Arrestation de Métivier* (sic).

« ... *A dix heures et demie, ramené à nouveau au Parquet de Corbeil. Interrogatoire en présence du procureur de la République et du juge d'instruction. Je dicte moi-même au greffier qui inscrit sous ma dictée les incidents. Lecture de l'acte d'accusation.* Refus d'avocat *et enfin écroué à minuit vingt à la prison de Corbeil. Conduit en cellule n° 7, 6e étage, à une heure du matin. Sans commentaires.* »

Sans commentaires!

Que ce « sans commentaires » est d'un goût admirable!

« *C'est à mon sentiment, un endroit impayable!* »

★

En analysant le « journal », on en peut extraire trois éléments: les nuits, les lectures, la correspondance du provocateur.

« *A ce jour* (27 *juillet*), *écrit-il, je fus atteint par une crise de sommeil très aiguë.* »

Sommeil de plomb qui suit les grands efforts, après le labeur accompli. Mais bientôt les nuits de l'agent secret seront troublées. Je note: 31 juillet: *nuit mauvaise, rêves et cauchemars...* 20 octobre: *nuit agitée, cauchemars...* 10, 12, 14, 20 octobre: *nuit*

agitée, rêves, cauchemars. 5 novembre: *nuit rêveuse* (sic), *cauchemars, nuit agitée.* » Il semble bien que la nuit n'ait pas été sans peser à la subconscience du mouchard. Un romancier d'esprit traditionnel et pieux, ferait surgir le funèbre défilé des victimes du bandit. Ne faut-il pas plutôt songer à des troubles digestifs occasionnés par ces « soupes aux choux » et « aux pois » dont gémit le journal de Métivier?

Dans la journée, Métivier lit et écrit. Le choix de ses lectures est composite. Je relève: « Les amours de Pie IX », par Léo Taxil, voisinant avec « L'origine des Espèces » de Darwin. Mais il convient de souligner les œuvres complètes de Georges Clemenceau: « La Honte, la Justice militaire, la Mêlée sociale » etc. Vraiment, Métivier devait bien au Président du Conseil de le lire. Il lui écrivait au surplus.

Ils sont nombreux, les correspondants de Lucien Métivier, dans sa prison de Corbeil: Pierre Tesche, de l'*Humanité,* Daniel Gerbault, de la *Guerre Sociale,* André Berthon, Bunau-Varilla (sic), Urbain Gohier etc., etc.

Puis Métivier mentionne:

Correspondance avec le Procureur général, correspondance avec le préfet de Seine-et-Oise, correspondance avec le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur (20 *octobre*), *correspondance avec le ministre de l'Intérieur* (6 *octobre*). *Plainte contre le médecin. Conférence avec le gardien-chef sur ma lettre au ministre.*

Métivier en correspondance avec M. Clemenceau? Au fait, celui-ci ne l'avait-il pas reçu?

On possède le brouillon d'une de ces lettres. Le texte n'en est pas tragique. Mais significatif.

En quatre pages, l'agent secret se plaint du médecin-chef de la prison, qui ne lui accordait pas un régime spécial. Métivier fait appel à la *bienveillante sollicitude* de l'ami qu'il possède désormais place Beauvau. Deux jours plus tard, après l'entretien du gardien-chef, le médecin fait droit à toutes les demandes de l'agent secret.

★

Ainsi tombent, goutte à goutte, sur la prison, les jours de correspondance et les *nuits rêveuses*. Le prisonnier s'occupe de son procès; il prépare sa défense avec de nombreux témoins. Cependant que le 1er octobre, l'*Alimentation ouvrière*, envoie son fraternel salut au camarade persécuté, et que le 25, à huit heures du soir, cette caricature de Silvio Pellico notait sèchement qu'il venait d'entendre les échos d'une manifestation en sa faveur. Sans commentaires, comme il disait si bien!

On préparait d'ailleurs la liquidation de la farce judiciaire. Après des mois d'inique détention préventive, les leaders confédéraux venaient d'être l'objet d'un non-lieu.

Deux mois encore et ce seront les huit comparses de Villeneuve qui bénéficieront de la liberté avant l'amnistie, terme final de la lessive clemenciste.

Entre ces deux dates, saluées par l'opinion ouvrière comme des victoires, il passe quasi inaperçu. le petit procès de Métivier devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, le 4 novembre 1908. Peu de témoins à charge et tous hésitants; une seule accusation nonchalante, une défense sans éclats. L'accusé se présente avec une noble sérénité.

« Mon rôle, affirma Métivier, fut tout de conciliation. Grâce à moi, le commissaire Vidal ne fut pas maltraité. J'ai agi dans un but de solidarité et non de provocation (*sic*). S'il n'y a pas eu de morts, c'est grâce à mes efforts, car le Gouvernement avait tout préparé pour assurer une collision sanglante » (*sic*). Et l'agent secret termine par ce défi tranquille à son objection: « *Quoi qu'il advienne de ces débats, on n'aura à me reprocher ni un mensonge ni une apostasie* ».

C'est une tâche bien profonde que d'entrer dans la police secrète. Il faut aller jusqu'aux abîmes silencieux du mal, oublier qu'il est possible de rougir de soi-même, détruire toute trace d'âme vivante. A ses débuts dans le gouffre, le confident de M. Clemenceau témoignait que le plus médiocre personnage recèle des trésors d'ignominie.

Il fut condamné à six mois de prison. Quelques semaines auparavant, pour un délit de paroles, inspirées par la violence de la plus généreuse indignation, Georges Durupt avait entendu la Cour de Versailles prononcer contre lui la peine de trois ans de prison...

★

Le 13 décembre, les portes s'ouvrent pour Lucien Métivier. Il est rendu à l'amour de ses chefs et à la naïveté de ses camarades. Dans la *Guerre Sociale* du 16 décembre, à la *Petite Correspondance*, on peut lire: *Le Camarade Lucien Métivier informe ses amis qu'il vient de sortir de la prison de Versailles. Il les prie de lui adresser toute correspondance à son domicile particulier.*

La farce continue. La justice va réclamer au drôle une somme de cent quarante-huit francs trente-cinq, sous l'astreinte de la contrainte par corps. La *Voix du Peuple* élève sa protestation. Une souscription ouvrière s'organise, cependant que M. Pérette s'exécute et le profit va à Métivier.

Mais qu'y a-t-il alors qui émeut obscurément les « militants » ? Rien de positif, mais un de ces malaises indéfinissables, mystérieux frissons qui courent sur la pudeur virile des collectivités.

L'origine du drame de Villeneuve-Saint-Georges dégage déjà de la pourriture. Comme le chat du collège de Stalky et Cie, elle jette dans l'atmosphère une pâle sensation bleuâtre plutôt qu'une impression vraiment offensante. On ne sait rien encore, dans les syndicats. Mais on respire mal. Au Congrès national de l'alimentation, le rapport fédéral passe sous silence le nom de Métivier.

Celui-ci ressent-il, de son côté, l'imperceptible défiance? Il se multiplie. Il a des amis dévoués, empressés. L'un d'eux, M. Bon, d'Orléans, l'appelle à une réunion en cette ville, le 4 février 1909 et il écrit: *Métivier, dans un langage clair et vigoureux, nous fit connaître la vérité sur les événements de Draveil-Vigneux.*

C'est ici qu'il faut se servir du point d'ironie!

Le 11 février, d'ailleurs, M. Clemenceau va aider Métivier à reprendre pied. On trouve, dans les archives de celui-ci, précieusement calligraphié par une main étrangère, le passage du discours ministériel où « l'anarchiste très violent » est dénoncé à la fureur conservatrice. Peut-être Métivier écrivit-il à M. Clemenceau pour le remercier de sa « bienfaisante sollicitude ».

Bienfaisante encore, quand le 25 juin de la même année, le Président du Conseil cite à la tribune les tirades du biscuitier contre la République. Chaque invective clemenciste est un brevet de démagogie révolutionnaire pour l'agent secret. Mais en même temps, attendrissant échange de bons procédés, chaque provocation du démagogue est pour le Président du Conseil l'occasion d'un effet de tribune et d'un triomphe parlementaire.

On conçoit dès lors comment soit venue à Métivier l'émouvante pensée de prendre au *Radical*, en juin 1909, un abonnement de trois mois.

Ce ne fut sans doute pas sans regret que Lucien Métivier vit tomber son bienfaisant collaborateur. L'histoire ne nous dira pas les considérations qui durent éclore à ce propos, sur les lèvres des trois amis éplorés, MM. Pérette, Moreau et Métivier. Depuis le 20 mai 1908, si nous en croyons les papiers, les documents et les aveux de Métivier, les relations n'avaient pas cessé entre ces personnages. Le provocateur-informateur continuait d'adresser à ses complices des notes et rapports de police. Participant aux différentes manifestations de la vie syndicale, il lui était facile de nourrir sa correspondance. C'est ainsi qu'il eut la tranquille assurance, au lendemain de la chute du ministère Clemenceau, de rendre compte des discours prononcés à Villeneuve, près de la tombe des victimes de 1908, comme il eut la sereine amoralité de parler lui-même et, funeste héros, de s'approcher des morts, qui lui appartenaient en effet. « Il montra, dit le reporter de l'*Humanité*, M. Daniel Renoult, quels gros efforts les travailleurs conscients doivent faire pour l'éducation de la classe ouvrière et surtout pour celle des femmes. »

J'ai revu l'autre jour ces lieux où moururent des ouvriers, où saigna la République, où parla l'agent secret de M. Clemenceau.

De l'oubli sur tout cela, car les hommes et les choses n'ont qu'une mémoire ingrate.

En évoquant cette commémoration de 1909, il me sembla faire injure aux pauvres morts et dans les buissons printaniers, je crus voir se dérouler les anneaux du serpent.

11.

L'Indicateur de MM. Pérette et Moreau.

Depuis la chute du Cabinet Clemenceau, on ne trouve plus trace de Métivier place Beauvau. Il se contentait de la rue des Saussayes. Mais si son rôle apparaît dès lors secondaire, il ne demeure pas inactif. Métivier a sur lui désormais l'empreinte du métier.

Au cours des années 1909, 1910 et 1911, l'agent secret de MM. Pérette et Moreau entassera les informations sur les indications.

Innombrables les rapports de police transmis à la Sûreté par le secrétaire des biscuitiers. Meetings, comités, congrès, conférences, campagnes électorales, conversations privées, tout, pour Métivier, est matière à renseigner. On le voit partout. Il est l'œil de Pérette.

Se poussant par ici, s'infiltrant par là, il parvient à occuper dans la lutte sociale, une énorme quantité de postes, plus ou moins importants, de fonctions plus ou moins rémunérées. Qu'on en juge: secrétaire du Syndicat des Biscuitiers et de la Ligue antialcoolique, il fut membre du Comité général de l'Union des Syndicats de la Seine, délégué par Chartres au Comité confédéral, secrétaire de la Commission de propagande et d'enquête des Travailleurs des Transports, membre du Comité fédéral, de la Com-

mission de propagande et du journal de l'Alimentation; membre de la Commission de révision des statuts de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Commission technique des soupes communistes, de la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine, du Comité d'administration du Syndicat des Biscuitiers, du Comité de Défense sociale, de la Commission de contrôle de la Confédération Générale du Travail, etc., etc.

Voilà bien des titres pompeux. En réalité, Métivier devait les jeter comme de la poudre aux yeux de la Sûreté générale. « Il avait pour besogne de renseigner, a écrit M. Griffuelhes. Or, la vie syndicale est publique ». Rien de plus exact, la C. G. T. n'étant pas, ne pouvant pas être une organisation de combat secrète.

Le secrétaire des biscuitiers le comprenait trop bien et qu'il lui faudrait pour se maintenir rue des Saussayes, rééditer le coup de maître de Draveil sous M. Clemenceau. En attendant, il visait à prendre de l'importance, ou paraître en prendre, dans les milieux confédéraux. Il semble incroyable à ceux qui ignorent les rouages de la vie syndicale, mais il reste vrai que Lucien Métivier était rarement pris au sérieux rue Grange-aux-Belles. « *Il fut toujours considéré comme un hurluberlu, un malheureux vaniteux, dit M. Yvetot, cherchant à compenser son manque d'intelligence par un zèle intempestif. Qui se serait douté que ce toqué pouvait être malhonnête et dangereux?* »

Rien de plus vrai encore.

Mais il l'est aussi que ce Protée syndicaliste, ce « toqué », en dépit de ses ridicules et de son indigence intellectuelle, avait conquis et forcé la bien-

veillance des escouades révolutionnaires. A quoi bon nier les faits, moins simples que les théories?

Oui, Métivier avait su s'imposer.

Et derrière le personnage falot, le *minus habens*, apparemment piqué d'une tarentule anarchiste, voici qu'à la lueur des textes exhumés, surgit, presque lugubre, clown tragique, éclaboussé de sang, plaqué de boue, un redoutable instrument de l'autorité. Acteur du drame social, il jouait sa partie au naturel. Sans doute, dans les milliers de francs qu'il reçut peu à peu, voyait-il la fortune, et consciencieux avec elle, il décidait de la mériter et de la poursuivre en allant, quand il le faudrait, jusqu'au bout de sa funeste fonction, en payant sinon de sa peau — qu'il risqua — du moins de sa liberté. Il dresse sa tête menue à la tribune des meetings, il s'accroche au cœur des grèves. Il tonne. Il vitupère à tort et à travers

Peut-être qu'il lui arriva de céder à l'entraînement de son machiavélisme policier et de se prendre à sa piperie. Mais combien brillants, les résultats! Il pouvait bientôt faire croire à de glorieux états de service révolutionnaire qu'il étalait, non sans vanité. Dénoncé à la Chambre par M. Clemenceau, poursuivi, condamné, il acceptait d'entrer dans les prisons et des mois entiers demeurait assujetti au régime de droit commun, quand lui était refusé le régime politique.

« *J'ai la douleur,* écrivait le 4 avril 1911, sa compagne, Marie-Louise Botcazou à M. Pérette, chef du bureau des renseignements à la Sûreté générale, *de vous faire connaître que M. Lucien Métivier vient d'être arrêté. Ne soyez pas surpris si vous ne recevez pas la correspondance habituelle.* »

Discrètement, M. Pérette entreprenait aussitôt de procurer des douceurs à son agent et parvenait parfois à obtenir, sans le brûler, le régime politique ou la liberté conditionnelle.

Il était, par ailleurs, singulièrement aidé dans sa tâche par le dévouement des socialistes et l'esprit de solidarité des syndicats. Métivier ne négligeait, en effet, aucun moyen, aucun milieu. Si le 1er juin 1909, il parlait aux Causeries anarchistes de Lévallois-Perret contre le suffrage universel, M. Guignet, des Boutonniers de l'Oise, le signalait le 11 novembre de la même année, comme accompagnant M. Tesche, rédacteur à l'*Humanité*, et futur candidat aux élections législatives, dans ses réunions politiques préparatoires! Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les archives du misérable, se trouvent des lettres de députés socialistes circonvenus, entre autres un pneumatique de M. Marcel Sembat:

Citoyen Métivier,

A quatre heures, j'ai vu le ministre qui m'a promis que votre libération serait prononcée non pas au 14 juillet, mais incessamment et il a ajouté : « Peut-être demain, peut-être lundi. » J'ai signalé l'état de Madame Métivier.

Car il avait une femme, le malheureux. Et cette femme, Marie-Louise Botcazou, l'aimait, participant à son infamie. Et il la chérissait. Mais à quelles besognes osait-il l'associer!

Il lui écrit de la Santé en 1911:

Ma chère femme,

Comme moi, sans nul doute, tu es impatiente de me voir libre. Je profite d'une occasion exceptionnelle

pour t'envoyer ce qui, en d'autres circonstances, ne saurait te parvenir. C'est te dire toute la discrétion que tu devras conserver sur l'origine du texte ci-contre en le prenant ou l'adaptant comme s'il était de ta seule initiative. Le temps presse et ne nous permet pas de nous arrêter aux multiples faiblesses que le cœur ou l'esprit peuvent imprimer en ce moment sur nous. Aussi te demanderai-je de bien vouloir immédiatement recopier le texte précité, afin qu'il soit à la disposition de ceux auquel il est destiné pour les besoins de notre cause... Tu adresseras un exemplaire à chacune des organisations suivantes: 1° *Union des Syndicats;* 2° Guerre Sociale; 3° *Fédération de l'Alimentation;* 4° *à notre Syndicat.*

Comme tu auras pu le constater, ce texte sera sans doute publié, je t'avoue qu'il est fait avec cette intention, c'est te dire qu'il est indispensable qu'il soit recopié intégralement...

En t'embrassant, ton Lucien Métivier.

Le « texte » était une longue supplique destinée aux « camarades ». J'en extrais quelques lignes:

Camarades,

Bien cruellement frappée par la séparation si brusque et si brutale de celui que vous connaissez comme militant à vos côtés, ne pouvant me faire à la longue absence qui le retiendra prisonnier, incapable seule, femme que je suis, de pouvoir abréger sa peine, je me résigne à faire appel à vous pour m'aider à faire entendre la voix de la classe ouvrière... Je vous demande, afin qu'à votre tour vous en appeliez à la classe ouvrière, qui toujours a su faire des sacri-

fices pour délivrer les siens. J'ai foi en votre dévouement et la générosité ouvrière pour un mouvement ainsi fait.

Il y a, dans cette correspondance qui s'apparente curieusement à la « méthode Duverger-Lipscher », un innommable relent et comme le dernier mot de la dépravation morale.

Mais on conçoit quelle utilité elle pouvait avoir pour les démarches obscures de M. Pérette en faveur de son agent. Preste, la main de Pérette se dissimulait sous le gant de M. Marcel Sembat ou la mitaine de la classe ouvrière. Ainsi, la libération du mouchard apparaissait comme un geste d'humanité, de condescendance pitoyable. Le tour était joué. Seule, la Sûreté générale en tenait le ressort.

Mais que si la Sûreté pensait avoir intérêt à dissimuler au ministre les véritables attributs de Métivier, si l'intérêt politique exigeait de sacrifier la liberté de l'agent, par crainte de le brûler, au regard de l'autre police, héroïquement, alors, l'agent de la Sûreté consentait à faire prison et à demeurer, pour la Préfecture de police le farouche militant révolutionnaire.

Cet héroïsme, par contre, avait ses compensations et valait au détenu des subsides doubles, produits par les collectes de camarades, envoyant leur pauvre monnaie de billon à celui qui les trahissait avec une allégresse augmentée d'autant.

Me Jacques Bonzon citait un jour devant moi une anecdote assez plaisante qu'il avait entendue conter par M. Raymond Poincaré, dans une allocution à la presse judiciaire. M. Poincaré plaidait, dans une banale affaire, pour le gérant d'un journal. « Je vous

en supplie, maître, quémanda le pauvre hère, faites-moi donc avoir un mois de prison: en prison je touche mon mois double! »

Lucien Métivier, incarcéré, touchait des mois doubles. Et doubles des deux côtés de la Barricade.

Ce qui lui facilitait certaines opérations financières, modestes, mais intéressantes. Il avait son remisier, M. J. Gibert, 88, rue d'Alésia, dont on possède au moins une « note de liquidation ».

La prison, en effet, n'interrompait pas tout à fait le zèle de l'indicateur.

Si l'on trouve, dans un de ses rapports « en liberté », des dénonciations de ce genre: « *Je veux vous signaler encore que Garreau et Violette, récemment condamnés par le tribunal de la Seine pour l'affaire du déserteur, sont en ce moment à Paris. Garreau vient assidument aux réunions de la Fédération du Papier* », on sait que de sa prison, lors de la grève des coloristes, Métivier, désireux de ne pas perdre contact avec la Sûreté et voulant lui fournir des informations actuelles, avait l'inimaginable audace de demander par lettre à la femme d'un de ses co-inculpés, Madame Togny, des renseignements sur les différents incidents de la grève, survenus depuis son arrestation!!!

Que ce zèle est grand! Mais de combien dépassé quand, le vendredi 30 mai 1911, « à cinq heures et demie du soir », le prisonnier rédige la note de police suivante:

« *Les royalistes arrêtés dimanche* 28 *mai* 1911, *au cours des manifestations pour Jeanne d'Arc, arrivés à la Santé le lundi matin* 29, *ont été incarcérés à la* 8e *division. Extraits du régime cellulaire le mardi* 30,

à cinq heures et demie du soir, pour être transférés au quartier politique.

Le transfert s'est accompli en groupe. Les royalistes s'interpellaient sans aucune restriction et en toute liberté. Les bonjours autant que les impressions s'échangeaient sans qu'aucun règlement ne semblât exister pour eux ».

Cette notule est saisissante. Elle a la valeur d'une scolie. C'est un document psychologique parfait. Lucien Métivier est définitivement entré dans sa fonction. Il en a la religion. Sa religion est blessée au vif par l'infraction aux règlements pénitentiaires. Et cette indignation professionnelle, il lui donne un tour, une expression de fonctionnaire. Le style est net, froid, précis et réglementaire. Ne semble-t-il pas que ce soit Javert écrivant « quelques observations pour le bien du service » ?

On naît biscuitier. Mais à sortir de la pâte pour suivre les mouches, on devient Javert.

12.

Le Délire de la Provocation.

J'ai dit Javert. Mais Javert s'arrête à la rigide, étroite et « consciencieuse » fonction. Javert « effroyable n'a rien d'ignoble ». Javert démissionne quand il s'est trompé. Javert dit: « Du moment où j'ai mésusé de la police, je ne suis plus qu'un mouchard ». Hélas! Lucien Métivier, quand il se haussa à Javert, n'avait, pendant quatre ans, été qu'un mouchard. Et mésusant de la police, il n'avait cessé de provoquer.

Quand il paraît à la tribune des meetings, son verbe exhorte à tous les gestes « d'impatience de justice sociale », selon la formule de Gustave Hervé. Quand il écrit dans son journal ouvrier, c'est pour exciter aux actes individuels: « *Ecrasons la jaunisse dans la personne de...* » et il nomme des personnalités. « *La chasse est ouverte. Tirons le gibier* ». Et il indique la pièce à tirer.

On peut dire que depuis l'entrevue du 20 mai 1908, il a pris le goût fade, écœurant du sang; il est atteint d'un *delirium tremens*. Il lui est indispensable de provoquer. Peu lui chaut d'être arrêté. On a vu pourquoi plus haut. Grève des biscuitiers, grève des coloristes, il est arrêté. Et toujours il a provoqué.

J'extrais ici, de mes souvenirs, un fragment qui lui est consacré.

En octobre 1909, les Parisiens confortables du

quartier du Trocadéro, furent, une certaine nuit, chassés de leur sommeil et tirés du lit jusqu'aux fenêtres de l'avenue Henri-Martin, par une singulière et hurlante cacophonie. Les chauffeurs d'automobiles venaient, avec leurs voitures, manifester devant la demeure du juge Hamelin, contre le système de la condamnation automatique pour contraventions dressées au vol. Il y avait bien là, encombrant l'avenue et les rues avoisinantes, un millier de taxis, accourus dans la nuit, à toute vitesse, vers les fenêtres du « mauvais juge ». Manifestation des plus pittoresques et bruyante à souhait. Sifflets stridents, appels de trompes et de cornes tonitruantes. En réalité manifestation pacifique, sans arrière-pensée subversive!

A leurs balcons, des gens en pyjamas ne pouvaient s'empêcher de sourire; la garde républicaine riait sous cape et seuls quelques policiers en bourgeois cherchaient s'il n'était pas possible de faire quelque affaire dans l'affaire...

Lucien Métivier circulait, volubile et leste, à travers les chauffeurs et les journalistes. Je l'aperçus, comme je regardais ce divertissement drôle, accompagné de deux de mes amis, chauffeurs. Tout d'un coup, Métivier s'accroche à nous. Il nous montre les gardes qui chargeaient les voitures, mises en prise et n'en pouvant mais. Il tire soudain de sa poche un revolver, d'un geste belliqueux, et toute sa voix criarde dehors, il s'écrie avec enthousiasme : « *Si vous voulez un revolver, voici le mien !* »

Ahuris, éberlués, nous ne pûmes retenir un sourire et nous refusâmes doucement l'offre délicate du militant que nous crûmes, sur l'instant, atteint d'une maladie que Gustave Hervé avait mise à la mode: la browningite aiguë.

A l'heure présente, j'imagine assez bien ce que l'on attendait de cette provocation: que j'aie seulement accepté de glisser dans ma poche l'arme de Métivier, et j'étais, quelques instants plus tard, appréhendé par quelques collègues estimables de l'excellent militant. Port d'armes et manifestation. Dans l'argot de ces sortes de gens, j'étais « bon à faire ».

Quelques mois plus tard, en 1910, j'avais la surprise de recevoir une lettre de Métivier:

« *Vous savez, m'écrivait-il (et j'avoue que je ne le savais point) avec combien d'intérêt je suis votre ardente campagne — toutes — sur les iniquités militaires et autres. Inutile de vous dire avec quelle joie je suis avec vous en cette nouvelle circonstance et j'applaudis aux succès de tant d'efforts.* »

Suivait une longue et ridicule proposition de propagande chez « l'élément féminin ».

Inutile de dire — pour répéter Métivier — que je n'attachai aucune importance à la lettre du *minus habens*.

Quelle erreur! J'ai bien compris depuis le sens, très spécial, de l'intérêt que mettait Métivier à suivre « toutes » mes campagnes. On a retrouvé des rapports de police où il rendait compte de mes conférences; et dans l'un d'eux, l'agent de M. Pérette s'attache à reproduire tant bien que mal les paroles que nous prononçâmes, Sembat et moi, à un meeting en 1909. Lucien Métivier s'appesantissait lourdement sur le passage où j'évoquais la tragédie de Villeneuve et de Draveil, en invitant mes auditeurs à être présents tous à Villeneuve pour saluer pieusement la mémoire des morts tombés pour la défense des libertés et des droits des travailleurs.

Le secrétaire des biscuitiers avait la dent acérée pour qui, le dédaignant ou l'ignorant, ne tombait pas dans ses pièges. Et il se consolait, en « s'intéressant » à mes campagnes, de l'échec que j'avais fait subir à ses provocations, avenue Henri-Martin.

En des occasions plus graves, il n'obtint pas plus de succès auprès de MM. Bidamant et Communay, du Syndicat national des chemins de fer, lors de la grève des cheminots en 1910. M. Bidamant a déposé devant la Cour d'assises de la Seine, que Lucien Métivier l'avait provoqué à commettre des attentats criminels sur une voie ferrée. Au Congrès des cheminots, en 1911, M. Lucien Communay a raconté que Lucien Métivier était allé lui proposer d'accomplir « une opération » dans les environs de Chartres.

Vers la même époque, le misérable agent de MM. Pérette et Moreau, participait, s'il ne l'avait pas inspiré, à un stupide attentat chez M. Massard. Métivier a avoué lui-même avoir « participé à la pose du pétard ».

C'est encore Lucien Métivier qui, dans le fiacre qui le véhiculait vers la *Guerre Sociale* en 1911, proposait à M. Dulac d'enlever le garde des sceaux, M. Cruppi, et de le conserver comme otage jusqu'à la libération de tous les détenus révolutionnaires. « Tu n'as, dit Métivier à Dulac, qu'à t'assurer le concours de deux copains conducteurs d'automobiles — Métivier cita même deux noms — et je me charge de faire le coup ». Et tout le long du trajet Métivier insista fortement sur son projet, faisant valoir que c'était la seule chose pratique à faire pour obtenir l'élargissement de nos prisonniers. (Lettre de MM. Eugène Merle et Louis Perceau, à l'*Humanité*, 5 août 1911).

Mais rien ne caractérise mieux la manière et les procédés de l'agent de M. Pérette que l'histoire même de la grève des coloristes de la Seine en 1911. Au mois de novembre 1909, les coloristes se formaient en syndicat, sinon sous l'inspiration, tout au moins avec le concours zélé de Métivier, alors secrétaire du Syndicat des Biscuitiers, dont l'un des membres, était marié à une ouvrière coloriste. Cette circonstance permit à Métivier de se glisser dès le début au sein même du nouveau syndicat. Il continua à assister assidument aux assemblées corporatives. Il parut donc tout naturel qu'il vînt prendre la parole à la Bourse du Travail de Clichy, lorsque se réunirent, en mars 1910, les coloristes qui venaient de décréter la grève. Du 4 au 18 mars, les grévistes opérèrent plusieurs manifestations sans Métivier — et sans troubles. — Le 18, Métivier surgit et les événements graves se précipitent.

Au cours de colloques précédents, l'agent provocateur avait promis au syndicat le concours effectif de quarante révolutionnaires; mais il s'était trop avancé, et il n'y eut guère que lui d'étranger présent parmi les grévistes. La nuit était déjà tombée, quand la manifestation se heurta aux gendarmes et aux agents.

Des coups de revolver furent tirés, et deux agents blessés. A la suite de ces faits, plusieurs arrestations eurent lieu, parmi lesquelles celles de Métivier.

L'instruction, confiée à M. Drioux, ne fut pas sans contenir quelques particularités. Des témoins, dont M. Goldsky, s'étonnèrent de voir Métivier, inculpé, circuler en toute liberté dans les couloirs et pénétrer à sa guise dans le cabinet du juge. D'autre part, l'un des accusés, M. Togny, auquel un incontestable alibi

valut un non-lieu, ne put jamais obtenir d'être confronté avec Métivier.

Celui-ci fut naturellement mis hors de cause. Après avoir provoqué, avoir agi, il avait dénoncé des innocents. Son rôle était terminé !

Le secrétaire du syndicat, M. Togny, a nettement affirmé depuis, devant la Cour d'assises de la Seine (procès de la *Guerre Sociale*), que les coups de revolver avaient été tirés par Métivier et sa compagne, Marie-Louise Botcazou. En face de l'attitude de Métivier, il convient de mentionner celle d'une jeune ouvrière gréviste, qui se laissa condamner, innocente, pour un coup de revolver, dont elle se refusa de révéler l'auteur : Marie-Louise Botcazou. Il n'est pas sans intérêt encore de citer ce fait bien policier: l'agent dont la déposition entraîna la condamnation de la jeune fille, après avoir affirmé que tous les becs de gaz avaient été éteints par les grévistes, jura qu'il reconnaissait l'accusée « *parce qu'elle avait les yeux cernés et la mâchoire proéminente* » (sic).

A l'heure où j'écris, le double rôle de Lucien Métivier est terminé depuis de longues et funèbres années. Mais combien de victimes dans son havresac, au cours de sa lucrative carrière? Combien surtout qu'il a cherchées sournoisement et dans l'ombre, couvert par d'occultes protections, abrité par la naïveté des camarades? Vers quels attentats imbéciles se dirigeait-il? Hypnotisé par son exécrable « fonction », orienté dans la carrière par la politique, l'entourage et les haines de M. Clemenceau, qui saura quelle fut la part d'initiative de l'agent provocateur dans les

intrigues policières que, sur les instructions du pouvoir, il engagea et fut amené à dépasser ?

Karl Marx, dans les « Révélations sur le procès des Communistes » mit en garde les socialistes contre les agents provocateurs. Je conseillerai fort à tous les citoyens de relire les révélations de Karl Marx en songeant à Lucien Métivier.

13.

Le chapitre des aveux.

En décembre 1910, Lucien Métivier avait été condamné à deux années de prison, en raison des incidents de la grève des Biscuitiers de la Seine. Il fait un mois de prévention et obtient — voire M. Pérette — la liberté provisoire. Il fait appel. La Cour d'appel le condamne à *huit mois de prison.* M. Pérette avait, je le suppose, jugé périlleux de prévenir les magistrats. Ceux-ci veulent bien qu'il y ait, sous la République, un service d'agents secrets et provocateurs. Ils préfèrent une fois pour toutes être à l'écart de ces intrigues. Et, la plupart du temps, ils ignorent les noms de ces hommes et rendent une justice qui n'en est pas plus douce à l'égard des travailleurs.

Métivier entre donc le 3 avril 1911, avec un soupir vers Marie-Louise Botcazou, une fois de plus à la Santé.

Mais il se produit alors, en son absence, à son domicile, quelques « incidents » curieux, inquiétants et qu'il n'apprend qu'en mai, à la suite d'une visite de sa femme.

Sur ces « incidents », nous aurons déjà quelques lumières si nous lisons entre les lignes de la lettre adressée par le prisonnier, le 2 juin 1910, au camarade Tissier, de la *Guerre Sociale.*

Depuis longtemps déjà, je m'étais proposé de t'écrire et toujours je remettais. Je fus instruit de l'em-

pressement que tu apportas en assistant ma compagne lors de mon arrestation. Je t'en remercie bien sincèrement. Par contre, il y a quelques jours seulement, qu'il m'a été confié que tu étais en possession d'une de mes photos. Je ne vois quel usage tu veux en faire? Quoi qu'il en soit, je ne te cache pas que je ne suis pas satisfait de cette action et n'ai nullement approuvé ma compagne qui te l'a remise. En conséquence, je te demande de bien vouloir nous la restituer. Si j'en avais été avisé plus tôt, cette lettre ne viendrait pas deux mois après mon arrestation. J'ajoute que bien d'autres choses ont été faites à mon insu et que je n'approuve pas davantage. Mais cela ne te concerne pas particulièrement. Ceci dit, pour éviter tout malentendu. En l'espoir que tu accorderas un large crédit à ma prière, reçois mon cordial salut.

Salutations aux amis de la Guerre. *Bien cordialement.* LUCIEN MÉTIVIER,

La Santé, Paris, le 2 juin 1911, 8e *division, cellule* 1.

J'ignore la réponse de M. Tissier. J'imagine assez qu'il dut, avec des excuses apaisantes, renvoyer la « photo » (après en avoir fait exécuter la reproduction) et rassurer les préoccupations de l'agent secret et de sa femme, Marie-Louise Botcazou.

Cependant, ce couple intéressant a du vague à l'âme. Métivier se penche sur son encrier, dans la cellule n° 1, et il écrit d'une main inquiète:

Plan

1. *Louisette, lettre à Jeanne pr hospitalité.*
2. *Cacher à Nice — Louisette — Lettre Louisette à M. (illisible).*
   200 fr. reliquat.
3. 1.000 *francs garantie pour frais de voyage.*

4. *Départ à Casablanca, 1 mois après couches.*
Résumé: fin juin à Nice jusqu'à fin août, septembre à Casablanca.

1. *Lettre ouverte au ministre de la Justice.*
2. *Lettre à Groussier.*
3. *Article Biscuitiers.*
4. *Lettre Louisette à d'Amade.*

Bouquins

Le Grand Pan, La Honte, Justice militaire.
Elisa (illisible) 56, rue Gambetta, Malakoff.

Très évidemment, Madame Métivier étant enceinte, il s'agit de préparer son départ pour Nice où elle accouchera. Mais c'est aussi la préparation de l'exode du ménage à Casablanca, en cas d' « accidents » étrangers à la position de Madame Métivier.

Louisette. Qui est Louisette? Louisette peut-être, tout simplement. Mais peut-être aussi Pérette, qui devra chercher, trouver et verser les 1.000 francs de frais de voyage et le reliquat (200 francs) des subventions de l'Intérieur. Pérette-Louisette qui préviendra d'Amade, un ami de M. Clemenceau.

La population de Casablanca ne se doute pas du bonheur qu'est en train de lui préparer Lucien Métivier.

Je relève, avec un soin dévot, la liste des bouquins à emporter: décidément, la littérature de M. Clemenceau est chère au cœur de Lucien Métivier! Elle accompagnera Métivier jusqu'au Maroc. Il ne s'en séparera jamais.

Le 8 juillet, voici qu'aux instances de M. Marcel Sembat, aux sollicitations de la classe ouvrière, le

sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Malvy, a cédé: Lucien Métivier est libre conditionnellement.

Sa femme a-t-elle craint de partir seule? Les préoccupations de Métivier se sont-elles calmées? Le couple semble avoir renoncé à la fuite.

Le secrétaire des biscuitiers a été accueilli avec une curieuse sympathie, rue Grange-aux-Belles. Métivier est d'intelligence trop médiocre pour s'étonner de ce redoublement d'affection. Il se croit sûr de lui. Qu'avait-il pensé d'aller au Maroc? Il vaut mille fois mieux coucher sur ses positions, continuer à indiquer, informer et provoquer. Justement, le siège de secrétaire de l'Union des Syndicats va être libre. Métivier a de grandes chances d'être élu. Et, cette fois, il tiendra un poste d'importance. On sait tout ce qu'on peut faire pour le bien — et le mal — hissé à ces fonctions et en possession de cette responsabilité.

M. Pérette, M. Moreau, prenez garde à votre budget, mais réjouissez-vous. Si Lucien Métivier double ses prétentions, il décuplera l'effet de ses provocations.

★

Un jeudi matin, 24 juillet 1911, Métivier vit entrer chez lui un camarade de la *Guerre Sociale,* où il est lui-même *persona grata.* D'un air ouvert, M. Dulac demanda à Métivier de venir au journal, pour une « affaire urgente », pleine d'intérêt et qui réclame la présence du secrétaire des biscuitiers. « J'ai un fiacre à la porte, hâte-toi ». Très alléché, Lucien Métivier pense à Pérette, oublie la fable du pot au lait, et suivit son ami Dulac jusqu'aux bureaux de la *Guerre Sociale.*

Pour les détails de la scène qui se déroula devant les journalistes et les militants syndicalistes, convoqués par les collaborateurs de M. Gustave Hervé, je me contente de renvoyer le lecteur à la collection de la *Guerre Sociale*, 5e année, N° 30, 26 juillet 1911.

En présence des reporters du *Journal*, du *Matin*, et de MM. Jouhaux, Griffuelhes, Marie, Marck, Savoie, etc., écrasé par le dossier, les preuves à conviction en la possession d'Almereyda, Lucien Métivier, blême et défaillant, abattit son jeu, avec des pleurs de crainte et des balbutiements de honte. Il avoua tout, signa ses aveux et de toute l'aventure, il ne resta qu'un petit tas d'infection qui hoquetait.

L'*Annuaire de la Presse* de 1912 résumait ainsi l'incident: « *Vie politique et sociale, 21 juillet* 1911: *M. Métivier, secrétaire du Syndicat des Biscuitiers, un des membres influents de la C. G. T., avoue qu'il est l'agent du ministère de l'Intérieur.* »

Deux considérations s'imposent de suite. Et la première a été formulée par M. Griffuelhes dans la *Bataille Syndicaliste*, le 22 juillet: « *Il n'eût pas été inutile d'obtenir sur le rôle joué par M. Clemenceau dans l'affaire de Villeneuve, des aveux de Métivier.* »

Sans doute, la *Guerre Sociale* n'aperçut-elle pas exactement, toute la philosophie contenue dans l'intrigue dont elle révéla plutôt la surface que la profondeur. Il lui suffisait, fidèle à ses principes et à sa méthode, de « faire du bruit » et de se tailler « de la réclame ». Il lui parut déjà magnifique d'exhiber les documents incontestables — incontestés — qu'elle détenait et de faire signer à Lucien Métivier des aveux retentissants: « *Je reconnais avoir été en relations avec M. Clemenceau une seule fois, alors qu'il était Président du Conseil. C'est à la suite de celle-ci*

que date mon entrée au service des renseignements. A celle-ci qui eut lieu le 20 mai 1908, il m'a été remis 300 francs » ... « *Je sais être au courant du pétard Massard qui éclata au cours de la grève des cheminots, je m'engage à le tenir confidentiel, j'avoue avoir participé à la pose de ce pétard.* »

Correspondance de l'Intérieur, lettres de Madame Métivier à M. Pérette, rapports de Métivier et signés de son nom de police: *Luc*, etc., etc.

Ce déballage eut lieu devant la presse. Métivier reconnut tout, avoua tout — sauf, dernier effort du cœur dans l'ignominie et en dépit des preuves, que sa femme ait connu son « métier » et participé à ses « exploits ».

Ils n'allèrent pas au delà, les collaborateurs de M. Gustave Hervé, et dans l'Affaire, virent avant tout, l'augmentation du tirage de la *Guerre Sociale*.

Un autre point mériterait d'être éclairci. Comment, dans quelles conditions, fut-il possible de recueillir les preuves de la « trahison » de Métivier? Ici, tout est trouble. M. Gustave Hervé reporta l'honneur de l'opération au « S. S. R. », « Service de Sûreté Révolutionnaire », depuis trois ans, paraît-il, sur la piste de Métivier.

« S. S. R. » ... Soit. Encore que de fatidiques initiales ne constituent qu'un mystère de plus. Mais comment le « S. S. R. » entra-t-il en possession des documents de la Sûreté générale? Par exemple de la lettre de Métivier à M. Bonifas, chef du cabinet de M. Clemenceau? « *J'affirme, dit Almereyda, devant la Cour d'assises, que ce n'est pas dans un bureau de poste qu'a été prise la lettre de Métivier. — Alors? fit le président — Alors, il y a des bureaux supérieurs à ceux de la poste* ».

Dans la *Bataille Syndicaliste*, le 28 juillet, M. Griffuelhes, après avoir déclaré qu'il n'était « ni surpris ni indigné » par les révélations sensationnelles, ajoute:

« *Métivier était un mouchard. C'est entendu. Nous le savions depuis des mois. Je ne serais pas éloigné de croire que la Sûreté se réjouit de l'exécution bruyante d'un agent dont elle est débarrassée.* » L'insinuation est assez claire. Plus tard, MM. Jouhaux et Griffuelhes la préciseront encore et feront entendre que Métivier a dû être brûlé par le ministre de l'Intérieur lui-même.

La vérité doit être à mi-chemin. Le « S. S. R. » était, de toute évidence, en rapports avec un agent de la Sûreté générale, qui lui fournit pièces et documents. A quels mobiles obéit cet informateur? Jalousie, rancune, vengeance? Comment s'établirent les raports avec le S. S. R.? Est-ce le S. S. R. qui — s'il exista vraiment et s'il fut autre chose qu'une étiquette — dépêcha un de ses membres à la Sûreté générale pour y jouer le rôle de « contre-espion »? Nous sommes dans le champ des hypothèses. Il importe peu d'y demeurer ou d'en sortir. Almereyda est mort. Que la *Guerre Sociale* garde l'énigme du S. S. R.!

★

Remis en liberté, après ses aveux, Lucien Métivier se hâte vers son domicile où le S. S. R. a perquisitionné. Il s'y terre, cependant que sa femme, sur des directives qui ne sont guère difficiles à percevoir, dépose une plainte contre les collaborateurs de M. Gustave Hervé.

On devine aisément le remue-ménage de la rue des Saussayes, au coup de tonnerre de la *Guerre Sociale*. Une nuée de policiers subirent le contre-coup de l'ire de MM. Pérette, Moreau et Métivier.

MM. Pérette et Moreau se précipitèrent vers le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. L'écho parvint jusqu'au cabinet du président du Conseil. Celui-ci, dont les préoccupations étaient graves, dont la pensée et les inquiétudes allaient haut et que le nom d'Agadir absorbait autrement que celui de Métivier, dut, aux plaintes de ses services, au mot de « séquestration arbitraire», se débarrasser, d'un geste coupant et net, de toute l'affaire dont il ne soupçonnait guère l'importance : « Des individus ont séquestré? Qu'on les poursuive! qu'on les arrête! Au droit commun! » Et M. Joseph Caillaux revint au problème de la guerre et de la paix qu'il devait résoudre en homme d'Etat réaliste, en républicain de France qui ne voulait pas « *plus conduire les obsèques de son pays que déchaîner une conflagration dont la seule pensée bouleversait toute l'humanité qui était en lui!* »

★

Sous le vent d'orage, qu'ils ont volontairement provoqué, les collaborateurs de M. Gustave Hervé se dispersent, les uns en Belgique, les autres en Suisse. Certains sont arrêtés, MM. Goldsky, Tissier, Dolié, etc. Tous sont poursuivis devant les assises pour « usurpation de fonctions, séquestration, vol et complicité de vol ». La *Guerre Sociale*, tant bien que mal, fait tête. Elle mugit contre le gouvernement de

M. Caillaux, elle publie un pittoresque dessin de Paul Poncet, où Métivier est désigné sous le titre : « *Le poteau de Caillaux* » (*sic*), et, s'adressant aux journalistes de toute opinion, leur demande de protester contre les poursuite et de flétrir, avec eux, la police politique.

Ici se place un intermède qu'il n'est pas inutile de placer sous les yeux de ceux-là, qui, à l'instar de Proudhon, se plaisent à chanter la douce ironie, la déesse souveraine qui délivre de la servitude des partis et des mystifications de la politique.

Il s'agit des relations de la *Guerre Sociale* et de l'*Action Française*.

En 1909, déjà, la *Guerre Sociale* avait publié une ardente et sincère protestation contre les iniques traitements policiers subis à la Santé par le jeune camelot du roy, M. Maxime Real del Sarte. En 1910, Hervé, Almereyda, Méric, fraternisaient dans leur prison avec MM. Maurras, Pujo, del Sarte. En 1911, la *Guerre Sociale* (5 octobre) publie la lettre typique, dit-elle, que vient de recevoir la feuille d'Almereyda:

Paris, 3 *octobre.*

Mon cher confrère,

Je réponds volontiers à vos deux questions:

1° *Je pense du mouchard, comme de toute espèce de traître et d'espion, qu'il n'y a rien de plus vil dans la nature, rien de plus dangereux dans la société;*

2° *Il peut arriver qu'une organisation politique ait intérêt à conserver des mouchards qu'elle connaît, soit à cause de leur sottise utile, soit que, les employant à faire parvenir des renseignements faux*

à l'adversaire, elle désire ne pas interrompre la continuité de ceux-ci.

Mais, en général, l'élimination des mouchards, espions et traîtres qualifiés me paraît, comme à tout homme de bon sens, le droit imprescriptible, je dirais même le premier droit et le premier devoir de toute organisation politique. C'est un droit et un devoir vital. Il appartient aux membres de cette organisation de déterminer si cette élimination doit être faite en douceur, d'une manière violente ou être accompagnée d'un châtiment qui, dans certains cas déterminés — alors, par exemple, que le mouchardage aurait provoqué une catastrophe — devrait aller jusqu'à la mort. L'exécution de Galope-Chopine dans les Chouans *de Balzac est un bon exemple de ce dernier cas.*

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

LÉON DAUDET.

Octobre 1911... Octobre 1917... Les dates, en se rapprochant, ont la valeur d'une énorme et lugubre journée de dupes...

★

Je ne raconterai pas le procès de la *Guerre Sociale*, où Métivier se garda de paraître, et qui aboutit à un acquittement.

★

Mais il faut encore signaler les dernières péripéties de l'intrigue dévoilée. Dans la gravité de la

situation extérieure, la Chambre passait indifférente auprès de Lucien Métivier et de ses complices. Les socialistes, par maladresse, par ignorance, ne surent point attirer l'attention sur l'intrigue dont ils n'aperçurent pas, je crois, la réelle physionomie. Il en fut pourtant, incidemment, question au Parlement, mais à un point de vue étroit et comme faussé. Un mot du président du Conseil, dans les couloirs, à M. Lauche, jetait soudain dans le débat le nom d'un militant du Bâtiment, M. Ricordeau.

Ce fut le signal d'un véritable dérivatif, et l'affaire Métivier, claire et précise, se noya dans l'affaire Ricordeau, trouble et obscure, qui eut surtout pour résultat de mettre aux prises deux feuilles rivales : la *Bataille Syndicaliste* et la *Guerre Sociale*. Querelles intestines dont profitèrent les chefs directs de Lucien Métivier.

C'est en vain que le 23 novembre, au cours de l'interpellation de M. Lauche, invitant le gouvernement à publier les noms des agents provocateurs, un mot de M. Jules Guesde amena l'intervention de M. Briand. M. Briand, tout en déclarant « qu'il ne se désolidariserait pas de ses prédécesseurs » — flèche décochée à M. Joseph Caillaux — nia formellement tous rapports personnels avec Lucien Métivier. « *Est-ce que vous payiez Métivier ou non?* » cria M. Jules Guesde. « *Non* », répondit M. Briand. Et il précisa: « *Le nom de Métivier m'a été révélé par un récent procès d'assises. Jamais, pendant le temps que j'ai passé au pouvoir, je n'ai su qu'un Métivier quelconque avait pu être de près ou de loin rattaché au service de la Sûreté générale.* »

Personne, à la chambre, ne sut porter le débat sur le terrain solide. Nul ne pensa à enfermer

M. Briand dans la logique étroite des faits. Le rôle de Métivier étant connu et incontesté, l'entrevue du 20 mai 1908 n'étant pas niable, il s'agissait d'exiger de M. Briand, ancien garde des sceaux dans le cabinet Clemenceau, la vérité à la manière socratique. Lui rappeler tout d'abord la féroce intrigue de Villeneuve; évoquer la séance du 11 février 1909, où M. Clemenceau dénonçait comme l'auteur de la catastrophe son propre agent secret; et dès lors, puisque M. Briand se solidarisait avec son prédécesseur, lui demander s'il acceptait une part quelconque de responsabilité dans l'audacieuse comédie qu'après la tragédie mortelle, le cabinet Clemenceau avait, suprême affront aux institutions de la République, fait applaudir par le Parlement circonvenu. Ce jour-là, M. Briand avait-il été jocrisse, ou complice?

Je ne crois pas, rien ne me permet de soupçonner que M. Briand ait été le complice conscient de l'intrigue de 1908. Quant aux événements syndicalistes où, depuis la chute de M. Clemenceau, avait été mêlé Lucien Métivier, rien n'autorise à attribuer à M. Briand un rôle personnel. MM. Pérette et Moreau en gardent seuls, sans doute, la responsabilité.

★

Pour tirer tout au clair, il eût fallu d'ailleurs le zèle de la Confédération. Il manqua.

M. Merrheim publia bien un très remarquable article dans la *Bataille Syndicaliste*, le 19 novembre. Il se félicitait de voir « *déchiré le voile qui cachait*

aux yeux de la masse les causes véritables de la crise du syndicalisme révolutionnaire français. »

« *Cette crise, ajoutait-il, a été provoquée et s'est aggravée comme si elle était réglée méthodiquement par Clemenceau et Briand pour enrayer l'effort d'émancipation de la classe ouvrière. La prétendue faillite du syndicalisme révolutionnaire n'est en réalité que le résultat des pratiques les plus misérables, les plus scélérates de politiciens et gouvernants aux abois. La classe ouvrière est trop confiante. Le syndicalisme révolutionnaire n'évitera les Métivier qu'en exigeant de ses représentants des garanties et un passé de militant, et surtout en leur évitant tout contact direct avec les partis et les puissances politiques* ».

M. Griffuelhes avait bien écrit de son côté : « *Les mouchards peuvent par certains côtés provoquer des malaises, ils sont impuissants à détruire la force de notre action; c'est l'essentiel* ».

Il n'empêche que le syndicalisme révolutionnaire qui n'avait pas assisté sans un secret émoi à la divulgation bruyante de la trahison de Lucien Métivier s'inquiétait de ne pas étendre l'impression ressentie dans les milieux ouvriers. « Nous nous relevons à peine de la crise qui naquit avec Villeneuve-Saint-Georges, écrivait M. Jouhaux, le 14 octobre. L'atmosphère de méfiance et de suspicion commence maintenant un peu à s'éclaircir, c'est pourquoi nous ne voudrions pas la voir se rembrunir à nouveau. »

Qu'est-ce à dire?

C'est que le syndicalisme n'avait pas encore atteint sa maturité, qu'il redoutait, en fouillant à fond l'intrigue découverte, de faire « le jeu de M. Andrieux ».

Dans ses souvenirs, cet ancien préfet de police s'est complu à révéler certaines trahisons, subventionnées par lui, « *croyant faire une œuvre utile en continuant à répandre la méfiance entre les divers adhérents des groupes révolutionnaires, cette méfiance étant salutaire, car elle contribue à leur impuissance beaucoup plus qu'à leur sûreté.* »

Il y avait, hélas, beaucoup de vérité dans la perfidie moqueuse de M. Andrieux. Seulement, le syndicalisme révolutionnaire ne doit-il pas procéder par des méthodes toutes différentes de celles des groupes insurrectionnels?

Là, au fond, était le problème dès 1911.

★

Et Lucien Métivier? Et M. Clemenceau? Où les retrouvons-nous dans ces tempêtes au sein des encriers, après le coup de théâtre de la *Guerre Sociale*?

Le 2 septembre, après avoir liquidé ses meubles, s'être camouflé de son mieux, affublé de grandes lunettes à verres noirs, le héros en déroute avait pris vers sept heures du soir un fiacre qui l'avait déposé gare de Lyon. On l'aperçoit à Nice. Mais le 20 octobre, le *Temps* et l'*Humanité* le signalent à Vintimille. La *Bataille Syndicaliste* « a de bonnes raisons » pour penser que Métivier, sous le nom de Maillet, se dérobe ailleurs à l'affection des foules.

Arrive le procès des collaborateurs de M. Gustave Hervé. Almereyda dénonce, avec pièces à l'appui, l'agent secret comme l'un des auteurs de l'attentat chez M. Massard, rue de Berry, lors de la grève des cheminots. La prescription n'étant pas acquise, le

Président de la Cour d'assises, M. Bréjault, retient la dénonciation. Instruction est ouverte contre Lucien Métivier et confiée au juge Chênebenoît, qui lance un mandat de comparution.

Le 19 novembre, autre coup de théâtre. Lucien Métivier, s'est constitué prisonnier. Il se présente avec assurance — ce qui n'a rien de surprenant — et le verbe haut, il déclare qu'il veut être jugé, « *qu'il a des révélations à faire* ». La comédie est admirable et de grand style. Le 2 novembre, le « prisonnier d'Etat » est confronté avec deux témoins. Une note confuse à plaisir paraît dans la presse et qui dit « qu'il n'a pas été possible d'établir d'une façon absolue les conditions dans lesquelles les aveux ont été signés! »

Enfin le 25 novembre, le jeune commensal de la place Beauvau fut remis en liberté provisoire et quelques jours plus tard un non-lieu définitif baissait sur l'éclipse discrète du personnage, comme après la dernière scène d'une farce, le rideau de toile peinte.

Rejeté dans le médiocre qui seyait à sa taille, et qu'un concours de circonstances politiques l'avait fait dépasser jusqu'au crime, Lucien Métivier fut un petit commerçant de province. « *Il habite Vence, m'écrivait-on en avril* 1914, *près de Nice, où il a racheté une maison d'épicerie et de comestibles. C'est toujours le même personnage, intrigant et chafouin, si j'en crois ce qui m'a été dit sur lui. Il avait, avant ce dernier avatar, tenu l'emploi de voyageur pour la maison des Dames de France à Nice. Je crois que la plupart des habitants de Vence connaissent son histoire, mais j'ai eu la sensation que cela n'a en rien diminué sa faconde et son audace qui s'u-*

nissent chez lui dans de telles proportions qu'il est à penser que ce personnage est incurable. »

Je livre ces détails sous bénéfice d'inventaire, leur auteur m'ayant écrit spontanément après la publication d'une première esquisse de ce Familier de l'Inquisition moderne, dans la *Revue des Revues.*

Mais il n'est rien d'étonnant que Lucien Métivier et Marie-Louise Botcazou vendent, souriants, actifs et bavards des conserves et des biscuits et supputent, avant que de s'endormir — pendant les nuits rêveuses — le chiffre d'affaires de la journée, sans plus jamais se soucier des victimes qu'ils jetèrent devant le Pouvoir.

Les petites âmes, comme les grandes passions, savent supporter le Bonheur dans le crime. C'est d'une autre sorte qu'est fait le bonheur. Et voilà tout.

Métivier mis hors de cause, les débats à la Chambre sombrés dans la confusion, M. Clemenceau jugea l'occasion favorable d'intervenir pour clore l'incident.

Le 26 novembre, le *Temps* publiait les aveux de l'ancien président du Conseil:

Paris, 24 *novembre.*

A Monsieur le directeur du journal le Temps.

Monsieur le directeur,

Je n'ai pas cru devoir intervenir dans les polémiques de presse au sujet de l'affaire Métivier, mais

après le débat d'hier à la Chambre, il me paraît utile de rétablir les faits dans leur simplicité.

Métivier m'a demandé une audience, je ne la lui ai pas accordée. Il a insisté, je l'ai reçu; il m'a dit que les circonstances l'avaient mis dans un tel état d'esprit qu'il était disposé à donner des informations. Je lui ai répondu qu'il devait pour cela, se mettre en rapport avec la Sûreté générale et sans autre geste ni propos, j'ai fait venir le chef de ce service qui se trouvait dans un cabinet voisin et j'ai invité Métivier à le suivre. Ce qui fut fait immédiatement.

M. Hennion me dit le lendemain qu'il lui avait remis ou fait remettre une somme de 300 *francs.*

Je n'ai jamais revu Métivier. Je ne lui ai jamais donné ni fait donner d'instructions. Je n'ai jamais communiqué avec lui directement ni indirectement. Après la publication des aveux, M. Hennion interrogé par moi, me dit que Métivier n'avait jamais été employé régulièrement au service de la Sûreté et de ce chef mensuellement appointé. On s'était borné à lui remettre des sommes d'argent lorsqu'il avait fourni des informations. Son service avait même été si irrégulier avant les affaires de Draveil, qu'on le considérait comme ayant rompu toutes relations et que, plus tard, pour rétablir les rapports, il envoya aux bureaux une personne qui lui tenait de très près. C'est tout ce que je sais de cette affaire. En vous demandant de bien vouloir publier cette lettre, je vous prie, Monsieur le directeur, etc...

GEORGES CLEMENCEAU.

Dans la littérature politique ministérielle, il est peu de pages aussi pénibles que ces aveux qui pré-

tendent, en raison même de leurs réticences et de leur sécheresse, à être un démenti.

M. Gustave Hervé, usant de la force-en-gueule qui lui attira tant d'admirations aveugles, releva vertement l' « explication » de M. Clemenceau dans une Lettre ouverte, où le Sans-Patrie tutoyait, à l'instar d'un Sans-Culotte, le maître de Métivier.

Pour être brutale à souhait, la prose hervéiste n'en possédait pas moins une impitoyable logique. Elle détruisait la misère des arguties, les apprêts du sophisme. M. Hervé mettait en pleine lumière, par des rapprochements de dates, la corrélation étroite entre l'entretien du 20 mai 1908 et le rôle commencé dès les jours suivants de Lucien Métivier à Draveil. « Dans leurs rapports quotidiens sur Draveil, s'écriait M. Hervé, tes roussins ne manquent pas de te narrer (car ils ignorent, ces sous-ordres, que tu l'as acheté) les exploits de Métivier... Que ferait en ce moment tragique un ministre de l'Intérieur qui ne serait pas un bandit (*sic*)? Il ferait donner l'ordre à Métivier de se retirer ou de se modérer... Au lieu de cela, on laisse faire. Tu laisses cet homme créer une situation qui ne peut se dénouer que dans du sang. Misérable!... Et tu ne serais pas responsable? Et il suffirait de ta lettre au *Temps* pour t'innocenter? »... Toute la lettre de M. Gustave Hervé serait à citer. On la trouvera dans la *Guerre Sociale,* année 1911, à la Bibliothèque Nationale, sinon à la *Victoire,* d'où me fut-il affirmé, toutes les collections de l'Hervéisme sont, depuis belle lurette, parties pour le pilon!

Mais, dans ses déductions serrées et... imagées, le Sans-Patrie ne s'avisa point de faire place à l'argument crucial de toute l'affaire. Il oublia de consulter le *Journal Officiel* et de citer les paroles décisives

prononcées le 13 février 1909 par le Président du Conseil à la tribune du Parlement: « Métivier est un anarchiste très violent... »

La lettre de M. Clemenceau au *Temps* ne résiste pas à l'examen des faits, des dates et des textes, exposés et produits au long de cette étude.

★

C'est grande tristesse intellectuelle, quand on ne possède pas la robuste humeur, l'aptitude aux variations du directeur de la *Victoire*, que d'avoir à relever de tels faux-pas, dans la vie d'un homme que, sans le connaître, de loin, mais profondément, avec ivresse, vos jeunes années ont admiré et aimé.

A l'ombre des clochers et des gentilhommières désuètes, tout enfant, j'entendais autour de moi la réprobation pieuse crier contre Georges Clemenceau. Son nom résumait la République et ses hideurs révolutionnaires. Mais réagissant violemment, ma jeunesse avait lu les discours, les articles, l'œuvre étincelante de verve, d'esprit et de lueurs courtes de ce Vendéen de race qui « d'un document inerte, selon l'expression de M. Maurice Leblond, fait une chose qui vit. »

A l'admirable flamme qui, pendant les mois dreyfusiens détruisait l'iniquité, j'avais vécu d'inoubliables ardeurs. J'aimais l'âpre combattant, haut dans la mêlée, la cravache levée sur les lâchetés et le servilisme, le démolisseur de quinquets fumeux, autour de la place bourgeoise. Mais pourquoi faut-il que « le temps calme les ivresses »? Pourquoi faut-il que l'ivresse dissipée, je n'aie plus que la déception d'une image brisée?

Que de fois, en écrivant ces pages, ai-je souhaité m'être trompé ! Que de fois ai-je eu, en maniant les textes, l'amer regret de voir s'évanouir le mirage! Pour un peu, exaspéré de découvrir la néfaste intrigue, j'eusse reproché au vieux Bleu de Vendée, comme une injure faite à mes souvenirs et à ma race, comme une insulte personnelle et directe, d'avoir affalé sa stature septuagénaire au niveau du drôle qui jongla, les mains sales et sanglantes, avec la candeur du Peuple !

CONCLUSION

LE FAIT DU PRINCE

DE GUICHE

C'est un faux espion espagnol. Il nous rend
De grands services. Les renseignements qu'il porte
Aux ennemis sont ceux que je lui donne, en sorte
Que l'on peut influer sur leurs décisions.

CYRANO

C'est un gredin !

DE GUICHE, nouant nonchalamment son écharpe.

C'est très commode. Nous disions ?...

(*Cyrano de Bergerac*, acte IV.)

Le Fait du Prince.

Dans la balance sociale, les faits que j'ai exposés pèsent au delà d'une valeur d'anecdotes strictement authentiques. Reliez-les aux scandales passés. Dirai-je aux scandales futurs ?

Il est impossible de nier l'existence, avant la guerre, d'une double crise judiciaire et politique à la faveur d'un élément corrupteur : la police inquisitoriale.

Impossible de nier les manœuvres d'une tourbe, indicateurs de fortune, inspecteurs dévoyés, agents secrets, policiers marrons qui ne s'arrêtaient de dénoncer que pour calomnier, de trahir que pour diviser, de provoquer que pour corrompre.

Impossible de nier que, sur le terreau fétide, florissaient les erreurs judiciaires, comme les magistrats d'écouter ces hommes avec onction, et de se prendre à leurs rapports anonymes comme gent ailée à de la glu.

Impossible enfin de nier les convulsions sociales, chaotiques, malsaines ou sanglantes, que de telles méthodes, mises au service du pouvoir, embarquaient et charriaient.

J'entends bien que la justice, paresseuse et dure, pouvait arguer des difficultés de trouver de ces « soutiens de la société » qui fussent des consciences.

J'entends bien qu'un magistrat pouvait s'effrayer à la pensée de discriminer entre les créatures de sa police, de punir les provocateurs et les menteurs,

rendant ainsi le « métier » périlleux et risquant d'en tarir le recrutement.

Sophismes, en vérité, et que balayaient d'eux-mêmes, les agents demeurés probes, attachés au régime et réclamant la réforme radicale d'un système impur et caduc.

J'entends encore que, sur le terrain politique, une intrigue à la manière de Florence, pouvait offrir un intérêt passager à certaines personnalités de gouvernement. Elle pouvait, c'est vrai, dans les contingences de la politique, servir à des fins individuelles et à des calculs de groupes et de partis. Elle pouvait, dissimulée ou dévoilée, opérer de cruelles diversions dans les milieux de révolte et de guerre sociale.

Mais, vu de haut, le système était inefficace. Un palliatif de cette sorte n'est pas un remède. Le scalpel contaminé crèvera des abcès. Il envenimera tous les tissus.

Il en fut ainsi avant la guerre; le désarroi causé par les provocateurs cessait bientôt. Les questions, ou la question sociale n'en étaient pas moins aiguës. Leur solution n'échappe-t-elle pas à ces pratiques, et ne sait-on pas que la théorie de la force, accoucheuse des sociétés, se défend ou se réfute par de tout autres arguments.

Système inutile — et funeste !

Basé sur le mensonge, la perfidie, le reniement, la ruse, les appétits médiocres, les défaillances morales et les hypocrisies permanentes, le système devait atteindre l'âme du peuple qui le subissait, ébranler la base du pouvoir qui le maniait et tôt ou tard faire surgir, après la crise judiciaire et politique, une terrible crise morale et nationale.

★

La guerre l'a déchaînée.

Au seuil de ce livre, j'ai résumé le triomphe qu'elle apporta, dans ses mains hideuses, aux fanatiques de la Raison d'Etat.

Nous fûmes rejetés à des siècles gisant derrière nous.

Au milieu des commotions de notre histoire moderne, où distinguer un cataclysme entraînant des conséquences morales si profondes ?

La guerre, accident jusqu'alors, parfois formidable, mais limité, parut, en 1914, à l'état de substance et la nation y disparut.

Abolies alors, comme jamais peut-être auparavant, l'Idée, l'Esprit, la Liberté.

Un jésuitisme cadavérique pesa sur l'Etat capitaliste où les plus innommables intérêts s'incorporèrent à la tuerie.

Ainsi, le Fait du Prince mina-t-il de fond en comble les postulats de la conscience, acquis au cours des âges.

Il fallut bien que la Police pullulât.

★

On vit alors s'étendre un filet d'espionnage, de contre-espionnage, de sûreté générale, de police militaire, de Renseignements et de Surveillance dont les mailles étroites étouffèrent le monde.

Qu'on imagine, si l'on peut, les inimaginables convoitises qui trouvèrent de quoi se satisfaire dans cette purulence; les modalités à l'infini sous les-

quelles s'abritèrent les haines politiques et sociales, les rancunes et les vengeances particulières, les besoins et les fièvres d'argent ravageant des corps de gredins. Et sur tout cela, de la pluie de sang.

Il faudrait Balzac pour fouiller la chair gangrenée de la grande Police de guerre et disséquer à fond l'horrible psychologie de ses héros.

Dans un répugnant document : « *Mes Treize Missions* », une femme a vanté, d'une langue épaisse, la duplicité de son cœur et sa complaisance à jouer de l'amitié pour conduire à la mort. Combien qui n'avoueront jamais leurs provocations !

Qui écrira l'Envers de cette Histoire contemporaine ? Qui peindra la réplique du portrait de ce Bryond-Coutenson, qui « *donna* » le malheureux Rifaël, après l'avoir poussé dans le crime ?

« *C'est ici le lieu de remarquer combien cette combinaison est familière à un homme qui depuis* 1794, *joue un double rôle et qui, pendant huit ans, a pu tromper le comte de Lille et ses adhérents, tromper peut-être aussi la police générale de l'empire : de tels hommes n'appartiennent-ils pas à qui les paye le plus.* »

Il existe dans les dossiers de la Haute Cour, des extraits de correspondance d'attachés militaires qui ne s'expriment pas autrement sur la psychologie de leurs familiers.

« *Mais, dit l'Empereur, dans le récit de Balzac, pourquoi s'acharner à l'espion ? Un agent n'est plus un homme, il ne doit plus en avoir les sentiments; il est un rouage dans une machine. Bryond a fait son devoir... Il n'y a pas d'excuse possible devant les intérêts du pouvoir.* »

Je ne vois pas apparaître les temps où pourront être explorées par l'historien, analysées par le romancier, les sombres et redoutables régions que la Police, pendant la guerre, peupla de ses Provocateurs.

Il en est qui promènent leurs noms, comme une lanterne sourde, au-dessus des fossés mortels, des ombres maudites, des tombes muettes.

Nous ne chercherons pas s'ils obéissent, dans leur geste morne, à l'orgueil d'un devoir rigide ou à la funèbre hantise des remords.

Leurs victimes furent-ils les misérables qu'ils dénoncèrent, ou des imprudents aveuglés par eux ? Doit-on penser que des mânes innocentes rôdent, inconsolables de l'iniquité, au champ de l'impitoyable silence ? Qui le dira ?

Sur une stèle, au cimetière de Saint-Ouen, des flots de larmes ont déjà coulé de pauvres yeux qui ne découvrirent jamais sur le visage du disparu qu'une clarté d'esprit français et la plénitude de l'amour fidèle. Celle-là peut relire, de retour au foyer brisé, la dernière lettre de Monsieur Duval : « *Au moment d'aller demander à Dieu réparation de l'injustice des hommes, je te donne un dernier baiser, te jurant à nouveau que je suis innocent et je te prie de vivre pour aider à la reconnaissance du crime infâme commis contre moi.* »

... Ailleurs, je ne sais où, quelque part, une bière pourrit au sein de la terre commune, et en voilà pour jamais de la vie tourmentée et des folles aventures de celui qui fut Bolo. A ses proches, il jura, lui aussi, son innocence. Lui aussi, marchant à la mort amère reprenait aux lèvres une prière divine et disait : « *Non* » aux tentateurs, après la piteuse défaillance,

sous le coup de l'agonie morale et de la torture. Une énigme où la Suisse, l'Amérique et l'Elysée interviennent de concert, où l'or impur, l'or des grandes affaires, souvent des grandes flibustes, se répand comme une lave délétère, une énigme dort avec la misérable dépouille. Le doute s'accommode de l'énigme; qu'il dorme donc à l'abri suprême de ce doute, l'infortuné qui dut, en dépit de ses fautes, posséder de la bonté, puisque je sais, moi qui ne l'ai jamais approché ni connu, qu'il a laissé en des cœurs exquis et nobles des amitiés et des souvenirs, comme une protestation généreuse contre la foule des lâches, la tourbe des ingrats et le froid calcul des cruels...

Mais voici la plus tragique, peut-être, de ces figures sanglantes.

Mince, décharné, le cou noué d'un lacet, le corps piqué de poison, à jamais éteinte la lueur de feu qui jaillissait sous la paupière fine, voici, Rubempré de la Sociale, Miguel Almereyda. Fantôme d'un suicidé qui ne voulait pas mourir, d'un lutteur qui dut lâcher son arme, d'un merveilleux assimilateur à qui manqua la saine connaissance des Paroles de l'Ecclésiaste: « *Vanité des vanités et tout est vanité.* » J'ai approché de cet homme, dans le temps qu'il était le plus près de la tendresse hervéiste. Il n'y eut entre nous qu'une antipathie instinctive et amère. Je l'ignorai bientôt, dans la proportion où le jeune révolutionnaire montait vers le Boulevard. Mais sa destinée possède l'attirance des gouffres. Des ennemis ont eu beau jeter au fond du gouffre les plus infâmes injures, les plus crapuleuses exécrations, il n'est pas dit le dernier mot du sort; elle n'est pas atteinte — le sera-t-elle jamais —, l'explication de la dernière heure...

Mais, invinciblement, le nom de Miguel Almereyda en appelle aux chapitres qui précèdent ces pages.

Métivier, Almereyda...

Et derrière Métivier, ses chefs, MM. Pérette et Moreau, de la Sûreté, et la bienfaisante sollicitude de la place Beauvau...

Souvenez-vous de la main qui leva le rideau sur l'intrigue florentine. Rappelez-vous avec quelle implacable férocité les complices dévoilés s'acharnèrent jusqu'à la prison de Fresnes, après l'homme qui, publiquement, crânement, avait en 1911, pris toute la responsabilité de l'exécution de l'agent secret.

Et, sans conclure, car il est vain de conclure en ces sortes de monstres judiciaires, songez...

★

Pérette et Moreau. Nous les retrouvons, témoins, à la Haute Cour où, du regard, ils dévorent l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Malvy, qui reçut Almereyda, M. Malvy qui fut sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur quand fut brûlé le Provocateur de Villeneuve-Saint-Georges.

... Il n'est pas que ces personnages qui, de cette étude, passent sur la scène fangeuse de la Police de la guerre.

Le 1er avril 1917, Vandamme, dit Mauricius, Mauricius de l'affaire Caffier, le visiteur de la *Libre Parole* et de *la Patrie*, Mauricius qui défendit le bandit de Calais, faisait à Bourges une conférence privée. Et les échos, parlant d'appel à l'insurrection, en parvenaient au cabinet de M. Malvy, ministre de l'Inté-

rieur. M. Malvy s'inquiète. Il s'indigne. Il veut sévir. Il en prévient ses services. C'est un grand cri d'émoi. « Mauricius ! Ah ! non, M. le Ministre, c'est un de nos meilleurs agents. Grâce à lui, nous avons fait des découvertes intéressantes, et en particulier c'est grâce à lui que nous avons pu faire arrêter récemment sept libertaires. »

Les paroles enflammées concouraient-elles à un double but : fabriquer une auréole pacifiste à l'agent, provoquer à la révolte impossible de jeunes enthousiasmes — que la dénonciation de l'agent secret conduirait à la Santé ?

M. Malvy eut un haut-le-cœur.

Il ordonna, sur-le-champ, à ses services d'avoir à se priver de ceux de Mauricius, ou si la Préfecture de police estimait impossible une solution radicale, qu'on intime au provocateur de se taire à l'avenir !

Presque aussitôt, le ministre se reproche cette faiblesse. Il ne consentira pas à pactiser avec la provocation. Il expose toute l'affaire au Comité de Guerre et celui-ci convient que le dossier de Mauricius sera adressé au Garde des Sceaux, M. Viviani. Devant la Haute Cour, M. Viviani a confirmé les faits. Il a exposé comment il avait demandé au Parquet d'ouvrir une instruction. Mais le Parquet — M. Lescouvé étant procureur général, après avoir occupé en 1908, dans l'affaire de Villeneuve-Saint-Georges — le Parquet, ayant appris, qu'interrogé, Mauricius avait nié, qu'il n'existait à la charge de l'indicateur que le rapport d'un autre indicateur, qu'enfin la réunion était privée, proposa qu'aucune suite ne fût donnée à l'affaire. M. Viviani s'inclina devant son Procureur général, mais plutôt devant la « légalité ».

Quand il s'agit d'un provocateur, la légalité est admirable pour le mettre vite hors de cause. Constatons qu'il n'en va pas toujours de même en d'autres circonstances. Et passons.

Mais le cas de Mauricius commence vraiment là : Comprenez qu'à M. Malvy qui avait, sinon brûlé, du moins ébranlé le Provocateur et demandé contre lui des sanctions, refusées par la Loi, M. Viviani et M. Lescouvé, il fut reproché par MM. Péres et Lescouvé lui-même, d'avoir voulu couvrir Mauricius de sa haute protection ! Comprenez que, dans son réquisitoire d'introduction contre M. Malvy, M. Lescouvé alla jusqu'à reprendre les termes mêmes dont se servit, quelques années avant, M. Clemenceau pour flétrir l'agent Métivier, « anarchiste très violent », et qu'il dénonça l'agent Mauricius comme « *un anarchiste des plus dangereux* ».

Cette infernale tentative de donner le change ne put d'ailleurs tenir devant les explications de M. Malvy et les dépositions de M. Viviani et du directeur de la Sûreté générale. Mauricius resta pour compte à MM. Péres et Lescouvé, qui se gardèrent bien de le produire à la barre.

Il n'y eut à la Haute Cour qu'un sénateur, M. Delahaye, pour accueillir les confidences du provocateur et lui témoigner, par haine de l'accusé, une singulière prédilection. De quel geste dégoûté, Berryer, royaliste pur et sans venin, eût repoussé l'avilissant contact !

★

Je ne mentionne pas les extravagantes aventures de ces policiers de mare et de ruisseau qui circulent tout autour des grands procès de la guerre, tel le

machinateur de l'affaire Lipscher, Henri Beauquier, dont la femme était contre-espionne à Bruxelles et expédiait à Paris, vers M. Joseph Caillaux, comme un piège mouvant, l'amie de l'aventurier hongrois, cette molle Thérèse Duverger, maniée par ses petites amours, sa misère et les intrigues de la Sûreté, où MM. Pérette et Moreau fonctionnaient.

★

Crise morale. Crise nationale. On s'est assuré le cœur contre cette boue. On a vécu dans cette boue. La Nation n'a plus d'odorat. Il faut retourner aux maîtres classiques de la langue latine pour sentir Tibère et deviner Séjan.

Latiaris, Pétilius, Opsius et Caton machinent la perte de Titius Sabinus, chevalier romain, et ils le provoquent au crime de lèse-majesté, et ils usent des subterfuges les plus compliqués, des pièges les plus scéniques pour arracher à Sabinus quelques paroles que saisiront les témoins, cachés entre la voûte et le plafond.

Et Tacite est las, et il lutte sans cesse, dans cette énumération fastidieuse d'ordres tyranniques, de délations continuelles, d'amitiés perfides, de condamnations iniques, contre les fatigues de l'uniformité.

« *Quod maxime exitiabile tulere illa tempora, cum primores senatus infimas etiam delationes exercerent, alii propalam, multi per occultum.* »

Ce qu'il y eut de plus funeste en ces temps-là, constate le puissant historien de Rome, c'est que les premiers du Sénat se livraient aux plus basses délations, certains ouvertement, beaucoup en secret.

★

Remonterons-nous la pente ? L'atmosphère se purifiera-t-elle ? Mais quand ? L'heure est aux complots qu'on forge, au mépris des citoyens qu'on veut déshonorer, à l'abaissement des caractères qu'on achète, aux manœuvres de police qu'on prolonge.

En tous les cas, à continuer de tels errements, les responsables ne pourraient bientôt plus s'empêcher de se répéter à eux-mêmes le mot d'Hamlet, et avant le déluge dévastateur, en constatant toute la pourriture du royaume, ils n'arriveraient pas à s'en laver les mains avec je ne sais quel geste de hautaine excuse !

TABLE
DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS : *Quelques bandits dans la mêlée*..... 7

PREMIÈRE PARTIE : *Les familiers de l'Inquisition moderne* 15

CHAPITRE 1. — Coup d'œil sur jadis..... 17

CHAPITRE 2. — Agents pris en flagrant délit de mensonge. — A propos du roi d'Espagne. — La maison de Malato. — M. Maurice Wattebled et son camarade d'école..... 31

CHAPITRE 3. — L'affiche de Draveil. — M. Paul Lepottier et les chauffeurs Girard-Jacquart..... 41

CHAPITRE 4. — Les bombes de Tourcoing. — Histoire édifiante de Maurice Caffier, dit le Calaisien..... 63

CHAPITRE 5. — Le Dissolvant : Marceau Rimbaut..... 79

DEUXIÈME PARTIE : *L'Intrigue florentine de Villeneuve-Saint-Georges* 87

CHAPITRE 1. — Le Travail et le Pouvoir en 1908..... 89

CHAPITRE 2. — La grève de Draveil..... 99

CHAPITRE 3. — Devant le Parlement..... 105

CHAPITRE 4. — Le mouvement vers Villeneuve..... 113

CHAPITRE 5. — Le Talus..... 121

CHAPITRE 6. — La Barricade..... 133

CHAPITRE 7. — La ronde du scalp..... 141

CHAPITRE 8. — Où M. Clemenceau dénonce Métivier..... 149

CHAPITRE 9. — L'agent secret de la place Beauvau..... 157

CHAPITRE 10. — Le « Journal » de Métivier..... 169

CHAPITRE 11. — L'Indicateur de MM. Pérette et Moreau... 177

CHAPITRE 12. — Le délire de la provocation..... 185

CHAPITRE 13. — Le chapitre des aveux..... 193

CONCLUSION : *Le Fait du Prince*..... 213

TABLE DES NOMS PROPRES

A

Abdul-Hamid, 19.
Albert (Marcelin), 163.
Allemane, 109, 110, 111, 113, 144.
Almereyda (M.), 197, 198, 199, 201, 206, 220, 221.
Alphonse XIII, 31, 32, 33.
Amade (général d'), 195.
Andrieux, 27, 144, 205, 206.
Archimbaud (L.), 112.
Argeliès, 102, 103, 106.
Argenson (d'), 19.
Aubigné (A. d'), 18.
Augène, 37.
Aulagnier, 124, 125.
Autrand, 137, 138, 151.
Azew, 33.

B

Babeuf, 20.
Bailby (L.), 93.
Bailleul, 21.
Balzac (H. de), 98, 202, 218.
Bastide, 25.
Beauquier (H.), 33, 224.
Bernard (J.), 64, 69, 70, 71, 75.
Berry (Duchesse de), 168.
Berryer, 222.
Berteaux (M.), 112.
Berthon (A.), 171.
Besuchet, 37.
Bidamant, 188.
Bidault de l'Isle, 49.
Birague, 98.
Blanqui, 164.
Bled, 125.
Bloch-Larroque, 84.
Bolo (H.), 219.
Bon, 174.
Bonald (de), 23.
Bondoux, 38, 49.
Bonifas (E.), 160, 161, 198.
Bonzon (Jacques), 46, 48, 51, 52, 53, 59, 60, 80, 182.
Botcazou (Marie-Louise), 179, 180, 190, 193, 194, 208.
Bourderon, 118.
Bourgoing, 11.
Bréjault, 207.
Briand (Aristide), 93, 152, 155, 203, 204, 205.
Briollet, 66.
Broutchoux, 164.
Buisson (Ferdinand), 112.
Bunau-Varilla, 171.

C

Caffier (M.), 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 221.
Caillaux (Joseph), 200, 201, 203, 224.
Calvin, 20.
Caradec (A.), 20.
Caron, 70.
Caussanel, 33.
Cavaignac (général), 24.
Chambord (comte de), 25.
Charles IX, 98, 139.
Chateaubriand (F. de), 13.

Chêneboit, 207.
Chiverni (de), 98.
Clausel de Coussergues, 24.
Clemenceau (Georges), 27, 41, 57, 90, 91, 93, 97, 98, 99, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 142, 145, 146, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 190, 195, 197, 198, 204, 205, 206, 208, 209, 211, 223.
Clément, 120.
Communay, 188.
Condé (prince de), 121.
Constant (Ferdinand), 64, 65, 66, 68, 69, 75.
Constant (Paul), 108.
Cornet (Lucien), 112.
Cruppi (J.), 188.
Cyrano de Bergerac, 117.

D

Dalimier, 100, 106, 107, 108, 112.
Darwin, 171.
Daubray, 19.
Daudet (Léon), 202.
Davray (H.-D.), 56.
Decazes (duc), 24.
Delahaye (J.), 152, 223.
Delannoy, 101.
Delavau, 23.
Delesalle (Hortense), 71, 72.
Delmont (Alcide), 66.
Delpech, 125, 130.
Déroulède (Paul), 79.
Descamps (Jean), 64, 69, 70, 71, 75.
Desplanques (Ch.), 93.
Deutz, 168.
Dietrich, 37.
Dolié, 200.
Dret, 138, 144.
Dreyfus (A.), 7, 48, 51, 158.
Drioux, 189.
Drumont (Ed.), 20.
Du Bodan, 20.
Dubois, 21.
Ducup de Saint-Paul, 69, 70, 72, 73, 75.
Duhoux, 34, 45.
Dujardin-Beaumetz, 32.
Dulac, 188, 196.
Dumont (Louis), 112.
Dunois (Am.), 89, 94, 95.
Durand, 162.
Durupt (G.), 115, 173.
Duval, 219.
Duverger (Thérèse), 33, 224.

E

Ebers, 143.
Estienne (Henri), 121.

F

Favre (Jules), 24.
Ferrer, 56.
Feuillet (Octave), 116.
Fouché, 21.
France (Anatole), 48, 54.
Franchet, 23.
François Ier, 19.
Friedberg, 95.
Froment, 23, 29, 45.

G

Gail, 59, 60.
Gandon, 66, 67, 68.
Garreau, 183.
Geffroy (G.), 164.
Geobelina, 103.
Gerbault (Daniel), 171.
Gibert (J.), 183.
Gilbert, 86.
Gilham, 107.

Girard-Jacquart, 35, 39, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61.
Gisquet, 29.
Gohier (Urbain), 95, 171.
Goldsky (J.), 189, 200.
Gombert, 72.
Goncourt (E. et J.), 25.
Goron, 63.
Grave (Jean), 68.
Gregori, 158.
Griffuelhes (V.), 114, 118, 119, 144, 146, 178, 197, 199, 205.
Grisel, 21.
Groussier, 195.
Guépet, 59.
Guesde (J.), 203.
Guichard (X.), 83, 84, 85.
Guignet, 180.
Guyot (Yves), 26.

H

Hamelin, 186.
Hamon, 158.
Hanoteaux (G.), 26.
Harvey, 33, 34.
Hennion, 165, 166, 209.
Hervé (Gustave), 28, 68, 95, 114, 145, 159, 185, 186, 197, 198, 199, 200, 201, 206, 210.
Hubert, 25.

J

Jaurès (Jean), 48, 89, 90, 91, 92, 93, 101, 104, 109, 112, 113, 115, 128, 143, 150, 154, 163.
Javert, 184, 185.
Jeanne d'Arc, 183.
Jonnart, 27.
Jouhaux (L.), 197, 199, 205.
Jouvenel (H. de), 58.
Judet (E.), 142.

K

Kien, 42, 43, 44, 45, 48, 56, 58, 59, 60.
Kropotkine (P.), 68, 143.

L

Lamarque (général), 23.
Lamarzelle (de), 20.
Lamennais (de), 24.
Lamourette, 131.
Latapie, 118.
Lauche, 203.
Lea (H.-C.), 7, 8, 11.
Leblond (Maurice), 211.
Lefol, 103.
Leloir, 49.
Lelong, 129.
Lépine (L.), 86.
Lepottier (Paul), 36, 37, 38, 39, 44, 45, 46, 48, 59, 60, 61.
Lescot, 21.
Lescouvé, 150, 151, 222, 223.
Liabeuf, 28.
Libertad, 66.
Lipscher, 33.
Lorraine (cardinal de), 98.
Lorulot (A.), 73, 74.
Loubet (Emile), 31.
Louis XIV, 19.
Louis XV, 19.
Louise Michel, 27.
Louis-Philippe, 29.
Luquet, 81, 118.

M

Macé, 29.
Machiavel, 97.
Maistre (J. de), 11.
Malatesta (E.), 94, 95.
Malato (Ch.), 33, 34, 35.
Malvy (L.), 196, 221, 222, 223.
Marcère (de), 26.

Marck, 197.
Marie, 144, 197.
Marot (Clément), 61.
Marx (Karl), 191.
Massard, 188, 206.
Mathiez (Paul), 78.
Mauricius (Vandamme, dit), 76, 77, 78, 220, 221, 222, 223.
Maurras (Charles), 142, 201.
Maxwell, 49, 56.
Médicis (Catherine de), 19, 98.
Médicis (Marie de), 32.
Méric (Victor), 95, 143, 201.
Merle (Eugène), 188.
Merrheim, 93, 114, 118, 145, 146, 204.
Métivier (Lucien), 98, 112, 117, 118, 122, 153, 154, 155, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165,166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 221, 223.
Meyer (Arthur), 33.
Michelet, 19.
Monatte (Pierre), 94, 95, 140.
Moreau, 166, 175, 177, 188, 196, 200, 204, 221, 224.
Morel (Pierre), 28.

N

Naudin, 21.
Nicolet, 146.
Niéderst, 64.
Niel 146.

P

Passerieu, 118.
Pelet de la Lozère, 21.
Pelletan (Camille), 12, 112.
Perceau (Louis), 188.
Peres, 223.
Pérette, 159, 160, 165, 166, 174, 175, 177, 179, 180, 182, 187, 188, 189, 193, 195, 196, 198, 200, 204, 221, 224.
Péricat, 120.
Philippe-Egalité, 52.
Pigault-Lebrun, 17.
Pignon, 49.
Poincaré (Raymond), 12, 182.
Poncet (Paul), 201.
Pouget, 114, 130, 131, 144.
Pringué, 49.
Proudhon, 201.
Pujo, 201.

Q

Quinet (Edgard), 20.

R

Réal, 21.
Réal del Sarte (Maxime), 201.
Reinach (Salomon), 7.
Renard, 118.
Renaudel (P.), 137.
Renoult (Daniel), 175.
Richard, 34, 35.
Ricordeau (Ed.), 118, 170, 203.
Rimbaut (Louis), 86, 125.
Rimbaut (Marceau), 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 125, 126, 144.
Rondeau, 21.
Rousselot, 120.

S

Sainneville (de), 24. ,
Salembier, 68.
Savoie, 197.
Séailles (Gabriel), 48.

Sembat (Marcel), 98, 108, 114, 152, 180, 182, 187, 195.
Séjan, 224.
Silvio Pellico, 172.
Simart, 37, 39.
Sombreuil (de), 135.
Steeg, 112.

T

Tabard, 82.
Tacite, 224.
Taxil (Léo), 171.
Tesche (Pierre), 171, 180.
Thiers, 168.
Thomas, 118, 119.
Tibère, 224.
Tillier, 159.
Tissier, 193, 194, 200.
Togny, 183, 189, 190.
Turenne, 121.

V

Vallina, 33, 34, 35.
Veuillot (Louis), 31.
Victor, 118.
Villain (G.), 28.
Vinci (Léonard de), 32.
Violette, 183.
Virvaire (Général), 122, 134.
Viviani, 93, 155, 222, 223.

W

Wattebled, 35, 36, 37, 38, 39.
Willm (Albert), 69, 72, 106, 107, 111.

Y

Yvetot (G.), 82, 83, 118, 178.

Z

Zinoview, 96.

ERRATA

Page 182, ligne 30, au lieu de : « ... qu'il avait entendue conter ... », *lire* : « ... qu'il avait *entendu* conter ... ».

Page 196, ligne 21, au lieu de : « ... 24 juillet ... », *lire :* « ... *21* juillet ... ».

Page 223, lignes 12 et 13, au lieu de : « ... M. Lescouvé alla ... », *lire :* « ... M. *Mérillon* alla ... ».

Page 223, ligne 22, au lieu de : « ... MM. Péres et Lescouvé, qui se ... », *lire :* « ... MM. Péres et *Mérillon*, qui se ... ».

△

ACHEVÉ
D'IMPRIMER
LE 28 JANVIER 1922
SUR LES PRESSES DE
L'UNION TYPOGRAPHIQUE
A VILLENEUVE-SAINT-
GEORGES POUR LES
ÉDITIONS DE
LA SIRÈNE

▽

ÉDITIONS DE LA SIRÈNE

J. CAILLAUX

MES PRISONS

Un fort volume in-8 couronne (42e édition) . . . . . 8 fr.

J. CAILLAUX

OU VA LA FRANCE ?
OU VA L'EUROPE ?

Un volume in-8 couronne (19e édition) . . . . . 6 fr. 75

PAUL LAFFITTE

JÉROBOAM
OU LA FINANCE SANS MÉNINGITE

Un volume in-16 carré (11e édition). . . . . 6 fr.

ERNEST TISSERAND

POUR LA POLITIQUE D'UN DICTATEUR

Un volume in-8 couronne (9e édition). . . . . 3 fr. 50

ROGER FRANCQ

LE TRAVAIL AU POUVOIR

Un volume in-8 couronne (5e édition). . . . . 6 fr.

PIERRE ALBIN

AURONS-NOUS LA RÉVOLUTION ?

Un volume in-8 couronne (6e édition). . . . . 4 fr. 50

CODE BOLCHÉVIK DU MARIAGE

Un volume in-8 couronne (9e édition). . . . . 3 fr. 50

LÉON JOUHAUX

LE SYNDICALISME ET LA C. G. T.

Un volume in-8 couronne (7e édition). . . . . 6 fr.

HENRY LEYRET

DE WALDECK-ROUSSEAU A LA C. G. T.

Un volume in-8 couronne (7e édition). . . . . 7 fr.

BERTRAND RUSSELL

Professeur de l'Université de Cambridge

LA PRATIQUE ET LA THÉORIE DU BOLCHÉVISME

Un volume in-8 couronne (8e édition). . . . . 7 fr.

Prix Net : 6 Francs